



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 10 - Numéro 6

14 février 2013



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2013

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	8
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers et Services monétaires	63
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
3.7 Avis d'audiences	
3.8 Décisions administratives et disciplinaires	
3.9 Autres décisions	
4. Indemnisation	124
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	131
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	138
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	240
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
1.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Conseils Hilbroy inc. et Jean-François Amyot (<i>Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l, s.r.l.</i>) M Banque Royale du Canada	2011-026	Alain Gélinas	18 février 2013 9 h 30	Demande de prolongation de blocage
2.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Pierre Dastous (<i>Cabinet de services juridiques inc.</i>)	2013-001	Alain Gélinas	18 février 2013 14 h	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription, radiation d'inscription, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription <i>Audience pro forma</i>
3.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel L'Heureux, 9248-8543 Québec inc. et Nosfinances.com inc. (<i>M^e Claude Lemay</i>) M Caisse Desjardins du Grand-Coteau et Caisse Populaire Hochelaga-Maisonneuve	2011-031	Alain Gélinas	20 février 2013 14 h	Demande de prolongation de blocage

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
4.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I DBSG Fonds d'investissements inc., Nader Zebib, Sid-Ali Djenadi, Younes Ben-Ghabrit et Ahmed- Yassin Sedjal	2013-004	Alain Gélinas Léonard Serafini	22 février 2013 9 h 30	Interdiction d'exercer l'activité de conseiller, interdiction d'opérations sur valeurs, interdiction d'opérations sur dérivés et mesure propre au respect de la loi <i>Audience pro forma</i>
5.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Joseph Otis (Gerry Otis), 9110-3176 Québec inc., 9116-4152 Québec inc. et 9179-1178 Québec inc.	2013-005	Alain Gélinas Léonard Serafini	22 février 2013 9 h 30	Demande d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, interdiction d'opérations sur dérivés et mesure propre au respect de la loi <i>Audience pro forma</i>
6.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) Sigma Alpha Capital inc.	2013-006	Alain Gélinas Léonard Serafini	22 février 2013 9 h 30	Pénalité administrative <i>Audience pro forma</i>
7.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Jean Lamarre (Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.)	2012-020	Alain Gélinas Claude St Pierre	25 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
8.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Jean Lamarre (Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.)	2012-020	Alain Gélinas Claude St Pierre	26 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
9.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Jean Lamarre (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-020	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
10.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Joneldy Capital inc. et Jonathan Lehoux (<i>Lavery De Billy s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-022	Claude St Pierre Léonard Serafini	28 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives
11.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Satel inc. et Imran Satti (<i>Lavery De Billy, s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-030	Claude St Pierre	28 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, interdiction d'agir comme dirigeant, conditions à l'inscription, radiation et mesures propres au respect de la loi <i>Audience pro forma</i>
12.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Les Assurances du Bon Quartier inc. et Danny Napier	2013-007	Claude St Pierre Léonard Serafini	28 février 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, mesure de redressement, mesure propre au respect de la loi, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et radiation d'inscription <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
13.	D Richard Proteau I Financière Manuvie (Norton Rose Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.)	2012-048	Alain Gélinas Claude St Pierre Léonard Serafini	1 ^{er} mars 2013 9 h 30	Requête en rejet
14.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Jean-Louis Kègle et Les Entreprises D.P.P. inc. M Caisse Desjardins Godefroy	2012-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	4 mars 2013 9 h 30	Demande de prolongation de blocage
15.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Solutions Monétaires Monarc inc., Karina Stevens et Paul Hauck (Prévost Fortin D'Aoust, Avocats)	2012-046	Claude St Pierre	5 mars 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, mesures propres au respect de la loi, retrait des droits d'inscription et suspension d'inscription Audience <i>pro forma</i>
16.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Les Services Financiers Chelee inc., Kwai Wah Ko et Fanny Huei-Fen Chen	2012-040	Claude St Pierre	6 mars 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, interdiction d'agir à titre de dirigeant, mesures propres au respect de la loi, conditions à l'inscription et suspension d'inscription

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
17.	R Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Andreea Ioana Munteanu (Doyon Izzi Nivoix)	2012-035	Claude St Pierre	11 mars 2013 14 h	Requête en rejet Audience <i>pro forma</i>
18.	D Autorité des marchés financiers (Girard et al.) I Groupe Financier Lemieux inc., Claude De Bellefeuille et Michael Thisdale	2012-043	Claude St Pierre	26 mars 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant, mesures propres au respect de la loi et suspension d'inscription

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
19.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Claude Lemay, Claude Lemay consultant inc. (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>) I Barbara Bernier (<i>Miller Thomson Pouliot s.e.n.c.r.l.</i>) I Jean-Pierre Perreault (<i>Greenspoon Perreault, s.e.n.c.r.l.</i>) I Daniel L'Heureux, 9248-8543 Québec inc. et Nosfinances.com (<i>Shurman Longo Grenier, Avocats</i>) M Banque de Montréal, Caisse Desjardins des Bois- Francs, Banque Nationale du Canada et TD Canada Trust	2012-045	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 mars 2013 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
20.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Claude Lemay, Claude Lemay consultant inc. (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>) I Barbara Bernier (<i>Miller Thomson Pouliot s.e.n.c.r.l.</i>) I Jean-Pierre Perreault (<i>Greenspoon Perreault, s.e.n.c.r.l.</i>) I Daniel L'Heureux, 9248-8543 Québec inc. et Nosfinances.com (<i>Shurman Longo Grenier, Avocats</i>) M Banque de Montréal, Caisse Desjardins des Bois- Francs, Banque Nationale du Canada et TD Canada Trust	2012-045	Alain Gélinas Claude St Pierre	28 mars 2013 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
21.	<p>D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>)</p> <p>I Claude Lemay, Claude Lemay consultant inc. (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>)</p> <p>I Barbara Bernier (<i>Miller Thomson Pouliot s.e.n.c.r.l.</i>)</p> <p>I Jean-Pierre Perreault (<i>Greenspoon Perreault, s.e.n.c.r.l.</i>)</p> <p>I Daniel L'Heureux, 9248-8543 Québec inc. et Nosfinances.com (<i>Shurman Longo Grenier, Avocats</i>)</p> <p>M Banque de Montréal, Caisse Desjardins des Bois- Francs, Banque Nationale du Canada et TD Canada Trust</p>	2012-045	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 avril 2013 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>
22.	<p>D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>)</p> <p>I Claimspro inc. (<i>Robinson Sheppard Shapiro s.e.n.c.r.l. – I.I.P.</i>)</p>	2013-002	Alain Gélinas	4 avril 2013 14 h	<p>Demande d'imposition de pénalité administrative, de suspension d'inscription et de mesure propre au respect de la loi</p> <p><i>Audience pro forma</i></p>
23.	<p>D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>)</p> <p>I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)</p>	2012-027	Claude St Pierre	8 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
24.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	9 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription
25.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	10 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription
26.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	11 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription
27.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	12 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
28.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Renée Roy (<i>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</i>) I Jean Pierre Lavallée (<i>Casavant Mercier</i>)	2012-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	15 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
29.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Renée Roy (<i>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</i>) I Jean Pierre Lavallée (<i>Casavant Mercier</i>)	2012-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
30.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Renée Roy (<i>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</i>) I Jean Pierre Lavallée (<i>Casavant Mercier</i>)	2012-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative
31.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I La Fondation Universitas du Canada (<i>Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-038	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
32.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Groupe Financier Summexx inc. (<i>Brunet & Brunet</i>)	2012-039	Alain Gélinas Claude St Pierre	24 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, interdiction d'agir à titre de dirigeant, mesures propres au respect de la loi, mesure de redressement et suspension d'inscription
33.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Poulin et 9169-8993 Québec inc. (<i>M^e Pascal A. Pelletier</i>) M Banque Nationale du Canada R Mario Simoneau	2012-010	Alain Gélinas	25 avril 2013 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i> Requête pour levée de blocage
34.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Poulin et 9169-8993 Québec inc. (<i>M^e Pascal A. Pelletier</i>) M Banque Nationale du Canada	2012-010	Alain Gélinas	26 avril 2013 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
35.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Groupe Financier Summexx inc. (<i>Brunet & Brunet</i>)	2012-039	Alain Gélinas Claude St Pierre	29 avril 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, interdiction d'agir à titre de dirigeant, mesures propres au respect de la loi, mesure de redressement et suspension d'inscription
36.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Martin Couture	2013-003	Alain Gélinas Léonard Serafini	8 mai 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription, radiation d'inscription, suspension d'inscription et mesure propre au respect de la loi
37.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gour Assurances inc. et Christiane Gour (<i>Tremblay Bois Mignault Lemay, s.e.n.c.r.l.</i>)	2012-044	Alain Gélinas	9 mai 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant, mesures propres au respect de la loi, suspension d'inscription et mesure de redressement

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
38.	<p>D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>)</p> <p>I Gour Assurances inc. et Christiane Gour (<i>Tremblay Bois Mignault Lemay, s.e.n.c.r.l.</i>)</p>	2012-044	Alain Gélinas	10 mai 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant, mesures propres au respect de la loi, suspension d'inscription et mesure de redressement
39.	<p>D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>)</p> <p>I Daniel Pharand (<i>Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP</i>)</p> <p>I Jacques Gagnon (<i>Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.</i>)</p> <p>I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>)</p> <p>I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)</p>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	20 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
40.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Pharand (<i>Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP</i>) I Jacques Gagnon (<i>Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.</i>) I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>) I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension
41.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Pharand (<i>Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP</i>) I Jacques Gagnon (<i>Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.</i>) I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>) I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	22 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
42.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Pharand (<i>Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP</i>) I Jacques Gagnon (<i>Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.</i>) I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>) I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension
43.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Pharand (<i>Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP</i>) I Jacques Gagnon (<i>Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.</i>) I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>) I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	24 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
44.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Pharand (<i>Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP</i>) I Jacques Gagnon (<i>Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.</i>) I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>) I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension
45.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Pharand (<i>Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP</i>) I Jacques Gagnon (<i>Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.</i>) I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>) I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	28 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
46.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Daniel Pharand (<i>Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP</i>) I Jacques Gagnon (<i>Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.</i>) I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais (<i>Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.</i>) I Louis Paquet (<i>Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.</i>)	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	29 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension

Le 14 février 2013

Légende :

D : Partie demanderesse I : Partie intimée R : Partie requérante
M : Partie mise en cause IT : Partie intervenante

Coordonnées :

Salle d'audience : Salle Paul Fortugno
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-2211 Télécopieur : (514) 873-2162
Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-005

DÉCISION N° : 2010-005-012

DATE : Le 22 janvier 2013

EN PRÉSENCE DE : M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

AQUABLUE INTERNATIONAL

et

AQUABLUE SPRING WATER INTERNATIONAL INC.

et

MANUEL DA SILVA

Parties intimées

et

BANQUE CIBC

Partie mise en cause

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 250, 2^e al., *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) et art 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

M^e Tristan Desjardins
 (Lepage, Carette s.n.a.)
 Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 22 janvier 2013

DÉCISION

[1] Le 5 mars 2010, le Bureau de décision et de révision (le « *Bureau* ») accueillait une demande de l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») en prononçant à l'encontre des intimés une ordonnance de blocage, une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs et une ordonnance d'interdiction d'agir

à titre de conseiller¹, le tout en vertu des articles 249, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*², ainsi que des articles 93 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³.

[2] Les conclusions de l'ordonnance de blocage étaient à l'effet suivant :

« ORDONNANCE DE BLOCAGE EN VERTU DE L'ARTICLE 249 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DES ARTICLES 93 ET 115.9 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

IL ORDONNE aux sociétés Aquablue International et Aquablue Spring Water International inc., ainsi qu'à Manuel Da Silva de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;

IL ORDONNE à Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc. et Manuel Da Silva de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle, notamment dans les différents comptes bancaires qui sont ouverts à leurs noms;

IL ORDONNE à la Banque CIBC, sise au 2540, boulevard Daniel-Johnson à Laval (Québec) H7T 2S3, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tous les comptes qui sont ouverts au nom de Manuel Da Silva et dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros 7986831-01331 et 7986939-01331; »⁴

[3] Cette ordonnance de blocage a été prolongée par le Bureau le 28 juin 2010⁵ et le 22 octobre 2010⁶. Le 8 juillet 2010⁷, le Bureau a accordé une levée de blocage en faveur des intimés; elle a été prononcée à certaines conditions. Cependant, cette décision a été infirmée par la Cour du Québec le 24 octobre 2011⁸.

[4] Le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage aux dates suivantes :

- le 19 novembre 2010⁹;
- le 18 mars 2011¹⁰;
- le 13 juillet 2011¹¹;
- le 28 octobre 2011¹²;
- le 23 février 2012¹³;
- le 11 juin 2012¹⁴; et

1. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDRVM 23.
 2. L.R.Q., c. V-1.1.
 3. L.R.Q., c. A-33.2.
 4. Précitée, note 1, 20.
 5. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDR 47.
 6. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDR 89.
 7. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDR 46.
 8. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2011 QCCQ 12573.
 9. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2010 QCBDR 90.
 10. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2011 QCBDR 26.
 11. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2011 QCBDR 64.
 12. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2011 QCBDR 91.
 13. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2012 QCBDR 14.

- le 4 octobre 2012¹⁵.

[5] Le 20 décembre 2012, l'Autorité a saisi le Bureau d'une demande à l'effet de prolonger l'ordonnance de blocage; un avis d'audience a été signifié à toutes les parties pour une audience devant se tenir le 22 janvier 2013, suivant le mode spécial de signification autorisé pour les intimés.

L'AUDIENCE

[6] L'audience a eu lieu au siège du Bureau, à la date prévue, en présence du procureur de l'Autorité seulement. Les intimés, quoique dûment avisés, ne se sont pas présentés à l'audience.

[7] Le procureur de l'Autorité a rappelé que l'Autorité a logé à l'encontre des intimés 42 chefs d'infractions devant la Chambre pénale de la Cour du Québec pour avoir contrevenu à plusieurs dispositions de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Selon le procureur, tout indique que le procès pénal procédera par défaut. Ce dernier a été fixé en juin 2013 pour une durée de 4 jours.

[8] Le procureur a noté que les procédures pénales permettront à l'Autorité de rencontrer les investisseurs, de confirmer la totalité des montants investis et d'identifier les meilleurs recours pour un remboursement maximal aux investisseurs. L'enquête se poursuit donc par les procédures pénales entreprises qui culmineront par la tenue du procès au mois de juin 2013.

[9] Il a soumis que les motifs initiaux du blocage du Bureau subsistent et que vu l'absence des intimés, qui ne sont pas venus devant le tribunal assumer leur fardeau prévu à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, le blocage devait être à nouveau prolongé. Il a également ajouté que l'intérêt public militait en faveur de ce renouvellement.

L'ANALYSE

[10] L'Autorité demande au Bureau de prolonger l'ordonnance de blocage qu'il a prononcée le 5 mars 2010¹⁶, telle que renouvelée depuis. À l'occasion d'une demande de prolongation de blocage, le Bureau se penche sur l'existence des motifs initiaux au soutien de l'ordonnance de blocage et il appartient aux intimés d'établir que ceux-ci ont cessé d'exister.

[11] De plus, le Bureau s'intéresse à l'avancement de l'enquête de l'Autorité, laquelle s'étend aux mesures prises par cette dernière pour veiller à l'application de la loi. En l'occurrence, l'enquête de l'Autorité se poursuit dans le cadre des procédures pénales entamées par cette dernière. De plus, les intimés ne se sont pas manifestés pour contester la présence des motifs initiaux.

[12] Par conséquent, le Bureau est d'avis qu'il y a lieu d'accorder la demande de prolongation de blocage de l'Autorité, considérant que l'enquête se poursuit et que les motifs initiaux existent toujours.

LA DÉCISION

[13] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de l'Autorité et a entendu les représentations du procureur de l'Autorité. Les intimés ne se sont pas présentés pour contester la demande de l'Autorité.

[14] Par conséquent, le Bureau de décision et de révision, en vertu de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, prolonge la susdite ordonnance de blocage qu'il avait prononcée le 5 mars 2010¹⁷, telle que renouvelée depuis¹⁸ :

14. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2012 QCBDR 68.

15. *Autorité des marchés financiers c. Aquablue International*, 2012 QCBDR 117.

16. Précitée, note 1.

17. Précitée, note 1.

18. Précitées, notes 5, 6 et 9 à 15.

- **IL ORDONNE** aux sociétés Aquablue International et Aquablue Spring Water International inc., ainsi qu'à Manuel Da Silva de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;
- **IL ORDONNE** à Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc. et Manuel Da Silva de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle, notamment dans les différents comptes bancaires qui sont ouverts à leurs noms; et
- **IL ORDONNE** à la Banque CIBC, sise au 2540, boulevard Daniel-Johnson à Laval (Québec) H7T 2S3, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tous les comptes qui sont ouverts au nom de Manuel Da Silva et dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros 7986831-01331 et 7986939-01331.

[15] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la présente ordonnance entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et le restera pour une période de 120 jours, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 22 janvier 2013.

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

2.2 DÉCISIONS (SUITE)**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-007
 DÉCISION N° : 2009-007-013
 DATE : Le 25 janvier 2013

EN PRÉSENCE DE : **M^e ALAIN GÉLINAS**
M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.
OVERSEA CHINESE FUND LIMITED PARTNERSHIP
 et
WEIZHEN TANG AND ASSOCIATES INC.
 et
WEIZHEN TANG CORPORATION
 et
WEIZHEN TANG
 et
INTERACTIVE BROKER
 Parties intimées

PROLONGATION D'UNE ORDONNANCE DE BLOCAGE

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

M^e David Bélanger
 (Girard et al.)
 Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 24 janvier 2013

DÉCISION

[1] Le 3 avril 2009, l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce une ordonnance réciproque d'interdiction d'opérations sur valeurs et de refus du bénéfice de dispenses ainsi qu'une ordonnance de blocage à

l'encontre des intimés, le tout en vertu des articles 249, 264, 265, 318.2, 323.7¹ et 323.8.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, tels qu'en vigueur à ce moment.

[2] Suite à cette demande, le Bureau a, le 14 avril 2009, prononcé les ordonnances suivantes à l'encontre des intimés³ :

- Il interdit à Oversea Chinese Fund Limited Partnership, Weizhen and Associates inc., Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang, à leurs dirigeants, représentants et administrateurs toute activité, directement, indirectement ou via Internet, en vue d'effectuer toute opération sur valeurs;
- Il refuse à Oversea Chinese Fund Limited Partnership, Weizhen and Associates inc., Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang, à leurs dirigeants, représentants et administrateurs, le bénéfice de toutes dispenses prévues par la *Loi sur les valeurs mobilières* ou par règlement;
- Il ordonne à Oversea Chinese Fund Limited Partnership, Weizhen and Associates inc., Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang, à leurs dirigeants, représentants et administrateurs, et à toute personne ayant connaissance de la décision du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières de ne pas retirer de fonds, titres ou autres biens dans les mains d'Interactive Broker qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle;
- Il ordonne à Interactive Broker de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour le compte de Oversea Chinese Fund Limited Partnership, Weizhen and Associates inc., Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang;
- Il autorise la signification de la présente décision pour les intimés suivants : Oversea Chinese Fund Limited Partnership, Weizhen and Associates inc, Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang, par télécopieur ou par courriel adressé à l'avocat de ces derniers.

[3] L'ordonnance de blocage initiale a été prolongée à plusieurs reprises⁴.

[4] Le 14 décembre 2012, l'Autorité a adressé au Bureau une demande de prolongation de l'ordonnance de blocage, en vertu du 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Un avis d'audience a été signifié à toutes les parties pour une audience devant se tenir le 24 janvier 2013.

L'AUDIENCE

[5] L'audience du 24 janvier 2013 a eu lieu en présence du procureur de l'Autorité. Les intimés n'étaient ni présents, ni représentés à l'audience, quoiqu'ils aient reçu signification de l'avis d'audience du Bureau. Le procureur de l'Autorité a précisé au Bureau que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale existent toujours et que l'enquête de cet organisme dans le présent dossier se poursuit.

[6] Les procédures pénales entreprises en Ontario contre les intimés sont suspendues puisque les procédures criminelles s'y dérouleront en premier. Le procès a débuté le 10 septembre 2012 pour plusieurs semaines. Les jurés ont déclaré l'accusé coupable en octobre 2012 et les représentations sur sentence auront lieu en février 2013.

¹ Cet article a été remplacé depuis par l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

² L.R.Q., c. V-1.1.

³ *Autorité des marchés financiers c. Oversea Chinese Fund Limited Partnership*, 2009 QCBDRVM 27.

⁴ *Autorité des marchés financiers c. Oversea Chinese Fund Limited Partnership*, 2009 QCBDRVM 34, 2009 QCBDRVM 69, 2010 QCBDRVM 19, 2010 QCBDR 52, 2010 QCBDR 98, 2011 QCBDR 21, 2011 QCBDR 53, 2011 QCBDR 94, 2012 QCBDR 21, 2012 QCBDR 63, 2012 QCBDR 115.

L'ANALYSE

[7] Il appert que l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession⁵.

[8] De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle⁶.

[9] Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont il a le dépôt ou qui en ont la garde ou le contrôle⁷. Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[10] Or, aucune des parties intéressées ne s'est prévaluée de l'opportunité qui leur est offerte de se faire entendre lors de l'audience dans le but de s'opposer au renouvellement de l'ordonnance de blocage. Il appert que l'enquête de l'Autorité se poursuit, afin notamment de prêter assistance à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

[11] Il appert également que dans cette province, des procédures administratives, criminelles et pénales sont pendantes. Enfin, les motifs de l'ordonnance initiale subsistent. Dans ces circonstances, le Bureau est prêt à prononcer une décision à l'effet de prolonger le blocage dans le présent dossier.

LA DÉCISION

[12] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers, telle que présentée au cours de l'audience du 24 janvier 2013 devant ce tribunal. Le Bureau souligne que les intimés, malgré la signification de l'avis d'audience, ne se sont pas présentés à l'audience et ont par conséquent fait défaut d'établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister.

[13] Considérant la demande de l'Autorité, le fait que les motifs initiaux existent toujours et que l'enquête se poursuit, afin notamment de prêter assistance aux diverses procédures entreprises en Ontario, le Bureau est prêt à accueillir la demande de prolongation de blocage.

[14] Par conséquent, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et de l'article 250, 2^e alinéa de la *Loi sur les valeurs mobilières*, le Bureau prolonge l'ordonnance de blocage n° 2009-007-001 qu'il a prononcée le 14 avril 2009, telle que renouvelée depuis, et ce, de la manière suivante :

IL ORDONNE à Oversea Chinese Fund Limited Partnership, Weizhen and Associates inc., Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang, à leurs dirigeants, représentants et administrateurs, et à toute personne ayant connaissance de la décision du Bureau de décision et de révision de ne pas retirer de fonds, titres ou autres biens dans les mains d'Interactive Broker qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle; et

IL ORDONNE à Interactive Broker de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour le compte de Oversea Chinese Fund Limited Partnership, Weizhen and Associates inc., Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang.

[15] Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la présente ordonnance de prolongation de blocage entre immédiatement en vigueur pour une période de 120 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

⁵ Précitée, note 2, art. 249 (1°).

⁶ *Id.*, art. 249 (2°).

⁷ *Id.*, art. 249 (3°).

Fait à Montréal, le 25 janvier 2013.

(S) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

2.2 DÉCISIONS (SUITE)**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-041

DÉCISION N° : 2009-041-020

DATE : Le 30 janvier 2013

EN PRÉSENCE DE : **M^e ALAIN GÉLINAS**
M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.
NORMAND BOUCHARD
et
MARIO DUMAIS
et
TRI MINH HUYNH
et
MARIO PAQUIN
et
GÉRALD PARKIN
et
GIA TUONG QUAN
et
THINH TUONG QUAN
et
ROBERT SAVOIE
et
BARTELOMEO TORINO
et
RICHARD TREMBLAY
et
CLAUDE VALADE
et
RENÉ VIAU
et
SERGE BELVAL
et
9175-9704 Québec inc.

2009-041-020

PAGE : 2

et

FONDS DE PLACEMENT NOR-WEST

Parties intimées

et

TD WATERHOUSE

et

BANQUE TORONTO DOMINION, 3131, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4R 1Y8

et

BANQUE TORONTO DOMINION, 3590, boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2X 2V3

et

CAISSE POPULAIRE MONTRÉAL-NORD

et

BANQUE SCOTIA

et

SCOTIA MCLEOD DIRECT INVESTING

et

BANQUE DE MONTRÉAL, succursale située au 61, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec)

et

QUESTRADE INC.

et

RBC DIRECT INVESTING

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, succursale principale située au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec)
H3C 3B5

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, succursale située au 825, rue St-Laurent, Longueuil (Québec)

et

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PIERRE-BOUCHER

et

VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS

et

COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE INC.

et

BMO LIGNE D'ACTION INC.

Parties mises en cause

et

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Partie intervenante

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1), art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

M^e Isabelle Bédard

(Girard et al.)

Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 25 janvier 2013

DÉCISION

L'HISTORIQUE DU DOSSIER

L'ORDONNANCE INITIALE

[1] Le 7 décembre 2009, le Bureau de décision et de révision (le « Bureau ») a prononcé un blocage, une interdiction d'opérations sur valeurs, une interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et une mesure visant à assurer le respect de la loi, le tout à la demande de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »)¹. Ces ordonnances ont été prononcées en vertu des articles 249, 250, 265, 266 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² et des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³, tels qu'ils étaient en vigueur à ce moment.

LES DEMANDES D'AUDIENCE DES INTIMÉS

[2] Les intimés Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau, Fonds de Placement Nor-West et Michel Larocque ont saisi le Bureau d'une demande d'être entendus. Une audience a été fixée au 21 décembre 2009. À cette date, les intimés Tri Minh Huynh, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, 9137-1534 Québec inc. et 9201-7144 Québec inc., ont, par l'entremise de leur procureur, manifesté auprès du Bureau leur désir d'être entendus, suivant la décision du 7 décembre 2009.

[3] De plus, lors de l'audience du 21 décembre 2009, le procureur de l'intimé Mario Dumais a comparu pour ce dernier. Les intimés ont formulé des demandes de levée partielle de blocage et l'audience s'est poursuivie le 22 décembre 2009, afin de permettre aux intimés de compléter leur preuve.

LA LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE ET LES PROCÉDURES JUDICIAIRES

[4] Suivant ces demandes, le Bureau a, le 23 décembre 2009, accordé une levée partielle de blocage en faveur de certains intimés⁴. Les 26 et 27 janvier 2010, les intimés Michel Larocque, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau et Fonds de Placement Nor-West et les intimés Tri Minh Huynh, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, 9137-1534 Québec inc., 9201-7144 Québec inc. ont déposé une requête en annulation d'une partie de la décision numéro 2009-041-001, à savoir celle concernant l'ordonnance de blocage, pour motif d'insuffisance *ab initio*.

[5] Dans l'intervalle, le Bureau a reçu signification d'une requête en jugement déclaratoire et d'un avis d'intention de soulever l'inconstitutionnalité de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et du deuxième aliéna de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, le tout déposé à la Cour supérieure par Normand Bouchard, Michel Larocque, Claude Valade, René Viau, Richard Tremblay et Fonds de Placement Nor-West⁵. Les intimés Michel Larocque, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau et Fonds de Placement Nor-West ont retiré le 21 mai 2010 leur requête en annulation de blocage.

LES ORDONNANCES DE PROLONGATION DE BLOCAGE

1 Autorité des marchés financiers c. Bouchard, 2009 QCBDRVM 78.
2 L.R.Q., c. V-1.1.
3 L.R.Q., c. A-33.2.
4 Autorité des marchés financiers c. Tremblay, 2009 QCBDRVM 79.
5 Dossier n° 500-36-005331-106.

2009-041-020

PAGE : 4

[6] Le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 7 décembre 2009 à plusieurs reprises :

- le 1^{er} avril 2010⁶;
- le 28 juillet 2010⁷;
- le 19 novembre 2010⁸;
- le 18 mars 2011⁹;
- le 11 juillet 2011¹⁰;
- le 3 novembre 2011¹¹;
- le 29 février 2012¹²;
- le 21 juin 2012¹³; et
- le 5 octobre 2012¹⁴.

LE MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION

[7] Notons que la décision du 28 juillet 2010 de prolongation de blocage contenait également une décision de mode spécial de signification visant toute nouvelle décision et procédure à intervenir dans le présent dossier :

« 1) Il autorise la signification à la mise en cause Questrade inc. par télécopieur au numéro suivant : (416) 227-0078;

2) Il autorise la signification à la mise en cause RBC Direct Investing par huissier, à l'adresse suivante, soit le 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8 (à l'attention de John Caucci);

3) Il autorise la signification à la mise en cause BMO Ligne d'Action inc. par huissier, à l'adresse suivante, soit le 2015, rue Peel, bureau 200, Montréal, Québec, H3A 1T8;

4) Il autorise la signification à 9179-5252 Québec inc., à Air Bermuda inc. et à Robert Savoie par la publication d'un communiqué sur le site Internet de l'Autorité, soit le <http://www.lautorite.qc.ca/>;

5) Il autorise la signification à 9175-9704 Québec inc. par télécopieur, à l'attention de M^e Prihoda;

6) Il autorise la signification à Aquamondial inc. par une signification à l'attention de Jacky Quan, un administrateur d'Aquamondial inc.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2010 QCBDR 25.
⁷ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2010 QCBDR 53.
⁸ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2010 QCBDR 102.
⁹ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 25.
¹⁰ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 66.
¹¹ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 102.
¹² *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2012 QCBDR 22.
¹³ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2012 QCBDR 77.
¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2012 QCBDR 111.

2009-041-020

PAGE : 5

La présente décision pour un mode spécial de signification sera valide pour la présente décision ainsi que pour toute nouvelle décision et procédure à intervenir dans le présent dossier, à moins d'avis contraire. »

L'AUDIENCE ET LA DÉCISION DE MAINTIEN DES ORDONNANCES DU BUREAU

[8] Une audience portant sur la demande d'être entendus des intimés s'est tenue les 20 et 21 octobre 2010 au siège du Bureau, en présence de la procureure de l'Autorité et du procureur des intimés Normand Bouchard, Richard Tremblay, Claude Valade, René Viau, Fonds de Placement Nor-West et Michel Larocque.

[9] Lors de l'audience du 20 octobre 2010, la procureure de l'Autorité a déposé une lettre reçue de M^e Jean-François Brière à l'effet que les intimés Tri Minh Huynh, Gia Tuong Quan, Thinh Tuong Quan, 9137-1534 Québec inc. et 9201-7144 Québec inc. renonçaient à leurs droits d'être entendus à l'audition devant se tenir du 20 au 22 octobre 2010.

[10] Après l'audience des 20 et 21 octobre 2010, la demande d'être entendus des intimés a été prise en délibéré par le Bureau. Le Bureau a rendu sa décision le 27 juin 2011¹⁵; il a alors confirmé le contenu de sa décision du 7 décembre 2009, sauf à l'égard de Michel Larocque. Les interdictions et le blocage prononcés à l'encontre de ce dernier ont été levés.

LA LEVÉE DE BLOCAGE EN FAVEUR DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA ET LA DEMANDE DE RESTITUTION DE L'AUTORITÉ

[11] De plus, le Bureau avait été saisi le 15 octobre 2010 d'une requête en intervention et en levée partielle de blocage de la part de la Gendarmerie Royale du Canada (la « GRC »). Une partie de cette requête avait été présentée lors de l'audience tenue les 20 et 21 octobre 2010, mais la preuve de l'intervenante-requérante n'était pas terminée. Le procureur de la GRC est donc intervenu à l'audience du 5 juillet 2011 pour demander à ce qu'une date d'audience soit fixée, afin de lui permettre de clore sa requête.

[12] Le 22 septembre 2011, l'Autorité a présenté au Bureau une demande de levée partielle de blocage et de restitution de fonds à la GRC et à l'Autorité, cette dernière réclamant le reliquat contenu dans le compte bancaire de Fonds de Placement Nor-West, après le remboursement à la GRC. Le 6 octobre 2011, la GRC a adressé au Bureau une demande amendée de levée partielle du blocage visant les fonds contenus dans le compte du Fonds de Placement Nor-West, le tout pour un montant de 10 913,17 \$.

[13] La demande de levée partielle de blocage de la GRC a été accordée par le Bureau le 3 novembre 2011¹⁶. La procureure de l'Autorité avait demandé lors de l'audience de ne pas procéder pour le moment sur sa demande de restitution du reliquat, après remboursement de la GRC.

[14] Le 29 mai 2012, l'Autorité a saisi le Bureau d'une demande amendée visant à obtenir la levée partielle de l'ordonnance de blocage et la restitution du reliquat des sommes se trouvant dans le compte de Fonds de Placement Nor-West auprès de la Banque Royale du Canada. La demande a été entendue le 18 juin 2012.

¹⁵ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 50.

¹⁶ *Autorité des marchés financiers c. Bouchard*, 2011 QCBDR 102.

2009-041-020

PAGE : 6

[15] Le Bureau a rendu sa décision le 21 juin 2012¹⁷ et a accordé la levée partielle du blocage en faveur de l'Autorité relativement au compte de Fonds de Placement Nor-West auprès de la Banque Royale du Canada.

LE BLOCAGE ADDITIONNEL

[16] Le 2 février 2012, suivant une demande de l'Autorité et une audience *ex parte* tenue le 31 janvier 2012, le Bureau a prononcé une ordonnance de blocage à l'encontre de Tri Minh Huynh visant un immeuble détenu par ce dernier¹⁸. Le 15 février 2012, le Bureau a reçu un avis de contestation de cette décision par Tri Minh Huynh. Ce dernier s'est toutefois désisté de sa contestation le 1^{er} mai 2012 et une requête pour levée partielle de blocage a été présentée le 24 mai 2012 en même temps qu'une demande de prolongation de blocage relativement à l'immeuble.

[17] Le 28 mai 2012, le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage du 2 février 2012 et a levé l'ordonnance de blocage pour permettre à Tri Minh Huynh d'ouvrir un compte bancaire et pour les fins de la vente de l'immeuble, le tout étant sujet à certaines conditions¹⁹.

LA DEMANDE DE PROLONGATION DE BLOCAGE DE L'AUTORITÉ

[18] Enfin, le 20 décembre 2012, le Bureau a été saisi d'une nouvelle demande de prolongation de blocage dans le présent dossier. Un avis d'audience a été signifié à toutes les parties, notamment selon le mode spécial de signification autorisé, afin de les aviser de la tenue d'une audience le 25 janvier 2013.

L'AUDIENCE

[19] L'audience a eu lieu à la date prévue, en présence de la procureure de l'Autorité. Les intimés et les mises en cause n'étaient ni présents ni représentés à l'audience, quoique dûment signifiés.

[20] La procureure de l'Autorité a mentionné que les motifs initiaux sont toujours présents et que l'enquête se poursuit. Les procédures criminelles sont en cours pour les volets concernant Fonds de Placement Nor-West et Jackie Quan. Dans le premier, les procédures sont en cours pour les intimés Claude Valade et René Viau, pour ce qui est de Richard Tremblay, l'enquête préliminaire a été remise au 27 janvier 2014.

[21] Dans le second volet, les enquêtes préliminaires de février ont été annulées en raison d'une requête en suspension d'instance pour permettre aux intimés d'être représentés par avocats. De nouvelles dates ont été fixées du 21 au 31 mai 2013 et deux semaines supplémentaires seront ajoutées à l'automne. Les dates restent à être déterminées.

[22] Relativement à la poursuite pénale entreprise par l'Autorité, une audience *pro forma* est prévue pour le 11 mars 2013. Finalement, la procureure de l'Autorité a demandé au Bureau de prolonger l'ordonnance de blocage dans le présent dossier pour une durée de 120 jours.

L'ANALYSE

[23] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession²⁰.

¹⁷ *Autorité des marchés financiers c. Fonds de placement Nor-West*, 2012 QCBDR 70.

¹⁸ *Autorité des marchés financiers c. Huynh*, 2012 QCBDR 16.

¹⁹ *Autorité des marchés financiers c. Huynh*, 2012 QCBDR 55.

2009-041-020

PAGE : 7

[24] De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle²¹. Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle²².

[25] Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[26] Il est à noter qu'aucun des intimés n'était présent à l'audience du 25 janvier 2013, alors que l'avis d'audience du Bureau leur avait été signifié. Ils n'étaient pas non plus représentés. Du fait de cette absence, ils ont fait défaut d'établir que les motifs initiaux de l'ordonnance de blocage du Bureau avaient cessé d'exister.

[27] De plus, les procédures criminelles et pénales se poursuivent. Le Bureau est donc d'avis qu'il y a lieu d'accorder la demande de prolongation de l'ordonnance de blocage dans le présent dossier.

LA DÉCISION

[28] **PAR CES MOTIFS**, le Bureau de décision et de révision, en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* prolonge l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 7 décembre 2009²³, et ce, de la manière suivante :

- 1) **IL ORDONNE** à la Banque TD Canada Trust, succursale située au 3131, boul. Côte-Vertu à St-Laurent, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, et dont les titulaires sont Jackie Quan et Tri Minh Huynh, notamment dans les comptes suivants :
 - i. compte 0002343 dont le titulaire est Jackie Quan;
 - ii. compte 5627044 dont le titulaire est Jackie Quan;
- 2) **IL ORDONNE** à la Banque TD Waterhouse située au 500, rue Saint-Jacques Ouest à Montréal, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont les titulaires sont Jackie Quan et Gia Tuong Quan notamment dans les comptes de courtage suivants :
 - i. compte 589451A dont le titulaire est Jackie Quan;
 - ii. compte 603078A dont le titulaire est Gia Tuong Quan;
- 3) **IL ORDONNE** à BMO Ligne d'Action inc., située au 100 King St. W., Floor B1, à Toronto, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Jacky Quan, notamment dans le compte portant le numéro 2153593021;

²⁰ Précitée, note 2, art. 249 (1°).

²¹ *Id.*, art. 249 (2°).

²² *Id.*, art. 249 (3°).

²³ Précitée, note 1.

2009-041-020

PAGE : 8

- 4) **IL ORDONNE** à la Caisse populaire Pierre-Boucher, située au 2401, boul. Roland-Therrien à Longueuil, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Investissement Max, notamment le compte portant le numéro 94488;
- 5) **IL ORDONNE** à Courtage Direct Banque Nationale inc., située au 1100, rue University, 7e étage, à Montréal de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Mario Dumais, notamment dans le compte portant le numéro 66W6ZHA;
- 6) **IL ORDONNE** à la Banque Royale du Canada, située 825, rue St-Laurent à Longueuil, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Investissement Max, notamment dans les comptes 1005388 et 1005594.
- 7) **IL ORDONNE** à RBC Direct Investing, située au 200 Bay Street, North Tower, P.O. Box 75, à Toronto de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, dont le titulaire est Investissement Max, notamment dans le compte portant le numéro 6896424915;
- 8) **IL ORDONNE** aux intimés dont les noms apparaissent ci-après de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens, des comptes identifiés à l'Annexe A de la présente décision;
 - Normand Bouchard;
 - Mario Dumais;
 - Tri Minh Huynh;
 - Mario Paquin;
 - Gérald Parkin;
 - Gia Tuong Quan;
 - Thinh Tuong Quan;
 - Robert Savoie;
 - Bartelomeo Torino;
 - Richard Tremblay;
 - Claude Valade;
 - René Viau;
 - Serge Belval;
 - 9175-9704 Québec inc. faisant affaires sous la dénomination sociale d'Investissement Max; et
 - Fonds de Placement Nor-West.
- 9) **IL ORDONNE** aux intimés dont les noms apparaissent ci-après de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres bien en leur possession;
 - Normand Bouchard;

2009-041-020

PAGE : 9

- Mario Dumais;
- Tri Minh Huynh;
- Mario Paquin;
- Gérald Parkin;
- Gia Tuong Quan;
- Thinh Tuong Quan;
- Robert Savoie;
- Bartelomeo Torino;
- Richard Tremblay;
- Claude Valade;
- René Viau;
- Serge Belval;
- 9175-9704 Québec inc. faisant affaires sous la dénomination sociale d'Investissement Max; et
- Fonds de Placement Nor-West.

[29] Enfin, le Bureau rappelle que le mode spécial de signification qu'il a accordé dans la décision du 28 juillet 2010 est valide pour la présente décision, à savoir :

- 1) Il autorise la signification à la mise en cause Questrade inc. par télécopieur au numéro suivant : (416) 227-0078;
- 2) Il autorise la signification à la mise en cause RBC Direct Investing par huissier, à l'adresse suivante, soit le 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8 (à l'attention de John Caucci);
- 3) Il autorise la signification à la mise en cause BMO Ligne d'Action inc. par huissier, à l'adresse suivante, soit le 2015, rue Peel, bureau 200, Montréal, Québec, H3A 1T8;
- 4) Il autorise la signification à 9179-5252 Québec inc., à Air Bermuda inc. et à Robert Savoie par la publication d'un communiqué sur le site Internet de l'Autorité, soit le <http://www.lautorite.qc.ca/>;
- 5) Il autorise la signification à 9175-9704 Québec inc. par télécopieur, à l'attention de M^e Pihoda;
- 6) Il autorise la signification à Aquamondial inc. par une signification à l'attention de Jacky Quan, un administrateur d'Aquamondial inc.

[30] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, les ordonnances de blocage entrent en vigueur à la date à laquelle elles ont été prononcées et le resteront pour une période de 120 jours, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme.

2009-041-020

PAGE : 10

Fait à Montréal, le 30 janvier 2013.

(S) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

ANNEXE A

Institutions bancaires	Succursale	Transit	Détenteur	No. de compte
TD Canada Trust	3131, boul. de la Côte-vertu à St-Laurent (Québec)	361	Jacky Quan	5627044
TD Canada Trust	3131, boul. de la Côte-vertu à St-Laurent (Québec)	361	Jacky Quan	0002343
TD Waterhouse	500, rue St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1S1		Jacky Quan	589451A
TD Waterhouse	500, rue St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1S1		Gia Tuong Quan	603078A
BMO Ligne d'Action	100 King St. W., Floor B1, Toronto, Ontario, M5X 1H3		Jacky Quan	215359302
Caisse populaire Pierre-Boucher	2401, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec)	30446	Investissement Max	94488
Courtage Direct Banque Nationale	1100, rue University, 7e étage, Montréal (Québec), H3B 2G7		Mario Dumais	66W6ZHA
RBC Banque Royale	825, rue St-Laurent, Longueuil (Québec)	1851	Investissement Max	1005388
RBC Banque Royale	825, rue St-Laurent, Longueuil (Québec)	1851	Investissement Max	1005594
RBC Direct Investing	200 Bay Street, North Tower, P.O. Box 75, Toronto, Ontario M5J 2Z5		Investissement Max	6896424915

2.2 DÉCISIONS (SUITE)**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-023
 DÉCISION N° : 2010-023-012
 DATE : Le 7 février 2013

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS
 M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

RAPHAËL HUPPÉ

et

JOHANNE LEPAGE

et

NICHOLAS PETRELLA

et

VIDA PHARMA INTERNATION CORPORATION

et

MANON CHIASSON

et

EFFECTIVE CONTROL CORPORATION

Parties intimées

et

BANQUE DE MONTRÉAL

et

BANQUE ROYALE DU CANADA

Parties mises en cause

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE ET DÉCISION POUR MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION
 [art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V.-1.1, art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 et art. 16, *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*, (2004) 136 G.O. II, 4695]

Jean-Sébastien Rodriguez, stagiaire en droit et M^e Mélanie Béland
 (Girard et al.)
 Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 4 février 2013

DÉCISION

[1] Le 22 juin 2010, l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») a, dans le cadre d'une audience *ex parte*, saisi le Bureau de décision et de révision (le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce une ordonnance de blocage et une interdiction d'opérations sur valeurs.

[2] Le 29 juin 2010, le Bureau a prononcé la décision n° 2010-023-001¹ à l'encontre des intimés et mises en cause suivants, le tout en vertu des articles 249 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² et des articles 93 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³ :

Intimés

- Raphaël Huppé;
- Johanne Lepage;
- Nicholas Petrella;
- Vida Pharma Internation Corporation;
- Manon Chiasson; et
- Effective Control Corporation;

Mises en cause

- Banque de Montréal; et
- Banque Royale du Canada⁴.

[3] Le 22 octobre 2010⁵, le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage pour une période prédéterminée, soit jusqu'au 30 novembre 2010, afin de permettre aux intimés d'être présents à une audience qui a été fixée au 10 novembre 2010, suivant la demande des intimés. Suite à cette audience, le Bureau a, le 19 novembre 2010⁶, prolongé l'ordonnance de blocage initiale pour une période de 120 jours.

[4] À la demande de l'Autorité, le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage initiale aux dates suivantes :

- le 17 mars 2011⁷;
- le 11 juillet 2011⁸;
- le 2 novembre 2011⁹;
- le 28 février 2012¹⁰;
- le 21 juin 2012¹¹; et

¹ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2010 QCBDR 49.

² L.R.Q., c. V-1.1.

³ L.R.Q., c. A-33.2.

⁴ La décision du 29 juin 2010 du Bureau fut rectifiée le 13 septembre 2010, à la demande de l'Autorité, pour qu'elle vise Effective Control Corporation plutôt que Contrôle transport Effectif.

⁵ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2010 QCBDR 86.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2010 QCBDR 99.

⁷ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2011 QCBDR 27.

⁸ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2011 QCBDR 61.

⁹ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2011 QCBDR 101.

¹⁰ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2012 QCBDR 26.

- le 16 octobre 2012¹².

[5] Le 9 janvier 2013, l'Autorité a à nouveau demandé au Bureau de prolonger l'ordonnance de blocage initiale. Les parties ont été convoquées à une audience devant avoir lieu le 4 février 2013.

L'AUDIENCE

[6] L'audience a eu lieu à la date prévue en présence des procureurs de l'Autorité. Les intimés et mises en cause ne se sont pas présentés et n'étaient pas représentés à l'audience, quoique l'avis leur ait été dûment signifié.

[7] Le procureur de l'Autorité a mentionné que l'Autorité a intenté une poursuite pénale à l'égard de Raphaël Huppé; celle-ci comporte les 77 constats d'infractions suivants :

- 25 constats pour avoir illégalement exercé l'activité de courtier en valeurs sans être inscrit à ce titre auprès de l'Autorité;
- 25 chefs pour avoir procédé au placement de titre des sociétés Effective Control Transport inc. et/ou Corporation Axyomm Technologies et WESPP International / Vida Pharma Internation Corporation, en l'absence d'un prospectus visé par l'Autorité;
- 21 constats pour avoir déclaré à des investisseurs, à l'occasion d'une opération sur des titres, que ceux-ci pourraient éventuellement être admis à la bourse ou qu'ils seraient remboursés, sans l'autorisation préalable de l'Autorité;
- 1 constat pour avoir fait valoir à des investisseurs, à l'occasion d'une opération sur des titres, que ceux-ci pourraient être remboursés; et
- 6 constats pour avoir transmis des informations fausses ou trompeuses à l'occasion d'une opération sur des titres.

[8] Le procureur de l'Autorité a souligné qu'une audience *pro forma* est prévue dans le dossier pénal pour le 12 mars 2013. Il a indiqué que les motifs initiaux qui ont amené le Bureau à prononcer son ordonnance de blocage originale dans le présent dossier existent toujours et que l'enquête, dans son sens large, se poursuit. Il a noté que les intimés ne se sont pas présentés à l'audience pour contester que les motifs initiaux existent toujours.

[9] Ce procureur a demandé au Bureau de prolonger le blocage, considérant que l'enquête se poursuit et que les motifs initiaux existent toujours. À cet égard, il a plaidé que l'enquête s'étend au-delà de la collecte d'informations et inclut les mesures prises pour l'application de la loi¹³.

[10] Finalement, il a demandé que le tribunal accorde un mode spécial de signification de la décision à intervenir, afin qu'elle puisse être signifiée à l'intimée Effective Control Corporation, au moyen de la publication d'un communiqué de presse sur le site Internet de l'Autorité.

L'ANALYSE

[11] Dans le cadre d'une demande de prolongation de blocage, le Bureau peut l'accorder si un intimé n'arrive pas à établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister. Le Bureau se penche également sur la continuité de l'enquête. En vertu de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, le fardeau repose sur les intimés de démontrer que les motifs initiaux ont cessé d'exister.

¹¹ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2012 QCBDR 65.

¹² *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2012 QCBDR 112.

¹³ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar inc.*, 2010 QCBDRVM 13.

[12] Aucun des intimés n'était présent à l'audience. Ils ont donc fait défaut d'établir que les motifs initiaux ont cessé d'exister. De plus, le procureur de l'Autorité a indiqué que des chefs d'accusation ont été déposés à l'égard de l'intimé Raphaël Huppé. Des procédures pénales sont en cours.

[13] Rappelons ici que dans la décision du Bureau dans le dossier *Gestion Guychar inc.*¹⁴, il a été établi que l'enquête comprend non seulement la collecte d'informations, mais aussi les procédures qui peuvent être engagées suivant cette collecte. Il convient donc d'accorder la prolongation de l'ordonnance de blocage demandée par l'Autorité, vu que les motifs initiaux sont toujours existants, que les intimés ne se sont pas présentés pour contester ce fait et que des procédures pénales ont été entreprises à l'égard de Raphaël Huppé.

[14] Enfin, le Bureau accueille la demande de l'Autorité pour un mode spécial de signification à l'égard de la société intimée Effective Control Corporation.

LA DÉCISION

[15] Le Bureau de décision et de révision accorde la demande de prolongation de l'ordonnance de blocage prononcée le 29 juin 2010, telle que rectifiée le 13 septembre 2010 et prolongée depuis¹⁵; il autorise également un mode spécial de signification, le tout en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, du 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 16 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*¹⁶.

PAR CES MOTIFS, LE BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION :

- **ORDONNE** à Vida Pharma Internation Corporation, faisant également affaires sous les noms de Vida Pharma International, WESPP International et 6972012 Canada inc., de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, à quelque endroit que ce soit, y compris auprès de la mise en cause Banque de Montréal, succursale située au 2831, rue Masson à Montréal (Québec), H1Y 1W8, notamment au compte de banque portant le numéro 1029041 (succursale 01691), de même que dans tout coffret de sûreté;
- **ORDONNE** à Raphaël Huppé et à la mise en cause Banque de Montréal, succursale située au 2831, rue Masson à Montréal (Québec), H1Y 1W8, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'ils détiennent ou dont ils ont la garde au nom de Vida Pharma Internation Corporation, Vida Pharma International, WESPP International et 6972012 Canada inc., notamment dans le compte portant le numéro 1029041, de même que dans tout coffret de sûreté;
- **ORDONNE** à Effective Control Corporation, faisant également affaires sous les noms de ECC Networks et ECC Réseautique, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, notamment auprès de la mise en cause Banque Royale du Canada, succursale située au 141, boulevard De Mortagne, Boucherville, Québec (J4B 6G4), notamment dans le compte n° 00901-1016161, de même que dans tout coffret de sûreté;
- **ORDONNE** à Raphaël Huppé et à la mise en cause, Banque Royale du Canada, succursale située au 141, boulevard De Mortagne, Boucherville, Québec (J4B 6G4), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'ils détiennent ou dont ils ont la garde au nom d'Effective Control Corporation, faisant également affaires sous les noms de ECC Networks et ECC Réseautique notamment dans le compte n° 00901-1016161, de même que dans tout coffret de sûreté;

¹⁴ Précitée, note 12.

¹⁵ Précitées, note 7 à 12.

¹⁶ (2004) 136 G.O. II, 4695.

- **AUTORISE** la signification de la présente décision à la société intimée Effective Control Corporation au moyen de la parution d'un communiqué sur le site Internet de l'Autorité, à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

[16] Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la présente ordonnance de blocage entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée, pour une période de 120 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 7 février 2013.

(S) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

2.2 DÉCISIONS (SUITE)**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2011-020
 DÉCISION N° : 2011-020-008
 DATE : Le 8 février 2013

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS
 M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

LUC CHARTRAND

et

IRÈNE HORNEZ

Parties intimées

et

TD WATERHOUSE CANADA INC.

Partie mise en cause

ORDONNANCE DE LEVÉE DE BLOCAGE ET DE RESTITUTION

[art. 249 et 262.1, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1), art. 119 et 127, *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., c. I-14.01) et art. 93 et 94, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

M^e Marie A. Pettigrew
 (Girard et al.)
 Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 21 novembre 2012

DÉCISION

[1] Le 10 mai 2011, le Bureau de décision et de révision (le « *Bureau* ») a, à la suite d'une demande de l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») et d'un engagement souscrit par Luc Chartrand, prononcé une ordonnance de blocage¹, en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs*

¹ *Autorité des marchés financiers c. Chartrand*, 2011 QCBDR 36.

*mobilières*², des articles 119 et 120 de la *Loi sur les instruments dérivés*³ et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*⁴.

[2] Le Bureau a, à la suite de demandes de l'Autorité, prolongé l'ordonnance de blocage aux dates suivantes :

- 1^{er} septembre 2011⁵;
- 20 décembre 2011⁶;
- 16 avril 2012⁷;
- 2 août 2012⁸; et
- 27 novembre 2012⁹.

[3] Le 8 mai 2012¹⁰, le Bureau a accordé une levée partielle de blocage aux seules fins de permettre aux six investisseurs de « CHIL 2 » de récupérer les sommes qu'ils avaient investies auprès de Luc Chartrand et qui se trouvaient dans les comptes de la Banque Toronto Dominion et de Jitney Trade inc.

[4] Le 30 octobre 2012, le Bureau a été saisi à nouveau d'une demande de prolongation de blocage par l'Autorité ainsi que d'une demande de mesure de redressement, à savoir la restitution des sommes présentes dans le compte de la TD Waterhouse Canada inc. Les parties ont été convoquées à une audience devant se tenir le 21 novembre 2012.

LA DEMANDE

[5] Le Bureau reprend ci-après les allégués de la demande de l'Autorité :

LES PARTIES

1. L'Autorité est l'organisme chargé de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ainsi que de la *Loi sur les instruments dérivés* (« LID ») et elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (« LAMF »);

Luc Chartrand (« Chartrand »)

2. Chartrand détient, en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (« LDPSF »), le certificat portant le numéro 106920 dans les disciplines de l'assurance de personnes, de l'assurance-collective de personnes, de la planification financière et du courtage en épargne collective, pour les périodes et selon les spécifications prévues à son attestation de droit de pratique, tel qu'il appert du dossier;
3. Tel qu'il appert de cette attestation, Chartrand a également été inscrit à titre de représentant de courtier en épargne collective pour le compte de CABN Placements inc. f/a Assurance Banque Nationale (« CABN ») en vertu de la LVM, pour la période du 28 septembre 2009 au 28 octobre 2010;

² L.R.Q., c. V-1.1.

³ L.R.Q., c. I-14.01.

⁴ L.R.Q., c. A-33.2.

⁵ *Autorité des marchés financiers c. Chartrand*, 2011 QCBDR 72.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Chartrand*, 2011 QCBDR 134.

⁷ *Autorité des marchés financiers c. Chartrand*, 2012 QCBDR 40.

⁸ *Autorité des marchés financiers c. Chartrand*, 2012 QCBDR 76.

⁹ *Autorité des marchés financiers c. Chartrand*, BDR Montréal, n° 2011-020-007, 27 novembre 2011, M^e Gélinas et M^e St

Pierre.

¹⁰ *Viger c. Chartrand*, 2012 QCBDR 43.

4. Il appert également que Chartrand n'a détenu aucune autre inscription en vertu de la LVM et n'a jamais été inscrit en vertu de la LID;
5. Le 7 juin 2011, la Direction des OAR, de l'indemnisation et des pratiques en matière de distribution rendait une décision (2011-PDIS-0133) assortissant l'inscription de Chartrand à titre de représentant de courtier en épargne collective d'une condition, soit que, pour une période de deux (2) ans, il exerce ses activités sous la responsabilité d'une personne nommée par la personne désignée responsable de la firme pour laquelle il agit, son certificat (numéro 106920) dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes ayant par ailleurs été renouvelé sans condition, copie de cette décision (2011-PDIS-0133) étant alléguée comme pièce **D-34**;

Irène Hornez (« Hornez »)

6. Hornez a été certifiée en vertu de la LDPSF en assurance de personnes ayant été rattachée à divers cabinets dont Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc. jusqu'au 31 mai 2011, tel qu'il appert du dossier (voir pièce D-4);
7. Tel qu'il appert de cette attestation, Hornez a également été inscrite, antérieurement, en assurance collective de personnes et en courtage en épargne collective, son certificat ayant été assorti de conditions;
8. Hornez n'a par ailleurs jamais été inscrite en vertu de la LVM et de la LID (voir pièce D-4);

ORDONNANCE DE BLOCAGE

9. Par décision du 10 mai 2011, le Bureau a rendu des ordonnances de blocage visant des comptes de courtage et bancaire dont étaient signataires Chartrand et Hornez au nom de CHIL;
10. Cette décision a été rendue suite à une procédure intentée par l'Autorité dénonçant les agissements de Chartrand et de Hornez dans le cadre de l'exploitation d'un « Club de placement » du nom de CHIL depuis le début des années 2000, tel qu'il appert du dossier;
11. À la date prévue pour l'audition sur la demande présentée par l'Autorité, soit le 10 mai 2011, une entente est intervenue entre Chartrand et l'Autorité laquelle a donné suite à une décision du Bureau, tel qu'il appert du dossier du Bureau;
12. L'ordonnance de blocage a été prolongée à quatre (4) reprises aux dates suivantes :
 - 1^{er} septembre 2011;
 - 20 septembre 2011;
 - 16 avril 2012;
 - 2 août 2012
 tel qu'il appert du dossier du Bureau;
13. L'ordonnance de blocage viendra à échéance le 30 novembre 2012;
14. L'Autorité demandera au Bureau, lors de l'audition prévue sur la présente requête, de bien vouloir proroger l'ordonnance de blocage jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu quant à la présente demande;

POURSUITE PÉNALE

15. Le 31 août 2012, l'Autorité a délivré un constat d'infraction comportant cinq (5) chefs d'accusation visant Chartrand et Hornez, copie des chefs d'accusation étant alléguée au soutien de la présente;

CHIL I

16. Au début des années 2000, Chartrand et Hornez ont opéré un club de placements nommé « CHIL »;
17. Tel que relaté plus en détails à la demande initiale de l'Autorité au dossier, il appert que Chartrand et Hornez ont sollicité et regroupé des investisseurs via un club nommé « CHIL » visant l'acquisition d'options et d'actions sur le marché boursier, tel qu'il appert plus amplement de la demande initiale de l'Autorité de même que des pièces produites à son soutien au dossier du Bureau;
18. Le 6 septembre 2000, Chartrand a ouvert un compte de courtage au nom de « Le Club d'Investissement CHIL », auprès de TD Waterhouse Canada inc. (« TD Waterhouse »), compte portant le numéro 36L864, tel qu'il appert des documents d'ouverture de compte allégués au soutien des présentes comme pièce D-18;
19. À la page 10 du formulaire D-18, il est écrit ce qui suit :
- To open an account for the Club to be entitled « CHIL » to be under control of any one simply of :
 - 1) Chartrand, Luc;
 - 2) Hornez, Irene;
20. Il appert des pages 3, 4 et 11 des documents d'ouverture de compte D-18, que seuls Chartrand et Hornez sont les *Trading Officer* et *Representatives*;
21. Il est à mentionner que CHIL n'a jamais été inscrite à quelque titre que ce soit auprès de l'Autorité, ni n'a déposé de prospectus ou bénéficié de visa de prospectus ou bénéficié d'une dispense d'effectuer un tel dépôt;
22. De même, CHIL n'a accompli aucune formalité relative à la publicité légale des entreprises, tel qu'il appert du dossier (voir pièce D-11);
23. Ainsi, CHIL n'a pas de personnalité juridique distincte de Chartrand et/ou Hornez, tel qu'il appert du dossier;
24. De même, malgré le nom de « Club d'investissement » donné par Chartrand et Hornez, l'ensemble des faits du dossier a révélé qu'il ne s'agissait pas d'un club d'investissement au sens du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription*¹¹ et du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription*¹² pouvant bénéficier des exemptions d'inscription et de prospectus prévu à la LVM, les critères à cette fin n'étant pas rencontrés;

CHIL II

25. À compter de 2009, Chartrand, sans Hornez cette fois, aurait opéré un deuxième club toujours nommé CHIL (surnommé CHIL II pour les fins du dossier);

¹¹ (2009) 141 G.O. II, 4769A.

¹² (2005) 137 G.O. II, 4907.

26. Aux fins des opérations de CHIL II, Chartrand avait ouvert un compte bancaire et un compte de courtage respectivement auprès des institutions Banque de Toronto-Dominion et Jitney Trade inc., tel qu'il appert notamment de la demande initiale présentée par l'Autorité et des pièces produites à son soutien;

LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE (CHIL II)

27. Par décision du 8 mai 2012 (décision 2011-020-005) le Bureau levait partiellement l'ordonnance de blocage à l'égard de Luc Chartrand, Banque Toronto-Dominion et Jitney Trade inc. aux fins de permettre aux six (6) investisseurs requérants de récupérer les sommes qu'ils avaient investies auprès de Chartrand (via CHIL) selon les proportions mentionnées à la décision et ordonnait de procéder à la fermeture des comptes visés suite au paiement effectué à tous les requérants, tel qu'il appert du dossier du Bureau;
28. Cette décision ne visait que les investissements faits dans CHIL II;
29. Cette demande de levée de blocage et la décision qui s'en est suivi, visant CHIL II, avait été rendue possible grâce à la comptabilité qui avait pu être fournie par Chartrand à l'Autorité et grâce aux vérifications ayant pu être faites auprès des investisseurs concernés;

ÉTAT DE LA SITUATION CONCERNANT CHIL I

30. Le compte de CHIL I détenu auprès de la mise-en-cause, TD Waterhouse, visant les sommes investies dans le cadre des opérations de CHIL I demeure bloqué, tel qu'il appert du dossier;
31. Par conséquent, seules les sommes toujours détenues dans le cadre des opérations, par Chartrand et Hornez, du club surnommé « CHIL I », font toujours l'objet d'un blocage;
32. Chartrand a remis plusieurs documents concernant les investissements faits dans CHIL I et les sommes détenues chez TD Waterhouse, copie des documents remis étant alléguée;
33. En janvier 2012, deux (2) enquêteurs de l'Autorité ont eu l'occasion de rencontrer Chartrand, lequel a confirmé qu'il n'était pas en mesure de remettre une comptabilité précise relativement aux opérations de CHIL I;
34. D'ailleurs, les documents remis ne permettent pas de déterminer combien pourrait revenir à chacun des investisseurs, contrairement à ce qui a pu être fait dans le cas de CHIL II;
35. Par conséquent, plus de seize (16) mois après les blocages, il n'est pas possible de déterminer à qui et pour quels montants pourraient appartenir les sommes présentement détenues au compte de TD Waterhouse;
36. Par ailleurs, à la connaissance de l'Autorité, aucun investisseur de CHIL I ne s'est manifesté pour faire valoir ses droits à l'encontre de Chartrand et/ou Hornez relativement à CHIL I;
37. Le 26 octobre 2012, l'Autorité a publié un communiqué adressé aux investisseurs de CHIL afin de les informer de l'intention de l'Autorité de présenter la présente demande;
38. Au 30 septembre 2012, le solde au compte de la mise en cause TD Waterhouse pour le compte de CHIL I s'élève à la somme de 2 832,46 \$, tel qu'il appert du relevé de compte allégué;

[6] L'Autorité a ensuite indiqué quelles étaient les dispositions législatives sur lesquelles elle reposait ses prétentions et les arguments à l'appui de celles-ci :

LE DROIT

39. Les articles 262.1 (9^e) de la LVM et 127 (7^e) de la LID donnent désormais des pouvoirs de redressement au Bureau en lui permettant de rendre diverses ordonnances dans l'intérêt public notamment en remettant à l'Autorité les montants obtenus par suite d'un manquement à ces lois;
40. En effet, ces articles prévoient :
- 262.1 (9^e) LVM
- Par suite d'un manquement à une obligation prévue par la législation en valeurs mobilières, l'Autorité peut demander au Bureau de décision et de révision de rendre, à l'égard de quiconque afin de corriger la situation ou de priver une personne des gains réalisés à l'occasion de ce manquement, une ou plusieurs ordonnances suivantes:
- 9° enjoindre à une personne de remettre à l'Autorité les montants obtenus par suite de ce manquement.
- 127 (7^e) LID
- Par suite d'un manquement à une obligation prévue par la présente loi, l'Autorité peut demander au Bureau de décision et de révision de rendre, à l'égard de quiconque afin de corriger la situation ou de priver une personne des gains réalisés à l'occasion de ce manquement, une ou plusieurs des ordonnances suivantes:
- 7° enjoindre à une personne de remettre à l'Autorité les montants obtenus par suite de ce manquement.
41. Ces articles répondent à un besoin de prévoir des pouvoirs de redressement clairement définis pour le Bureau notamment afin de lui permettre de corriger une situation ou de priver une personne des gains réalisés à la suite d'un manquement à la LVM et à la LID;
42. Ainsi, les articles 262.1 (9^e) de la LVM et 127 (7^e) de la LID donnent le pouvoir au Bureau d'enjoindre une personne de remettre à l'Autorité les montants obtenus par suite de ce manquement;
43. Le libellé de cet article et des paragraphes précités pose deux (2) conditions préalables soit :
- a) Démontrer un manquement à une obligation prévue par la législation en valeurs mobilières ou en instruments dérivés;
 - b) Démontrer que des montants ont été obtenus par suite de ce manquement;
44. Or, il appert des décisions énoncées précédemment que Chartrand et Hornez ont commis des contraventions plus particulièrement à la LVM et que c'est dans le cadre de ces contraventions que les sommes ont été versées au compte de TD Waterhouse, dont sont signataires Chartrand et Hornez;
45. En effet, la preuve obtenue permet de conclure que l'argent actuellement détenu par TD Waterhouse provient des investisseurs ayant investi dans le cadre des opérations, par Chartrand et Hornez, du club CHIL I, au début des années 2000;
46. Il est dans l'intérêt public que le Bureau prononce les ordonnances recherchées afin notamment d'empêcher Chartrand et Hornez de profiter des montants obtenus suite à ces contraventions aux lois précitées, ceux-ci étant les signataires inscrits aux comptes;

L'AUDIENCE

[7] L'audience sur la demande de prolongation de blocage et sur la mesure de redressement a eu lieu à la date prévue en présence de la procureure de l'Autorité. Les autres parties ne se sont ni présentées ni manifestées à l'audience bien qu'elles aient dûment reçu la signification de l'avis d'audience du Bureau. La procureure de l'Autorité a fait témoigner une enquêteuse qui œuvre au sein de cet organisme, qui a témoigné sur les faits allégués dans la demande de l'Autorité et qui a déposé les pièces afférentes.

[8] Après avoir souligné que le fardeau qu'elle doit satisfaire est celui de la balance des probabilités, la procureure de l'Autorité a plaidé qu'il ne s'agit pas ici d'un club de placement qui pourrait bénéficier d'une dispense de prospectus et d'une dispense d'inscription. Elle a précisé que la législation applicable ne donne pas de définition précise du club d'investissement. Cependant, le club opéré par les intimés ne satisferait pas aux critères établis par la jurisprudence.

[9] Elle a noté qu'il ne s'agissait pas ici d'un cas d'appropriation de fonds. De plus, certaines personnes ont récupéré leur investissement, d'autres non, et des pertes sont survenues dans les marchés boursiers. Elle a mentionné que l'activité de courtier constitue le placement d'une valeur pour son compte ou celui d'autrui. Luc Chartrand et Irène Hornez ont sollicité des investisseurs afin d'effectuer des placements dans CHIL, alors qu'ils ne détenaient pas d'inscription à ce titre auprès de l'Autorité.

[10] La procureure a soutenu que Luc Chartrand et Irène Hornez ont agi en contravention à l'article 11 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, car aucun prospectus n'a été soumis au visa de l'Autorité pour le placement de valeurs et aucune dispense n'a été obtenue. Elle a ajouté que l'argent présent au compte de la TD Waterhouse Canada inc. a été remis par les investisseurs dans le cadre de ces manquements. Elle a ajouté qu'en l'espèce, personne n'a contesté le fait qu'il y avait contravention à la loi.

[11] L'Autorité aurait été informée par les anciens employeurs de Luc Chartrand que ce dernier a reconnu les faits, en leur mentionnant avoir mis sur pied un club de placement, avoir sollicité des investisseurs pour CHIL et qu'avec cet argent, il achetait des actions ou des options. Selon la procureure, l'argent ainsi recueilli serait toujours au compte. Cependant, l'Autorité n'est pas en mesure de ventiler les sommes restantes entre les investisseurs et elle ne peut déterminer à qui appartient précisément l'argent.

[12] D'ailleurs, Luc Chartrand n'est pas en mesure lui-même de faire la comptabilité pour que soit déterminé à qui les sommes sont dues. L'Autorité veut toutefois éviter que l'argent restant soit remis aux signataires du compte, c'est-à-dire Luc Chartrand et Irène Hornez, qui pourraient utiliser cette somme pour payer leur procureur ou à d'autres fins. Ainsi, à titre de mesure de réparation, l'Autorité demande que l'argent lui soit remis, ce qui permettrait d'éviter l'enrichissement des intimés.

[13] La procureure de l'Autorité a indiqué que le travail des enquêteurs est terminé, sauf pour ce qui est d'agir à titre de support au contentieux pendant l'évolution des procédures pénales. Elle a ajouté qu'il ne serait plus nécessaire dans le futur de prolonger l'ordonnance de blocage tous les 120 jours, considérant l'état du dossier. De plus, aucun investisseur ne s'est manifesté pour tenté de récupérer son investissement.

[14] La procureure a donc invité le Bureau à exercer la discrétion qui lui est conférée par la loi et à considérer dans l'intérêt public la protection des investisseurs, l'efficacité des marchés et la confiance du public en ceux-ci ainsi que la dissuasion générale. Finalement, la procureure a plaidé que le principe de la non-rétroactivité ne s'applique pas en l'espèce. L'article 262.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* a été adopté en 2008 alors que les investissements ont été faits antérieurement à l'adoption de cet article.

[15] Elle a toutefois soumis que le Bureau, dans la décision *Autorité des marchés financiers c. Productions Action Motivation inc.*¹³, s'est déjà prononcé sur ce sujet et a conclu que le principe de la non-rétroactivité ne trouve pas application dans le cas d'une ordonnance de restitution.

L'ANALYSE

¹³ 2010 QCBDRVM 1.

[16] L'Autorité demande au Bureau de lever l'ordonnance de blocage prononcée dans ce dossier et d'ordonner que le reliquat du compte au nom du Club d'Investissement CHIL ou CHIL Investment Club à la TD Waterhouse Canada inc. lui soit remis, en conformité avec l'article 262.1 (9°) de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁴ et de l'article 127 (7°) de la *Loi sur les instruments dérivés*¹⁵. Ces articles prévoient notamment la mesure de réparation suivante :

« *Loi sur les valeurs mobilières* :

262.1. Par suite d'un manquement à une obligation prévue par la législation en valeurs mobilières, l'Autorité peut demander au Bureau de décision et de révision de rendre, à l'égard de quiconque afin de corriger la situation ou de priver une personne des gains réalisés à l'occasion de ce manquement, une ou plusieurs des ordonnances suivantes:

1° enjoindre à une personne de se conformer:

a) à toute disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, ou de toute autre loi ou de tout règlement régissant les valeurs mobilières;

b) à toute décision de l'Autorité prononcée en vertu de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci;

c) à tout règlement, toute règle ou politique d'un organisme d'autoréglementation ou d'une bourse ou toute décision ou ordonnance qu'il prononce en vertu de ceux-ci;

[...]

9° enjoindre à une personne de remettre à l'Autorité les montants obtenus par suite de ce manquement.

Loi sur les instruments dérivés :

127. Par suite d'un manquement à une obligation prévue par la présente loi, l'Autorité peut demander au Bureau de décision et de révision de rendre, à l'égard de quiconque afin de corriger la situation ou de priver une personne des gains réalisés à l'occasion de ce manquement, une ou plusieurs des ordonnances suivantes:

1° enjoindre à une personne de se conformer:

a) à toute disposition de la présente loi;

b) à toute décision de l'Autorité prise en vertu de la présente loi;

c) à toute règle d'une entité réglementée reconnue, ou à toute décision ou ordonnance prise en vertu de celle-ci;

[...]

7° enjoindre à une personne de remettre à l'Autorité les montants obtenus par suite de ce manquement. »

[17] Dans la décision *Autorité des marchés financiers c. Productions Action Motivation inc.*¹⁶, le Bureau avait tiré de la jurisprudence¹⁷ les facteurs suivants à considérer dans le prononcé d'une ordonnance de restitution :

« 1° le montant a été obtenu à la suite d'une contravention à la Loi;

¹⁴ Précitée, note 2.

¹⁵ Précitée, note 3.

¹⁶ *Id.*

¹⁷ *Re Limelight Entertainment Inc.*, 2008 CarswellOnt 7634.

2° le caractère sérieux de la conduite reprochée, de la contravention à la Loi et le fait que des épargnants aient été lourdement affectés;

3° à savoir si la somme obtenue par celui qui a contrevenu à la Loi peut être comptabilisée d'une manière raisonnable;

4° à savoir si les personnes qui sont victimes des pertes sont susceptibles de corriger cette situation; et

5° l'effet dissuasif d'une ordonnance de restitution sur le responsable et sur les autres participants du marché. »

[18] Le Bureau ajoutait ensuite :

« [48] Cette liste est non exhaustive et l'ensemble de ces facteurs n'a pas à être présent pour que le tribunal puisse exercer sa discrétion. Chaque dossier sera analysé en fonction des faits qui lui sont propres. »¹⁸

[19] Il appert de la preuve que les sommes qui se retrouvent dans le compte de la TD Waterhouse Canada inc., soit un montant de 2 832,46 \$ au 30 septembre 2012, proviennent des d'activités commises en contravention à la loi. Les intimés ont sollicité des investisseurs afin d'effectuer des placements et des opérations sur dérivés, alors qu'ils ne détenaient aucune inscription auprès de l'Autorité pour ce faire et que CHIL n'a pas déposé de prospectus ou bénéficié de visa de prospectus ou d'une dispense d'effectuer un tel dépôt, et ce, contrairement aux exigences de la loi.

[20] Le Bureau est d'avis que les intimés et les investisseurs ont conclu des contrats d'investissement, tel que décrit l'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

« Le contrat d'investissement est un contrat par lequel une personne s'engage, dans l'espérance du bénéfice qu'on lui a fait entrevoir, à participer aux risques d'une affaire par la voie d'un apport ou d'un prêt quelconque, sans posséder les connaissances requises pour la marche de l'affaire ou sans obtenir le droit de participer directement aux décisions concernant la marche de l'affaire. »

[21] En l'espèce, les personnes sollicitées par les intimés ont investi dans le Club d'Investissement CHIL, dans l'espoir d'en retirer un bénéfice, sans posséder les connaissances requises pour la marche de l'affaire et sans obtenir le droit de participer directement aux décisions concernant celle-ci.

[22] Comme il a été mentionné plus haut, les investisseurs n'intervenaient pas dans les décisions relatives aux options ou aux achats d'actions effectués par Luc Chartrand avec l'argent déposé au compte de CHIL. Leur seule implication se limitait à remettre les sommes aux intimés.

[23] L'article 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que nul ne peut agir à titre de courtier ou de conseiller, à moins d'être inscrit à ce titre auprès de l'Autorité. Les activités de courtier et de conseiller sont définies ainsi à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

« "conseiller": toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant l'activité consistant à conseiller autrui en matière d'investissement en valeurs ou d'achat, de souscription ou de vente de valeurs ou à gérer un portefeuille de valeurs;

"courtier": toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant les activités suivantes :

1° des opérations sur valeurs comme contrepartiste ou mandataire;

2° le placement d'une valeur pour son propre compte ou pour le compte d'autrui;

¹⁸ *Autorité des marchés financiers c. Productions Action Motivation inc.*, précitée, note 13, par. 48.

3° tout acte, toute publicité, tout démarchage, toute conduite ou toute négociation visant même indirectement la réalisation d'une activité visée au paragraphe 1° ou 2°; »

[24] L'article 54 de la *Loi sur les instruments dérivés* prévoit que le conseiller ou le courtier ne peut exercer ses activités que s'il est inscrit à ce titre auprès de l'Autorité. Les activités de courtier et de conseiller sont définies ainsi à l'article 3 de la *Loi sur les instruments dérivés* :

« "conseiller" : toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant l'activité consistant à conseiller autrui en matière de dérivés, d'achat ou de vente de dérivés ou à gérer un portefeuille de dérivés;

"courtier" : toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant les activités suivantes :

1° des opérations sur dérivés pour son propre compte ou pour le compte d'autrui;

2° tout acte, toute publicité, tout démarchage, toute conduite ou toute négociation visant même indirectement la réalisation d'une activité visée au paragraphe 1°; »

[25] Par ailleurs, la procureure de l'Autorité a mentionné avec raison que CHIL n'est pas un club d'investissement, au sens de la jurisprudence et de la réglementation en valeurs mobilières et qu'ainsi, il ne pourrait y avoir de dispense de prospectus pour le placement des sommes recueillies. De plus, tel qu'elle l'a mentionné, la *Loi sur les instruments dérivés* ne prévoit pas la notion de club d'investissement.

[26] Dans la décision *Le Fonds immobilier Florian Ross*¹⁹, la Commission des valeurs mobilières a précisé quelles devaient être les caractéristiques que devait posséder un club d'investissement pour que le placement de ses parts auprès du public puisse être dispensé de l'application de la loi.

[27] La Commission y indiquait :

« Le procureur de la Commission a démontré que, selon l'usage habituel tant au Québec que dans l'ensemble du Canada et en France, le terme « club d'investissement » est réservé à un groupement qui présente certaines caractéristiques:

1. une portée éducative;
2. l'initiation au marché boursier
3. la diversification du portefeuille
4. la modicité des sommes investies;
5. la périodicité des versements.

Pour bénéficier de la dispense accordée aux clubs d'investissement, un groupement doit d'abord posséder la plupart, sinon la totalité de ces caractéristiques. À tout le moins, il faut que le groupement en question soit formé en vue de la gestion d'un portefeuille diversifié de valeurs mobilières inscrites à la cote d'une bourse. »²⁰

¹⁹ Commission des valeurs mobilières (Mtl), décision # 7217, le 27 novembre 1984, P. Guy et M. Cusson, 6 pages; cette décision a été citée à plusieurs occasions, notamment dans *Commission des valeurs mobilières du Québec c. Charbonneau*, 2003 CanLII 35605 (Qc CQ).

²⁰ Id., 3; Voir également, *Société en commandite L'Art Aussi et Luc Archambault*, Commission des valeurs mobilières (Mtl.), décision n° AJ-209-89, 3 août 1989, J. Labelle, 7 pages, à la page 5 :

« Ainsi, nous estimons que les éléments de groupe, de dynamisme de groupe, d'échanges, d'aspect social et d'un certain désintéressement financier sont nécessaires pour conclure à l'existence d'un club.

[28] En l'espèce, le Bureau constate qu'aucune de ces caractéristiques n'est présente dans le présent dossier. CHIL n'avait aucune portée éducative, ne visait pas à l'initiation des détenteurs de fonds au marché boursier, ni cet aspect social propre à un tel club. Les investisseurs confiaient leur argent à Luc Chartrand et Irène Hornez; ce sont ces derniers qui prenaient seuls les décisions relativement à l'acquisition des actions ou aux options.

[29] Tel que l'a mentionné la Cour supérieure :

« [53] Il ne suffit pas d'apposer l'étiquette « club d'investissement » par le biais d'une raison sociale ou autrement, pour rendre applicable la dispense d'établir un prospectus prévue à l'article 3 (12) de la *Loi*. Les Clubs HT doivent être de véritables clubs d'investissement au sens de la *Loi* pour jouir de cette dispense. »²¹

[30] L'enquêteuse a relaté comment son enquête lui a permis d'apprendre qu'il n'y aurait jamais eu de réunion entre les « membres du club » et que les personnes avec lesquelles elle a discuté ignoraient qui étaient les autres investisseurs. De plus, la destination de l'argent ne semblait pas claire pour eux; ils ne savaient donc pas dans quoi précisément les sommes remises étaient investies. Certains pensaient que les placements étaient garantis, avec donc peu de risque.

[31] Selon ce qui a été divulgué par l'ancien employeur de Luc Chartrand à une enquêteuse de l'Autorité, les sommes investies s'élevaient entre 1 000 \$ et 30 000 \$ par personne. Le Bureau ne peut conclure à la modicité de celles-ci. De plus, certaines personnes ont investi des montants divers à plusieurs reprises. Cependant, on ne peut dire qu'il y avait périodicité des versements.

[32] Le Bureau est donc d'avis que CHIL n'est pas un club d'investissement et que par conséquent, le placement auprès du public des titres qu'il a émis ne peut jouir de la dispense qui est prévue à l'article 3 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et dans la jurisprudence. Le Bureau est également d'avis que la conduite reprochée aux intimés est une atteinte sérieuse aux marchés financiers et aux investisseurs. Comme cela a été mentionné précédemment, il s'agit plutôt d'un contrat d'investissement.

[33] Même s'il ne s'agit pas ici d'un cas d'appropriation de fonds, tel que l'a reconnu la procureure de l'Autorité, les intimés ont toutefois agi sans détenir les inscriptions nécessaires et, pour ce qui est de CHIL, sans avoir déposé un prospectus, bénéficié de visa de prospectus ou d'une dispense d'effectuer un tel dépôt.

[34] De plus, au moins 30 investisseurs auraient confié pour plus de 250 000 \$ aux intimés. La comptabilité de Luc Chartrand étant nébuleuse et plusieurs documents indiquant des montants différents, le tribunal ne peut déterminer précisément le total des sommes investies auprès des intimés. Cependant, au 30 septembre 2012, le compte affichait un solde de 2 832,46 \$.

[35] Malgré la collaboration de Luc Chartrand et la remise par celui-ci de documents à l'Autorité, de son propre aveu, tel que rapporté par l'enquêteuse, il est virtuellement impossible de savoir combien chacun des investisseurs a décidé d'investir. Cela rend impossible toute collocation des sommes restantes au compte entre eux.

[36] Ajoutons qu'aux dires de l'enquêteuse, certains investisseurs contactés par l'Autorité semblaient surpris, pensant que ce dossier était terminé. Depuis le début des procédures devant le Bureau, aucun d'entre eux n'a contacté l'Autorité pour indiquer qu'il comptait tenter de récupérer son investissement.

[37] L'Autorité a également, le 26 octobre 2012, publié un communiqué de presse sur son site Internet afin d'informer les investisseurs dans ce dossier qu'elle présenterait une demande en restitution des sommes restantes au compte au nom de CHIL. Elle avisait les investisseurs que s'ils prétendaient avoir un droit sur les fonds dans ce compte, ils avaient jusqu'au 9 novembre 2012 pour l'exercer et en aviser l'Autorité. Après quoi, cette dernière s'adresserait au Bureau. Aucune personne n'a contacté l'Autorité à ce sujet.

²¹ *Lavigne c. Autorité des marchés financiers*, 2008 QCCS 3745, par. 53.

[38] Puis, l'effet dissuasif est satisfait par la mesure de réparation demandée par l'Autorité, en ce qu'elle permet d'éviter que les intimés puissent conserver les sommes qu'ils ont recueillies en contravention à la législation relative aux valeurs mobilières et aux instruments dérivés. De plus, les personnes qui seraient tentées de contrevenir à la loi sont avisées que le Bureau dispose de pouvoirs permettant de priver une personne des gains réalisés en posant des gestes allant à l'encontre de la *Loi sur les valeurs mobilières* ou de la *Loi sur les instruments dérivés*.

[39] Il y a eu contravention à la *Loi sur les valeurs mobilières* et à la *Loi sur les instruments dérivés*; il y a donc lieu de priver Luc Chartrand et Irène Hornez des gains réalisés à la suite de leur manquement, en ne détenant pas les inscriptions et le prospectus nécessaires pour solliciter et procéder à des placements et à des opérations sur dérivés. Le Bureau est donc prêt à accorder la demande de l'Autorité car il considère être dans l'intérêt du public et des investisseurs.

[40] Notons, comme l'a indiqué la procureure de l'Autorité au Bureau, qu'en raison de l'état du dossier, si le Bureau prononce la décision demandée, il ne serait plus nécessaire de prolonger l'ordonnance de blocage dans le futur. De plus, aucun investisseur n'a contacté l'Autorité pour indiquer qu'il comptait tenter de récupérer son investissement.

[41] Enfin, rappelons que les intimés au présent dossier ont reçu signification de l'avis de l'audience ayant mené à la présente décision. Ils ont cependant choisi de ne pas s'y présenter, faisant donc défaut de faire valoir leurs droits devant le tribunal en assumant le fardeau de preuve qui aurait été le leur. Cela amène aussi le Bureau à trancher comme il le fait.

[42] Finalement, précisons que l'article 262.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et l'article 127 de la *Loi sur les instruments dérivés* sont entrés en vigueur après la commission des manquements par les intimés. Le Bureau a reconnu dans l'affaire *Productions Action Motivation inc.*²² que les dispositions de la *Loi sur les valeurs mobilières* relatives à une ordonnance de restitution, peuvent être appliquées à l'égard de faits qui sont antérieurs à l'entrée en vigueur de cette disposition, en raison de la nature de ce type d'ordonnance.

[43] Le Bureau est d'avis que ce principe s'applique également à l'ordonnance de restitution prévue à l'article 127 de la *Loi sur les instruments dérivés*, qui est de même nature. Rappelons que les dérivés étaient auparavant visés par la *Loi sur les valeurs mobilières*. D'ailleurs, la position du Bureau quant à la rétroactivité en matière d'ordonnance de restitution est conforme à celle des autres autorités canadiennes en valeurs mobilières²³.

LA DÉCISION

[44] Pour toutes les raisons évoquées dans la présente décision, le Bureau de décision et de révision vient à la conclusion qu'il doit accueillir la demande de l'Autorité et prononcer les ordonnances recherchées, le tout en vertu des articles 249 et 262.1 (9) de la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁴, des articles 119 et 127 (7) de la *Loi sur les instruments dérivés*²⁵ et des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*²⁶.

PAR CES MOTIFS, LE BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION :

ORDONNE la levée complète du blocage initialement prononcée le 10 mai 2011;

ORDONNE à la mise en cause TD Waterhouse Canada inc., sise au 500, rue St-Jacques, 6^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1S1 de remettre à l'Autorité des marchés financiers tous les fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de CHIL Investment Club ou le Club d'investissements CHIL, notamment dans le compte portant le numéro 36L864;

²² Précitée, note 13; voir également *Autorité des marchés financiers c. L'Italien*, 2011 QCBDR 23.

²³ *Manna Trading Corp.Ltd. (Re)*, 2009 BCSECCOM 595; *Mega-C Power Corp. (Re)*, 2011 LNONOSC 67.

²⁴ Précitée, note 2.

²⁵ Précitée, note 3.

²⁶ Précitée, note 4.

ORDONNE à la mise en cause TD Waterhouse Canada inc. de fermer le compte de courtage portant le numéro 36L864 lorsque les sommes auront été remises à l'Autorité.

Fait à Montréal, le 8 février 2013.

(S) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

3.

Distribution de produits et services financiers et Services monétaires

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 3.7 Avis d'audiences
 - 3.8 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.9 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Agozzino	Lisa	Placements Manuvie incorporée	2013-02-08
Aizanman	Jay	Investissements Standard Life inc.	2013-01-31
Alain	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-05
Aubin	Véronique	Placements CIBC inc.	2013-02-04
Auger	Michel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-05
Beauchamp	Nicolas	IBS Capital S.E.N.C.	2013-02-05
Beaumont	Caroline	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-04
Béland	Philippe	Services en placements Peak	2013-02-06
Bélanger	Clément	Placements Banque Nationale inc.	2013-02-01
Berros	Yoann	Fonds d'investissement Royal inc.	2013-01-29
Bertaz-Figueroa	Alexandre	Services financiers groupe Investors inc.	2013-02-01
Blanchet	Sylvie	PFSL Investments Canada Ltd.	2013-02-04
Bolce	Kathryn	Placements Scotia inc.	2013-02-01
Bouchard	Raymond	Manulife Securities Investment Services Inc.	2011-11-04
Bruneau	Marc	IBS Capital S.E.N.C.	2013-02-05
Cardinal	Eric	IBS Capital S.E.N.C.	2013-02-05
Ciubotaru	Mendy	Marchés mondiaux CIBC inc.	2013-02-01
Danis	Manon	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-01
Delage	Claude	IBS Capital S.E.N.C.	2013-02-05
Deschenes	Florent	Fonds d'investissement HSBC (Canada) inc.	2013-02-04
Désy	Anabel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-04
Gagné	Jonathan	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-04
Gal	Daniel	Placements Scotia inc.	2013-02-06
Laberge	Manon	Placements Banque Nationale inc.	2013-02-01
Lachance	Geneviève	Placements Banque Nationale inc.	2013-01-31
Lahlou	Rhita	BLC services financiers inc.	2012-12-21
Léveillé	Fernand	Placements Banque Nationale inc.	2013-01-31
Lévesque	Lucie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-05
Luca	Maria	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-01
Marcotte	Alexandre	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-04
Marot	René	PFSL Investments Canada Ltd.	2013-02-04
Moquin	Mathieu	BLC services financiers inc.	2013-01-04

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Morin	Jean	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-04
Pack	Sarah	BLC services financiers inc.	2013-01-08
Painchaud	Régis	Financière Banque Nationale inc.	2013-02-07
Pietracupa	Elysia	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-04
Rivard	Louis	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-05
Roy	Louis-Philippe	Gestion de placements Innocap inc.	2013-01-28
Saba	Michel	Placements CIBC inc.	2013-02-02
Savard	Sylvie	Financière Banque Nationale inc.	2013-02-01
Sikiniotis	George	Services d'investissement TD inc.	2013-02-04
St-Cyr	Shawn	Services financiers groupe Investors inc.	2013-02-04
St-Louis	Hélène	BMO investissements inc.	2013-02-04
Thomas	Mathieu	Services d'investissement TD inc.	2013-02-02
Tremblay	Catherine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-01
Turcot	Chantal	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-02-05

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines

Mentions spéciales

1a Assurance de personnes

C Courtage spécial

1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6 Planification financière	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100882	Austin	Sandra	6	2013-02-11
104544	Boulangier	Brigitte	4A	2013-02-06
105254	Brochu	Carole	4A	2013-02-07
107339	Clément	Michel	1A, 2A	2013-02-07
108487	Crevier	Estelle	1A	2013-02-11
114925	Godbout	Normande	3A	2013-02-06
116064	Leblanc-Hamel	Philippe	1A, 6	2013-02-06
117792	Labonne	Sophie	6	2013-02-07
118025	Lachance	Suzanne	3A	2013-02-07
121883	Limoges	Denis	5A	2013-02-11
122269	Madore	Yolande	3A	2013-02-07
124146	Mongeau	Diane	1A	2013-02-08
125762	Paquette	Jean-Pierre	6	2013-02-07

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
126166	Patry	Francine	3A	2013-02-07
126544	Pépin	Lyne	3A	2013-02-07
132262	Thériault	Marcel	1A	2013-02-07
132679	Toupin	Josée	4A	2013-02-07
132817	Tremblay	Catherine	6	2013-02-12
133346	Trudeau	Serge	1A, 2B, 3A	2013-02-07
134456	Voyer	Sylvie	6	2013-02-07
134817	Zoccali	Alessandro	1A	2013-02-06
135499	Malette	Josée	5A	2013-02-07
136918	Phaneuf	Guyline	4A	2013-02-06
137457	Beaudoin	Claudette T.	4A	2013-02-07
138275	Ho	Annie	1A	2013-02-06
140069	Lapointe	Marie-Josée	4B, E	2013-02-07
144076	Lachance	Lucie	3B	2013-02-06
144959	Quenneville	Julie	6	2013-02-07
155323	Sourdif	Steve	4A	2013-02-06
155575	Gigliotti	Steve	3B	2013-02-11
161886	Lambert	Dannie	4B	2013-02-11
162551	Ouellet	Sylvie	4B	2013-02-07
167658	Lemieux	Catherine	6	2013-02-08
169194	Geneste	Magdala	6	2013-02-12
169945	Boubsis	Nabil	3B	2013-02-12
172031	Brochu	Jimmy	1A	2013-02-11
172460	Carrier	Brigitte	4A	2013-02-12
177240	Lessard	Steve	5A	2013-02-08
178087	Genest-Roy	Sébastien	1A, 3C	2013-02-12
181154	Paquin	Geneviève	3A	2013-02-08
182903	Benamra	Yasmine	4B	2013-02-12
186300	Tremblay	Diane	1A	2013-02-07
186569	Faubert	Maximilien	3B	2013-02-08
187600	Goupil	Nathalie	1A	2013-02-07
188877	Rigas	Konstantinos	4B	2013-02-11
188999	Sarrazin	Nancy	4B	2013-02-11
191026	Verreault	Lina	1A	2013-02-07
191095	Ciubotaru	Mendy	1A	2013-02-12
191708	Miller	Jessy	3B	2013-02-07

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
192099	Belkhir	Anissa	3B	2013-02-11
193754	Langevin	Bernard	1A	2013-02-12
195437	Babin	Maxime	1A	2013-02-12
195750	L'Heureux	Suzanne	1B	2013-02-07
195864	Sabourin	Richard	4B	2013-02-11
196012	Caron	Yann	1A	2013-02-12
196192	Youta	Samuel	1A	2013-02-07
196294	Mitchell	Robert	4B	2013-02-11
196320	Morin-Lapointe	Marjorie	1A	2013-02-07
196335	Silveri Laliberté	Nicolas	1A	2013-02-07
197134	Cornet	Jean Jobnas	1B	2013-02-07
197159	D'Avignon	Julie	3B	2013-02-11
197600	Martel	Hélène	1A	2013-02-07
197850	Obambi	Elonda	1A	2013-02-07
198345	Lizotte	Monique	6	2013-02-12

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Gestion de placements Innocap inc.	Tousignant	Karine	2013-01-29
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Bouchard	Nathalie	2013-01-30

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Gestion de placements Innocap inc.	Tousignant	Karine	2013-01-29
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Bouchard	Nathalie	2013-01-30

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Gestion de placements Innocap inc.	Tousignant	Karine	2013-01-29
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Bouchard	Nathalie	2013-01-30

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet-	Nom	Prénom	Date de cessation
509410	La compagnie d'assurance Saint-Paul	Gauvin	Luc	2013-02-08
509929	9115-1183 Québec inc.	Dion	Michael	2013-02-11

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500205	Joseph Marie Bégin	Assurance de personnes	2013-02-06

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500871	Estelle Crevier	Assurance de personnes	2013-02-11
501005	Martin Boivin	Assurance de dommages	2013-02-07
501073	Pierre Cloutier	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2013-02-07
504381	Société de courtage en assurances Plamondon, Beaudoin, Charland Itée	Assurance de dommages	2013-02-06
505042	Christine Bourret	Assurance de personnes	2013-02-07
509892	Annie Ho	Assurance de personnes	2013-02-06
513110	Guy Deschênes	Assurance de personnes	2013-02-06
513683	Marcel Thériault	Assurance de personnes	2013-02-07
515272	9151-1782 Québec inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2013-02-07
516070	Marie-Pier Robitaille	Assurance de personnes	2013-02-07

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Desjardins Global Asset Management Inc.	Pinard	Sylvie	2013-02-11

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Desjardins Global Asset Management Inc.	Pinard	Sylvie	2013-02-11

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Desjardins Global Asset Management Inc.	Pinard	Sylvie	2013-02-11
Faircourt Asset Management Inc.	Davis	Elizabeth	2013-01-30
Faircourt Asset Management Inc.	Kangas	Stephen	2013-01-30
Faircourt Asset Management Inc.	Miller	Marshall	2013-01-30

Cabinet de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date
509410	La compagnie d'assurance Saint-Paul	Emory	John R.	2013-02-08
509929	9115-1183 Québec inc.	Brière	Suzy	2013-02-11

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
516217	Groupe Financier Patrick Legault inc.	Patrick Legault	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2013-02-06
516243	Services financiers Pierre Cloutier inc.	Pierre Cloutier	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2013-02-07
516245	Assurancia Guertin & cie inc .	Pierre Guertin	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Assurance de dommages	2013-02-12
516250	Solutions Financières Phouvang Savann inc.	Phouvang Savann	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2013-02-11
516265	RBD Services financiers inc.	Richard Bou Daher	Assurance de personnes	2013-02-08
516259	9275-0355 Québec inc.	Martin Boivin	Assurance de dommages	2013-02-07

3.6 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

3.7 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.8 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.8.1 Autorité

Aucune information.

3.8.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.8.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.8.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0940

DATE : 6 février 2013

LE COMITÉ : M ^e Sylvain Généreux	Président
M. Pierre Décarie	Membre
M. John Ruggieri, A.V.A., Pl. Fin.	Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

SERGE LATREILLE, conseiller en sécurité financière et conseiller en assurance et rentes collectives (certificat numéro 119763)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

LA PLAINTÉ ET L'AUDIÉNCÉ SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

[1] Une plainte portant la date du 25 juillet 2012 a été portée contre l'intimé.

[2] Les chefs d'infraction énoncés aux paragraphes 1 et 2 de cette plainte se lisent comme suit :

« 1. À Joliette, le ou vers le 27 octobre 2010, l'intimé n'a pas cherché à avoir une connaissance complète des faits en n'effectuant pas une vérification des conditions du contrat numéro 00-4707023-6 auprès d'Industrielle Alliance avant de procéder à une demande de modification de ce contrat pour Y.R et R.T., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12 et 15 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

CD00-0940

PAGE : 2

2. À Joliette, le ou vers le 4 avril 2011, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à son client, Y.R., la police numéro 023363304L auprès d'Empire Vie n'a pas procédé à une analyse complète et conforme de ses besoins financiers, contrevenant ainsi aux articles 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 6 et 22(1) du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (c. D-9.2, r.10). »

[3] Le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le comité) a siégé à Montréal le 22 novembre 2012.

[4] M^e Julie Piché y représentait la plaignante et Me Pierre-Édouard Asselin, l'intimé.

[5] L'intimé a déposé un plaidoyer de culpabilité écrit (I-1).

[6] À l'audience, le comité a adressé des questions à l'intimé afin de s'assurer qu'il comprenait bien le sens et la portée d'un tel plaidoyer.

[7] Vu les réponses de l'intimé, le comité l'a déclaré coupable des chefs d'infraction énoncés aux paragraphes 1 et 2 de la plainte.

[8] Afin d'éclairer le comité et d'appuyer leurs recommandations conjointes sur sanction, les parties ont mis en preuve certains faits relatifs à la façon dont les infractions avaient été commises ainsi que des éléments pertinents à la détermination des sanctions. Les procureurs ont ensuite plaidé.

[9] En regard de l'un des éléments soumis à titre de recommandations conjointes, le comité a invité les procureurs à soumettre, par écrit, des observations additionnelles. La procureure de la plaignante a produit des notes le 7 décembre 2012 et le procureur de l'intimé, vu la nature de la question soulevée, a indiqué au comité qu'il ne se prévaudrait pas de l'option offerte.

[10] Le comité a ensuite pris l'affaire en délibéré.

CD00-0940

PAGE : 3

LA PREUVE SUR SANCTION

[11] Les parties ont produit, de consentement, les pièces P-1 à P-10.

[12] Aucun témoin n'a été entendu. Les procureurs des parties ont, d'un commun accord, relaté les faits pertinents.

[13] Pour l'essentiel, la preuve révèle ce qui suit.

[14] L'intimé agit à titre de représentant depuis 1998. Il détient actuellement une certification en assurance de dommages, en assurance de personnes et en assurance collective de personnes (P-1).

[15] En mai 2009, Y.R. et R.T. ont souscrit, par l'entremise d'un autre représentant, R.C., une police d'assurance-vie (P-2) pour une période de 20 ans et dont le capital assuré était de 122 000 \$; la police d'assurance prévoyait que le capital devait décroître jusqu'à 50 % du montant initial; la prime annuelle était fixée à 1 762,90 \$.

[16] L'assurance-vie souscrite devait, en cas de décès de l'un des conjoints, servir à rembourser l'emprunt hypothécaire qu'ils avaient contracté.

[17] À l'automne 2010, le client Y.R. a communiqué avec l'intimé afin de lui indiquer qu'il considérait trop élevée la prime annuelle qu'il était appelé à payer en regard de la police d'assurance-vie (P-2).

[18] L'intimé, dont le champ de compétences principal était l'assurance de dommages, avait déjà rendu des services professionnels à Y.R. en cette matière dans le passé.

CD00-0940

PAGE : 4

[19] Afin de satisfaire à la demande formulée par son client Y.R., l'intimé a procédé en octobre 2010 à une demande de modification du contrat d'assurance-vie (P-2). Il a cependant omis de vérifier les conditions prévues au contrat d'assurance avant de procéder à cette demande de modification (P-3) pour ses clients Y.R. et R.T.

[20] Par cette modification, l'intimé, dans le but de réduire le montant de la prime annuelle, a demandé que le contrat soit modifié de façon à ce que le seul assuré soit Y.R.

[21] L'intimé, peu habitué avec ce genre de produit, a rempli incorrectement le formulaire sur lequel il a d'ailleurs indiqué le nom de R.C. à titre de représentant.

[22] Suite à la réception du formulaire, l'assureur a communiqué avec R.C., lequel a ensuite fait le nécessaire pour que le formulaire relatif à la demande de modification soit complété correctement (P-4).

[23] Comme conséquence de cette modification, le capital assuré a été réduit de moitié, élément que l'intimé ignorait car il n'avait pas lu les pages pertinentes du contrat d'assurance. Puisqu'il ignorait cet élément important, il n'a pu l'expliquer à ses clients Y.R. et R.T. L'intimé ne leur a donc pas expliqué que le capital assuré était maintenant égal à 50 % du capital assuré à l'origine.

[24] En ce qui a trait au paragraphe 2 de la plainte, l'intimé a fait souscrire à son client Y.R. en avril 2011 une police d'assurance auprès d'Empire Vie sans toutefois avoir procédé à une analyse complète et conforme de ses besoins financiers.

CD00-0940

PAGE : 5

[25] En fait, l'intimé a posé un certain nombre de questions et obtenu certains renseignements de Y.R., éléments qu'il n'a cependant pas consignés sur le formulaire pertinent (P-6). Entre autres, il n'a pas indiqué le fait que Y.R. détenait la police d'assurance dont il est fait état au paragraphe 1 de la plainte ni une autre assurance dont la couverture était d'environ 85 000 \$. De plus, il n'a procédé qu'à une analyse sommaire des besoins de son client en matière d'assurance.

[26] Sans analyse suffisante, il a également été procédé à la résiliation de la police d'assurance mentionnée au paragraphe 1 de la plainte.

[27] La demande d'enquête a été adressée à la syndique de la Chambre de la sécurité financière non pas par les clients Y.R. et R.T., mais par le représentant R.C.

[28] Y.R. n'était pas un client à qui il était facile de rendre des services professionnels.

[29] L'intimé n'a pas d'antécédents disciplinaires et il a collaboré, de façon exemplaire, à l'enquête de la syndique.

[30] L'intimé a eu sa leçon : il sera plus prudent à l'avenir lorsqu'il rendra des services professionnels dans un domaine différent de son champ d'expertise principal.

[31] L'intimé regrette ce qu'il a fait.

LES REPRÉSENTATIONS DES PARTIES

[32] Les procureurs des parties ont formulé, de façon conjointe, les recommandations suivantes :

CD00-0940

PAGE : 6

- en ce qui a trait aux chefs d'infraction énoncés au paragraphe 1 de la plainte :
la condamnation de l'intimé à une amende de 2 000 \$;
- en ce qui a trait aux chefs d'infraction énoncés au paragraphe 2 de la plainte :
la condamnation de l'intimé au paiement d'une amende de 4 000 \$;
- condamner l'intimé au paiement des déboursés;
- accorder à l'intimé un délai de six mois pour le paiement des amendes, celui-ci devant s'effectuer au moyen de six versements mensuels, égaux et consécutifs commençant le 31^e jour de la signification de la présente décision, le défaut de respecter ces échéances entraînant la perte du bénéfice du terme et le non-renouvellement du certificat émis par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans toutes les disciplines où il est permis à l'intimé d'agir.

[33] Les procureurs ont souligné que les infractions commises étaient objectivement graves. En effet, il est au cœur des obligations d'un représentant de vérifier la portée et les conséquences des contrats qu'il invite ses clients à conclure; il en est de même de l'analyse des besoins financiers à laquelle le représentant doit toujours procéder de façon complète. Ils ont cependant invité le comité à considérer les facteurs aggravants et atténuants mis en preuve dont l'analyse devrait l'amener à donner suite aux recommandations conjointes formulées.

[34] En ce qui a trait au paragraphe 1 de la plainte, la procureure de la plaignante a soumis les décisions rendues par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité

CD00-0940

PAGE : 7

financière dans les affaires *Carrier et Lamadeleine*¹ et, en ce qui a trait au paragraphe 2, aux décisions prononcées dans les affaires *Levasseur, Pelletier et Beckers*².

L'ANALYSE

[35] Le comité est d'avis que les infractions dont l'intimé a été reconnu coupable sont objectivement graves.

[36] En ce qui a trait au paragraphe 1, il est inacceptable que l'intimé n'ait pas lu l'ensemble du contrat d'assurance et n'ait pas, par conséquent, informé ses clients de façon adéquate avant qu'ils ne décident de procéder à une demande de modification relative à ce contrat.

[37] Le représentant doit informer ses clients des conséquences des transactions qu'il leur propose.

[38] Il est inadmissible qu'il leur prodigue des conseils sans avoir lu en entier le contrat relatif au produit qu'il leur propose

[39] En ce qui a trait au paragraphe 2, l'intimé a agi de façon contraire aux règles les plus élémentaires applicables à sa profession en ne procédant pas à une analyse complète et conforme des besoins financiers de son client. Il s'est interrogé sur la capacité de celui-ci de payer les primes plutôt que sur ses besoins réels en matière

¹ *Rioux. c. Carrier*, CD00-0573, 5 décembre 2006; *Rioux c. Lamadeleine*, CD00-0457, 17 juin 2009 et 19 janvier 2010.

² *Champagne c. Levasseur*, CD00-0813, 17 janvier 2011 et 9 août 2011; *Rioux c. Pelletier*, CD00-0651, 19 août 2011 et 8 février 2012; *Champagne c. Beckers*, CD00-0862, 17 août 2012.

CD00-0940

PAGE : 8

d'assurance. L'analyse des besoins financiers constitue la pierre d'assise du travail du représentant en assurance.

[40] De telles fautes déontologiques sont d'autant moins excusables lorsqu'elles sont commises par un représentant ayant une douzaine d'années d'expérience.

[41] Cependant, les deux procureurs ont insisté, avec justesse, sur les nombreux facteurs atténuants révélés par la preuve :

- l'intimé n'a pas agi par malice ni dans le but de s'enrichir (bien qu'il ait touché une commission d'environ 1 500 \$ en ce qui a trait à la souscription de la police d'assurance-vie mentionnée au paragraphe 2 de la plainte);
- il n'a pas d'antécédents disciplinaires;
- il a collaboré, de façon exemplaire, à l'enquête de la syndique;
- il a reconnu ses fautes;
- il a plaidé coupable à la première occasion;
- il a eu sa leçon et entend être beaucoup plus prudent et rigoureux à l'avenir;
- son client était quelqu'un qui collaborait peu et auprès de qui il fallait beaucoup insister pour l'amener à procéder à une analyse de ses besoins financiers;
- les infractions commises l'ont été à l'égard d'un seul couple de consommateurs;
- Y.R. continue à faire affaire avec l'intimé;
- le risque de récidive est négligeable.

CD00-0940

PAGE : 9

[42] Les recommandations conjointes formulées par les parties ne doivent être écartées que si le comité les juge inappropriées, déraisonnables, contraires à l'intérêt public ou s'il est d'avis qu'elles sont de nature à discréditer l'administration de la justice³.

[43] Après avoir considéré les faits mis en preuve, les éléments et les autorités soumis par les procureurs, le comité est d'avis que les recommandations proposées sont raisonnables et appropriées et satisfont aux impératifs de dissuasion et d'exemplarité nécessaires à la protection du public.

[44] Qu'en est-il cependant des modalités proposées ?

[45] Le comité peut-il donner suite à la modalité proposée aux termes de laquelle l'intimé ne verrait pas son certificat renouvelé s'il faisait défaut de payer les amendes imposées dans les délais impartis.

[46] Le 4^e alinéa de l'article 156 du *Code des professions* (CP) prévoit ce qui suit : « La décision du conseil de discipline imposant une ou plusieurs de ces sanctions peut comporter des conditions et modalités. »⁴

[47] L'article 156 CP énumère de façon exhaustive les sanctions pouvant être imposées.

[48] Le comité peut donc imposer comme sanction le paiement d'une amende et prévoir, à titre de condition et de modalité, que celle-ci devra être payée en six mois par

³ *R. c. Douglas*, 2002 162 CCC (3rd) 37; *Malouin c. Notaires*, 2002 QCTP 015; *Champagne c. Lessard*, CD00-0888, 10 juillet 2012.

⁴ L'article 156 CP s'applique tel que cela est prévu à l'article 376 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

CD00-0940

PAGE : 10

versements égaux et consécutifs et que le montant total encore dû deviendra exigible à défaut par l'intimé de payer chacune des mensualités à la date prévue.

[49] Cependant, le non-renouvellement du certificat ne fait pas partie des sanctions prévues à l'article 156 CP; le comité ne peut donc s'autoriser du pouvoir qu'il a d'assortir les sanctions qu'il est en droit d'imposer de « conditions et modalités » pour s'attribuer une compétence qu'il n'a pas.

[50] En d'autres termes, ordonner que le certificat de l'intimé ne sera pas renouvelé s'il fait défaut de payer l'amende dans le délai prévu équivaut à imposer une sanction pour laquelle le comité n'a pas compétence.⁵

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

DÉCLARE l'intimé coupable des chefs d'infraction énoncés aux paragraphes 1 et 2 de la plainte;

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 2 000 \$ en regard des chefs d'infraction énoncés au paragraphe 1 de la plainte;

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 4 000 \$ en regard des chefs d'infraction énoncés au paragraphe 2 de la plainte;

ACCORDE à l'intimé un délai de six mois pour le paiement des amendes, lequel devra être fait au moyen de six versements mensuels, égaux et consécutifs à compter du

⁵ Soulignons que l'article 56 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* (R.R.Q. c. D-9.2, r.7) prévoit notamment que pour pouvoir obtenir son certificat, le postulant ne doit pas être en défaut d'acquitter les amendes en suspens qui ont pu lui être imposées par le comité de discipline.

CD00-0940

PAGE : 11

31^e jour de la signification de la présente décision, le montant total encore dû devenant exigible à défaut par l'intimé de payer chacune des mensualités à la date prévue;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions*.

(s) Sylvain Généreux
M^e Sylvain Généreux
Président du comité de discipline

(s) Pierre Décarie
M. Pierre Décarie
Membre du comité de discipline

(s) John Ruggieri
M. John Ruggieri, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

M^e Julie Piché
Therrien Couture avocats, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

M^e Pierre-Édouard Asselin
Asselin Sabourin & Germain
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 22 novembre 2012

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.8.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : 2012-05-01(C)

DATE : 8 janvier 2013

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages	Membre
M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A. A.V.A., courtier en assurance de dommages	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

GHISLAIN LÉVESQUE, courtier en assurance de dommages (Radié)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Le 11 juillet 2012 ainsi que le 21 novembre 2012, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages procédait à l'audition de la plainte no 2012-05-01(C);

[2] Auparavant, soit le 17 mai 2012, une ordonnance de radiation provisoire était émise séance tenante, et une décision¹ fut rendue par la suite;

[3] L'intimé fait face à plusieurs chefs dont certains sont particulièrement graves, soit :

¹ *Chauvin c. Lévesque*, 2012 CanLII 31116 (QC CDCHAD);

2012-05-01(C)

PAGE : 2

Dans le dossier no 1 de l'assurée C.C. :

1. Au mois de janvier 2012, a fait défaut de rendre compte du mandat confié par l'assurée C.C. en l'informant par courriel le 12 janvier 2012, que son contrat d'assurance n'était plus en vigueur depuis le 12 janvier 2012 et qu'il mettait fin à son mandat créant ainsi un découvert d'assurance pour la période du 12 janvier 2012 au 2 février 2012, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 26, 37(1) et 37(4) dudit code;
2. Le ou vers le 2 février 2012, a abusé de la bonne foi de l'assureur et a fait une déclaration fausse, trompeuse et/ou susceptible d'induire en erreur, en omettant d'informer l'assureur INTACT que l'assurée C.C. avait subi un sinistre alors qu'il tentait de remettre en force le contrat d'assurance numéro A87-8595, annulé par INTACT pour non-paiement de la prime, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 27, 29, 37(5) et 37(7) dudit code;
3. Le ou vers le 17 février 2012, a abusé de la bonne foi de l'assureur et a fait une déclaration fausse, trompeuse et/ou susceptible d'induire en erreur, en omettant de donner à l'assureur Jevco les informations qu'il possédait pour compléter la proposition de l'assurée C.C., pour son nouveau contrat d'assurance automobile portant le numéro JVQCAP203329, couvrant la période du 2 février 2012 au 2 février 2013, à savoir :
 - a. que l'assureur antérieur, INTACT, avait résilié le contrat d'assurance automobile émis portant le numéro A87-8595, couvrant la période du 27 octobre 2011 au 12 janvier 2012, pour non-paiement de la prime;
 - b. que l'assurée avait subi un sinistre le 2 février 2012 non couvert et non indemnisé;le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 27, 29 et 37(7) dudit code;
4. Le ou vers le 20 février 2012, a abusé de la bonne foi de l'assureur et a fait une déclaration fausse, trompeuse et/ou susceptible d'induire en erreur en déclarant à l'assureur Jevco que l'assurée avait subi un sinistre le 6 février 2012, alors que celui-ci avait eu lieu le 2 février 2012, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 15, 32, 37(1), 37(5) et 37(7);

Dans le dossier no 2 des assurés M.B., E.R. et M.S. :

5. Au mois de novembre 2011, a fait défaut d'exécuter le mandat que lui avaient confié les assurés M.B., E.R. et M.S. afin d'obtenir une protection d'assurance pour couvrir un chantier de construction, laissant lesdits assurés sans protection d'assurance pour la période du mois de novembre 2011 au mois de février 2012, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 25, 26, 37(1) et 37(4) dudit code;

2012-05-01(C)

PAGE : 3

Dans le dossier no 6 de l'assuré F.H. :

6. Au mois de décembre 2011, a fait défaut d'exécuter le mandat que lui avait confié l'assuré F.H. afin d'obtenir une protection d'assurance automobile, laissant ledit assuré sans protection d'assurance automobile pour la période du 9 décembre 2011 au 23 février 2012, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 25, 26, 37(1) et 37(4) dudit code;
7. Au mois de décembre 2011, a fait défaut d'agir avec intégrité, honnêteté et professionnalisme en utilisant sans autorisation, la signature électronique de sa collègue, Mme Geneviève Leclair, pour l'envoi d'une preuve d'assurance, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 15, 32, 37(1) et 37(7) dudit code;

Dans le dossier no 14 de l'assuré M.N.A. :

8. Au mois de décembre 2011, a fait défaut d'exécuter le mandat que lui avait confié l'assuré M.N.A. afin d'obtenir une protection d'assurance habitation, laissant ledit assuré sans protection d'assurance habitation pour la période du 15 décembre 2011 au 8 mars 2012, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 25, 26, 37(1) et 37(4) dudit code;
9. Au mois de décembre 2011, a fait défaut d'agir avec intégrité, honnêteté et professionnalisme en utilisant sans autorisation, la signature électronique de sa collègue, Mme Geneviève Leclair, pour l'envoi d'une preuve d'assurance, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 15, 32, 37(1) et 37(7) dudit code;

Dans le dossier no 17 de l'assurée E. inc. :

10. Entre les mois d'avril 2011 et février 2012, a fait défaut d'exécuter le mandat que lui avait confié l'assurée E. inc. afin d'obtenir une protection d'assurance automobile des entreprises, laissant ladite assurée sans protection d'assurance automobile des entreprises pour la période du 28 avril 2011 au 28 février 2012, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 25, 26, 37(1) et 37(4) dudit code;

Dans le dossier no 18 de l'assuré G.A.L. :

11. Entre les mois de juin 2011 et mars 2012, a fait défaut d'exécuter le mandat que lui avait confié l'assuré G.A.L. afin d'obtenir une protection d'assurance des entreprises, laissant ledit assuré sans protection d'assurance des entreprises pour la période du 23 juin 2011 au 3 mars 2012, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 25, 26, 37(1) et 37(4) dudit code;

2012-05-01(C)

PAGE : 4

Dans le dossier no 19 de l'assuré S.Z. :

12. Au mois de février 2012, a abusé de la bonne foi de l'employeur et a fait une déclaration fautive, trompeuse et/ou susceptible d'induire en erreur en émettant une fautive lettre de confirmation d'emploi pour Mme Stéphanie Zakrevski, utilisant sans autorisation, dans le cadre de l'exercice de ses activités professionnelles, le papier en-tête de Akor, pour l'envoi de cette lettre à la Banque RBC, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 15, 32, 37(1) et 37(7) dudit code;

Autres

13. Entre le mois de novembre 2011 et le mois de mars 2012, a fait défaut d'exécuter les mandats qui lui avaient été confiés par des assurés, créant ainsi des découverts d'assurances, notamment dans les cas suivants :
- a. Dans le dossier no 3 de l'assurée M.G., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 13 janvier 2012 au 7 février 2012;
 - b. Dans le dossier no 4 de l'assuré M.D., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 19 janvier 2012 au 6 février 2012;
 - c. Dans le dossier no 5 de l'assuré S.G., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 8 novembre 2011 au 6 février 2012;
 - d. Dans le dossier no 7 de l'assuré A.L., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 16 janvier 2012 au 5 mars 2012;
 - e. Dans le dossier no 8 de l'assuré S.L., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 17 novembre 2011 au 10 février 2012;
 - f. Dans le dossier no 9 de l'assuré S.M., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 10 novembre 2011 au 24 février 2012;
 - g. Dans le dossier no 10 de l'assuré J.P., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 22 décembre 2011 au 9 février 2012;
 - h. Dans le dossier no 11 de l'assuré M.R., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 15 décembre 2011 au 25 février 2012;
 - i. Dans le dossier no 12 de l'assuré R.T., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 16 décembre 2011 au 1^{er} février 2012;
 - j. Dans le dossier no 13 de l'assuré S.V., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 12 janvier 2012 au mois de février 2012;
 - k. Dans le dossier no 15 de l'assuré S.D., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 25 janvier 2012 au 14 mars 2012;
 - l. Dans le dossier no 16 de l'assurée C.L., dans le cadre d'une protection d'assurance automobile, pour la période du 17 février 2012 au 29 février 2012;

2012-05-01(C)

PAGE : 5

le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* notamment les articles 25, 26, 37(1) et 37(4);

14. Entre le mois de novembre 2011 et le mois de février 2012, a fait défaut d'agir avec intégrité, honnêteté et professionnalisme en utilisant sans autorisation dans le cadre de l'exercice de ses activités professionnelles, la signature électronique de sa collègue, madame Geneviève Leclair, pour l'envoi d'une preuve d'assurance aux assurés suivants :
- a. Dans le dossier no 5 de l'assurée S.G.;
 - b. Dans le dossier no 8 de l'assurée S.L.;
 - c. Dans le dossier no 9 de l'assuré S.M.;
 - d. Dans le dossier no 11 de l'assuré M.R.;
 - e. Dans le dossier no 12 de l'assuré R.T.;
 - f. Dans le dossier no 16 de l'assurée C.L.;

le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 15, 32, 37(1) et 37(7) dudit code;

[4] L'intimé a comparu personnellement, d'autre part, la syndic était représentée par Me Claude G. Leduc;

I. Les faits

[5] Les faits à l'origine du présent dossier sont relativement simples, d'ailleurs, l'intimé a reconnu l'exactitude des faits rapportés dans la plainte²;

[6] De plus, lors de l'audition du 11 juillet 2012, l'intimé a plaidé coupable aux chefs suivants :

Chefs n^{os} 2
3 a)
3 b)
4
8
10
11
12

² Pièce P-9;

2012-05-01(C)

PAGE : 6

[7] D'autre part, la partie plaignante a demandé le retrait du chef n° 1, lequel fut accordé séance tenante par le Comité de discipline;

[8] Seuls les chefs n^{os} 5, 6, 7, 9, 13 et 14 demeuraient alors litigieux;

[9] Par contre, lors de la 2^{ième} journée d'audition, soit le 21 novembre 2012, l'intimé a reconnu sa culpabilité aux chefs suivants :

- Chef n° 5
- Chef n° 6
- Chef n° 13

[10] Il reste donc au Comité à déterminer la culpabilité de l'intimé eu égard aux chefs n^{os} 7, 9 et 14 de la plainte, exception faite du paragraphe (f) du chef n° 14, lequel fut retiré à la demande du poursuivant;

II. Motifs et dispositifs

[11] Avant d'examiner la preuve au soutien des chefs n^{os} 7, 9 et 14, il convient de rappeler les principes de base en cette matière, tel que le soulignait dernièrement le Tribunal des professions dans l'arrêt *Vaillancourt*³

*[62] En matière disciplinaire, il est établi depuis longtemps que **le fardeau de la preuve**, d'une part, **incombe totalement à la plaignante**, et d'autre part, que ce fardeau en est un de **prépondérance des probabilités**, identique à celui qui a cours en droit civil[41], énoncé de la manière suivante par l'article 2804 du Code civil du Québec :*

La preuve qui rend l'existence d'un fait plus probable que son inexistence est suffisante, à moins que la loi n'exige une preuve plus convaincante.

*[63] Il s'agit d'une preuve qui privilégie l'aspect qualitatif dont la capacité de convaincre ne se fonde donc pas, par exemple, sur le nombre de témoins appelés par les parties. **Les faits devant être prouvés doivent dépasser le seuil de la possibilité et s'avérer probables**[42]. Toutefois, au bout du compte, la preuve par prépondérance des probabilités est moins exigeante que la preuve hors de tout doute raisonnable requise en droit criminel. Conséquemment, on peut dire qu'elle requiert un degré de conviction moins élevé que la preuve hors de tout doute raisonnable. Il faut aussi retenir que ce même fardeau s'applique tout autant à la partie défenderesse qui entend faire la preuve d'un fait.*

³ *Vaillancourt c. Avocats*, 2012 QCTP 126;

2012-05-01(C)

PAGE : 7

[64] Par ailleurs, **la norme de la prépondérance des probabilités ne comporte pas en elle-même de degrés intermédiaires**. Après revue de la jurisprudence canadienne et le constat d'un certain flottement à cet égard, la Cour suprême du Canada, unanime, en énonce clairement le principe dans *F.H. c. McDougall*[43]. Le juge Rothstein écrit au nom la Cour :

[40] [...] notre Cour devrait selon moi affirmer une fois pour toutes qu'il n'existe au Canada, en common law, qu'une seule norme de preuve en matière civile, celle de la prépondérance des probabilités. Le contexte constitue évidemment un élément important et le juge ne doit pas faire abstraction, lorsque les circonstances s'y prêtent, de la probabilité ou de l'improbabilité intrinsèque des faits allégués non plus que de la gravité des allégations ou de leurs conséquences. Toutefois, ces considérations ne modifient en rien la norme de preuve. À mon humble avis, pour les motifs qui suivent, il faut écarter les approches énumérées précédemment.

[65] La Cour rappelle que « **la preuve doit être toujours claire et convaincante pour satisfaire au critère de la prépondérance des probabilités** »[44] tout en reconnaissant toutefois qu'il n'existe aucune norme objective pour déterminer si elle l'est suffisamment. Cependant, la norme de la prépondérance des probabilités présuppose un examen attentif et minutieux de tous les éléments pertinents de preuve qui permettent de conclure dans un sens ou dans l'autre. La Cour conclut :

[49] En conséquence, je suis d'avis de confirmer que dans une instance civile, une seule norme de preuve s'applique, celle de la prépondérance des probabilités. Dans toute affaire civile, le juge du procès doit examiner la preuve pertinente attentivement pour déterminer si, selon toute vraisemblance, le fait allégué a eu lieu.[45]

[66] L'arrêt *McDougall* clarifie donc la question de la norme de preuve applicable en matière civile mais n'évacue pas de son application des considérations liées à la gravité des allégations ou de leurs conséquences. En cela, les propos tenus par notre Tribunal il y a presque 20 ans dans *Osman c. Médecins (Corp. professionnelle des)*[46] restent d'actualité :

[...]

Il n'y a pas lieu de créer une nouvelle charge de preuve. Il importe toutefois de rappeler que la prépondérance, aussi appelée balance des probabilités, comporte des exigences indéniables. **Pour que le syndic s'acquitte de son fardeau, il ne suffit pas que sa théorie soit probablement plus plausible que celle du professionnel. Il faut que la version des faits offerts par ses témoins comporte un tel degré de conviction que le Comité le retient et écarte celle de l'intimé parce que non digne de foi.**

Si le Comité ne sait pas qui croire, il doit rejeter la plainte, le poursuivant n'ayant pas présenté une preuve plus persuasive que l'intimé. **Il ne suffit pas que le Comité préfère la théorie du plaignant par sympathie pour ses témoins ou par dégoût envers les gestes reprochés au professionnel. Il est essentiel que la preuve à charge comporte un degré de persuasion**

2012-05-01(C)

PAGE : 8

suffisant pour entraîner l'adhésion du décideur et le rejet de la théorie de l'intimé.

La prépondérance de preuve n'est pas une sinécure pour les Comités de discipline. Elle n'est pas affaire de préférence émotive, mais bien d'analyse rigoureuse de la preuve. Elle impose au syndic un fardeau exigeant et une preuve de qualité, faute de quoi il se verra débouté purement et simplement.

[...][47]

[67] Dans *Médecins c. Lisanu*[48], notre Tribunal, citant sa décision dans *Osman*, réitère que le fardeau de **la preuve en droit disciplinaire requiert une preuve sérieuse, claire et sans ambiguïté.**

(Nos soulignements)

- [12] En l'espèce, les chefs n^{os} 7, 9 et 14 reprochent à l'intimé d'avoir utilisé, à plusieurs occasions, la signature de sa collègue, Mme Leclair, sans son autorisation lors de l'envoi d'une preuve d'assurance destinée à divers clients;
- [13] En défense, l'intimé plaide qu'il avait l'autorisation de Mme Leclair de façon explicite, sinon à tout le moins de façon implicite;
- [14] Suivant la preuve⁴, Mme Leclair, une collègue de l'intimé, avait préparé divers modèles de lettres pour les clients, dont notamment un modèle servant à confirmer l'envoi d'une preuve d'assurance;
- [15] Elle avait permis à l'intimé d'utiliser ses modèles sans qu'il soit question nommément de sa signature;
- [16] Ce n'est que plus tard, soit en février 2012, qu'elle constate que l'intimé utilise sa signature;
- [17] Suivant l'intimé⁵, il n'a pas agi par mauvaise foi ni de façon malicieuse, il s'est contenté de modifier le nom du client lors de chaque envoi sans prendre le temps de modifier la signature apparaissant au bas de la page;
- [18] À compter du moment où Mme Leclair a confectionné deux modèles de lettres, dont une comportant sa propre signature, il a cessé d'utiliser la signature de Mme Leclair;
- [19] Vu l'absence de mauvaise foi de l'intimé, le Comité n'est pas convaincu d'être en présence d'une intention coupable⁶, telles que le requièrent des infractions alléguant un manque d'intégrité et d'honnêteté de la part de l'intimé;

⁴ Audition du 11 juillet 2012;

⁵ Audition du 21 novembre 2012;

2012-05-01(C)

PAGE : 9

[20] Mais il y a plus, la preuve n'étant pas claire, nette et convaincante, le Comité est d'avis que les faits reprochés sont beaucoup plus le résultat d'un malentendu entre l'intimé et Mme Leclair que l'expression d'une intention malveillante;

[21] Pour l'ensemble de ces motifs, l'intimé sera acquitté des chefs n^{os} 7, 9 et 14a) à 14e);

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

- **AUTORISE** le retrait des chefs n^{os} 1 et 14(f);
- **PREND** acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur les chefs n^{os} 2, 3a), 3b), 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12 et 13a) à 13l);
- **DÉCLARE** l'intimé coupable des chefs n^{os} 2, 3a) 3b), 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12 et 13 a) à 13l), et plus particulièrement comme suit :

Pour les chefs nos 2, 3a), 3b), 4 et 12

DÉCLARE l'intimé coupable des chefs n^{os} 2, 3a), 3b), 4 et 12 pour avoir contrevenu à l'article 37(7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures à l'égard de toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien desdits chefs d'accusation;

Pour les chefs n^{os} 5, 6, 8, 10, 11 et 13a) à 13l):

DÉCLARE l'intimé coupable des chefs n^{os} 5, 6, 8, 10, 11 et 13a) à 13l) pour avoir contrevenu à l'article 26 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures à l'égard de toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien desdits chefs d'accusation;

⁶ CHAD c. Doucet, 2011 CanLII 22985;
CHAD c. Goulet, 2012 CanLII 48662;

2012-05-01(C)

PAGE : 10

- **ACQUITTE** l'intimé des chefs n^{os} 7, 9 et 14a) à 14e);
- **LE TOUT**, frais à suivre.

Me Patrick de Niverville, avocat
Président du Comité de discipline

M. Luc Bellefeuille, C.d'A.Ass.,
courtier en assurance de dommages
Membre du Comité de discipline

M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A. A.V.A.,
courtier en assurance de dommages
Membre du Comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la partie plaignante

M. Ghislain Lévesque
Partie intimée (présent mais agissant seul)

Dates d'audiences : 11 juillet 2012
21 novembre 2012

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 2012-03-01(C)

DATE : 10 janvier 2013

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
M. Philippe Jones, courtier en assurance de dommages	Membre
Mme Francine Normandin, C.d'A.Ass., courtier en assurance, de dommages	Membre

Me KARINE LIZOTTE, ès qualités de syndic-adjointe de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

GILBERT LANE, courtier en assurance de dommages

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Le 27 novembre 2012, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte no. 2012-03-01(C);

[2] Essentiellement, la plainte reproche à l'intimé les infractions suivantes, soit :

1. Entre le 9 mars 2010 et le mois d'août 2010, n'a pas agi avec professionnalisme et a négligé ou permis que soient négligés ses devoirs professionnels reliés à l'exercice de ses activités en regard des assurés C.C. et C.B. relativement à leur police d'assurance agricole émise par AXA Assurances Agricoles inc. (ci-après « **AXA** »), portant le numéro 3814364, couvrant la période du 13 août 2009 au 13 août 2010, et ce, :
 - 1.1 en faisant parvenir, le ou vers le 9 mars 2010, au notaire Carole St-Georges, une confirmation d'assurance ne mentionnant pas que la Caisse populaire Desjardins Sainte-

2012-03-01(C)

PAGE : 2

Julienne était toujours mentionnée à titre de créancier sur la police d'assurance portant le numéro 3814364;

- 1.2 en faisant parvenir, le ou vers le 11 mars 2010, au notaire Carole St-Georges, une confirmation d'assurance mentionnant comme seul créancier apparaissant sur la police portant le numéro 3814364, la Société de Fiducie Computershare du Canada, alors qu'il savait que Caisse populaire Desjardins Sainte-Julienne était toujours mentionnée à titre de créancier sur ladite police;
- 1.3 en demandant à AXA, le ou vers le 11 mars 2010, d'ajouter à la police portant le numéro 3814364 le nom du créancier, Société de Fiducie Computershare du Canada, sans demander le retrait de la Caisse populaire Desjardins Sainte-Julienne à titre de créancier sur cette même police;
- 1.4 en ne faisant aucun suivi auprès du notaire Carole St-Georges ou auprès des assurés, C.C. et C.B., entre le mois de mars 2010 et la fin du mois de juillet 2010, pour s'enquérir de la situation exacte du ou des créanciers ayant un intérêt à être désignés à titre de créancier aux termes de la police portant le numéro 3814364;
- 1.5 en ne faisant aucun suivi auprès de AXA, entre le 9 mars 2010 et le début du mois de juillet 2010, pour connaître ce qu'il advenait des demandes de modification qu'il avait fait parvenir en regard de l'augmentation de la valeur de la résidence des assurés, C.C. et C.B., ainsi qu'en regard de l'ajout d'un créancier sur la police portant le numéro 3814364;
- 1.6 en ne donnant aux assurés, C.C. et C.B., le ou vers le 31 mars 2010, aucune explication quant aux raisons pour lesquelles AXA demandait que les assurés, C.C. et C.B., signent un document intitulé « *Consentement écrit* »;
- 1.7 en faisant défaut entre le mois de mars 2010 et le mois d'août 2010 de rendre compte aux assurés, C.C. et C.B., de l'état de la situation de leur dossier d'assurance habitation auprès de AXA;

le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 37(1) et 37(6) dudit code;

2. Lors de chacun des renouvellements de la police d'assurance agricole portant le numéro 3814364 émise par AXA pour les années 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010, a fait défaut de prendre les moyens requis pour que la garantie offerte aux assurés, C.C. et C.B., réponde à leurs besoins, le tout en contravention avec les articles 16 et 39 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9 et 37(1) dudit code;
3. Durant les années 2009 et 2010, a négligé ou permis que soient négligés ses devoirs professionnels reliés à l'exercice de ses activités, en n'ayant pas une tenue de dossier que l'on est en droit de s'attendre de la part d'un représentant en assurance de dommages, notamment en ne notant pas au dossier les différentes communications téléphoniques, en n'ayant aucune confirmation écrite des instructions reçues, des conseils donnés et des décisions prises, notamment quant aux changements de créanciers hypothécaires au dossier des assurés, C.C. et C.B., le tout en contravention avec les articles 16, 85 et 86 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2 et 37(1) dudit code.

2012-03-01(C)

PAGE : 3

L'intimé s'étant ainsi rendu passible pour les infractions ci-haut mentionnées des sanctions prévues à l'article 156 (c) du *Code des professions*.

[3] La partie plaignante était représentée par Me Claude G. Leduc et l'intimé était défendu par Me Paul Cooper;

[4] D'entrée de jeu, Me Cooper informe le Comité qu'il y aura un plaidoyer de culpabilité sur tous les chefs d'accusation;

[5] Le Comité déclare donc, séance tenante, l'intimé coupable de tous les chefs d'accusation mentionnés à la plainte no. 2012-03-01(C);

I. La preuve au soutien des accusations

[6] D'un commun accord avec la partie intimée, la syndic-adjointe a déposé les pièces suivantes :

Pièce P-1 : Attestation de qualité et fiche informatique concernant M. Gilbert Lane;

Pièce P-2 : *En liasse*, communications écrites et téléphoniques entre la ChAD et les assurés C.C. et C.B., notamment :

- Plainte des assurés C.C. et C.B. adressée à l'Autorité des marchés financiers, datée du 16 août 2010;
- Lettre de l'Autorité des marchés financiers adressée à Mme Luce Raymond, adjointe au syndic et responsable des enquêtes à la ChAD, datée du 31 août 2010;
- Lettre de Mme Carole Chauvin, syndic à la ChAD, datée du 29 septembre 2010, adressée aux assurés C.C. et C.B.;
- Lettre de Me Carole St-Georges, notaire, datée du 19 avril 2010, adressée aux assurés C.C. et C.B., ainsi que copie de la quittance par la Citifinancière Canada inc.;
- Lettre-questionnaire de Mme Mélissa Larose, enquêteur adjoint au bureau du syndic de la ChAD, datée du 20 juin 2011, adressée aux assurés C.C. et C.B.;
- *En liasse*, réponse et pièces jointes des assurés C.C. et C.B. reçues au bureau du syndic de la ChAD le 16 août 2011;

Pièce P-3 : *En liasse*, communications écrites et téléphoniques entre la ChAD et M. Gilbert Lane, notamment :

- Lettre-questionnaire de Mme Carole Chauvin, syndic à la ChAD, datée du 29 septembre 2010, adressée à M. Gilbert Lane;

2012-03-01(C)

PAGE : 4

- *En liasse*, réponse et pièces jointes de M. Gilbert Lane reçues au bureau du syndic de la ChAD le 5 octobre 2010;
- *En liasse*, factures et relevés de compte du courtier Vézina Lane & Associés inc., contrat de financement portant le numéro 700864, en date du 11 août 2010, calendrier des versements, soumission de Morin Elliott Associés Ltée et proposition d'assurance habitation avec la compagnie d'assurance Morin Elliott Associés Ltée;
- *En liasse*, lettre de Me Carole St-Georges, notaire, datée du 30 juillet 2010, adressée à M. Gilbert Lane chez Vézina, Lane & Associés inc., avec pièces jointes;
- Lettre de M. Gilbert Lane datée du 6 juillet 2010, adressée à l'assuré C.C. concernant le non-renouvellement du contrat d'assurance combinée de ferme;
- Lettre-questionnaire de Mme Carole Chauvin, syndic à la ChAD, datée du 20 juin 2011, adressée à M. Gilbert Lane;
- *En liasse*, réponse et pièces jointes de M. Gilbert Lane reçues au bureau du syndic le 8 juillet 2011;

Pièce P-4 : *En liasse*, communications écrites et téléphoniques entre la ChAD et M. Jean-Claude Brault, directeur projets spéciaux, ventes et marketing chez AXA Assurances inc., notamment :

- Lettre-questionnaire de Mme Mélissa Larose, enquêteur adjoint au bureau du syndic à la ChAD, datée du 20 juin 2011, adressée à M. Jean-Claude Brault;
- *En liasse*, réponse et pièces jointes de M. Jean-Claude Brault reçues au bureau du syndic de la ChAD le 8 juillet 2011;
- Avis à l'assuré des changements au contrat d'assurance et Avis à l'assuré concernant un ajout au contrat d'assurance;
- *En liasse*, relevé de compte et copie du contrat d'assurances agricoles portant le numéro 3814364;

Pièce P-5 : *En liasse*, communications écrites et téléphoniques entre la ChAD et Me Carole St-Georges, notaire, notamment :

- Lettre-questionnaire de Mme Mélissa Larose, enquêteur adjoint au bureau du syndic à la ChAD, datée du 20 juin 2011, adressée à Me Carole St-Georges, notaire;
- *En liasse*, réponse et pièces jointes de Me Carole St-Georges, notaire, reçues au bureau du syndic de la ChAD le 30 août 2011;

Pièce P-6 : Lettre de Mme Carole Chauvin, syndic à la ChAD, datée du 27 octobre 2009, adressée à M. Gilbert Lane.

[7] Le Comité a également bénéficié du témoignage de l'intimé lors de l'audience du 27 novembre 2012, cependant il n'est pas opportun, ni indiqué d'en faire l'analyse avant les représentations sur sanction, puisque celles-ci ont été reportées au 5 mars 2013 suite au rejet par le Comité de discipline des recommandations communes formulées par les parties;

2012-03-01(C)

PAGE : 5

II. Recommandations communes

[8] Les parties ont proposé diverses sanctions suite à l'audition sur culpabilité;

[9] Cependant, pour les motifs mentionnés à l'audience et complétés par la présente décision, les suggestions communes des procureurs ont été rejetées par le Comité;

III. Analyse et décision

A) Sur la culpabilité

[10] Il est bien établi en droit disciplinaire que l'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité équivaut à la reconnaissance par le professionnel des faits qui lui sont reprochés et du fait qu'ils constituent une faute déontologique¹;

[11] Vu le plaidoyer de culpabilité de l'intimé, celui-ci fut déclaré séance tenante coupable de tous les chefs d'accusation mentionnés à la plainte disciplinaire;

B) Sur la sanction

[12] Sauf exceptions, les recommandations communes des parties doivent être acceptées par le Comité²;

[13] Parmi les exceptions reconnues par la jurisprudence³, mentionnons les suivantes :

- Le caractère déraisonnable ou inadéquat des sanctions suggérées;
- L'intérêt public;

¹ *Pivin c. Inhalothérapeutes*, 2002 QCTP 32;

² *Langlois c. Dentistes*, 2012 QCTP 52;

³ *Ibid*, par. 47;

2012-03-01(C)

PAGE : 6

- Le danger de déconsidérer l'administration de la justice par l'imposition d'une sentence trop sévère ou trop clémentine;

[14] Enfin, conformément aux enseignements du Tribunal des professions⁴ le Comité a indiqué aux parties, après un court délibéré, qu'il n'avait pas l'intention d'entériner les sanctions suggérées par les parties;

[15] En l'absence d'une preuve concrète, le Comité considérait que les sanctions suggérées, d'une part, ne tenaient pas suffisamment compte des facteurs atténuants propres au dossier de l'intimé et que, d'autre part, celles-ci accordaient un trop grand poids aux facteurs aggravants, d'où leur rejet par les membres du Comité;

[16] À ces facteurs ayant motivé le rejet des recommandations communes, il y a lieu d'ajouter les suivants :

- Le principe de la gradation des sanctions⁵;
- Le principe de la parité⁶ ou de l'harmonisation⁷ des sanctions;

[17] En résumé, les sanctions suggérées ne semblaient pas répondre, à première vue, à ces deux principes;

[18] À cet égard, il y a lieu de se référer aux enseignements de la Cour suprême du Canada;

[19] Concernant le principe de la proportionnalité des peines, rappelons, dans un premier temps, les sages paroles de l'ex-juge en chef Lamer dans l'arrêt *Motor Vehicle Act*⁸ :

128. Parce que l'infraction créée par le par. 94(2) de la Motor Vehicle Act est une infraction de responsabilité absolue, une personne peut être déclarée coupable en vertu du paragraphe même si au moment où elle conduisait elle ignorait que son permis de conduire était suspendu et même s'il lui avait été impossible de s'en

⁴ *Infirmières et infirmiers auxiliaires c. Gauthier*, 2012 QCTP 151;

Pépin c. Avocats, 2008 QCTP 153;

Acupuncteurs c. Zhang, QCTP 139;

Deschênes c. Optométristes, 2003 QCTP 97;

⁵ *St-Laurent c. Comité de discipline de l'A.C.A.I.Q.*, 2001 CanLII 21978;

⁶ *Lacroix c. Comptables en management accrédités*, 2004 QCTP 54;

⁷ *Ingénieurs c. Brosseau*, 2008 QCTP 99, par. 50 et 51;

Desroches c. Médecins, 2008 QCTP 115, par. 120 à 131;

⁸ Renvoi sur la *Motor Vehicle Act* (C.-B.) [1985] 2 R.C.S. 486, 1985 CanLII 81 (CSC);

2012-03-01(C)

PAGE : 7

rendre compte en faisant preuve de diligence raisonnable. Bien que le législateur puisse, par mesure de politique gouvernementale, statuer qu'il y a infraction dans ces circonstances, et il ne nous appartient pas de mettre en doute sa sagesse à cet égard, la question qui se pose est de savoir s'il peut rendre obligatoire pour les tribunaux de priver de sa liberté la personne déclarée coupable de cette infraction, et ce, sans violer l'[art. 7](#). Cela, en retour, dépend de la question de savoir si le fait d'assortir d'une période d'emprisonnement obligatoire une infraction de responsabilité absolue comme celle-ci est contraire aux principes de justice fondamentale. Je crois que oui. **À mon avis, ce genre de peine extravagante et déraisonnable aurait pour effet d'ébranler la conscience de la cour et de déconsidérer l'administration de la justice.** Elle est tout à fait disproportionnée à l'infraction et tout à fait incompatible avec l'objectif d'un système pénal mentionné au paragraphe 4) précité.

129. **Il est essentiel, dans toute théorie des peines, que la sentence imposée ait un certain rapport avec l'infraction. Il faut que la sentence soit appropriée et proportionnelle à la gravité de l'infraction.** Ce n'est que dans ce cas que le public peut être convaincu que le contrevenant "méritait" la punition qui lui a été infligée et avoir confiance dans l'équité et la rationalité du système. Cela ne revient pas à dire qu'il y a un rapport essentiellement approprié entre une infraction particulière et sa punition, **mais plutôt qu'il y a un ordre de grandeur des infractions et des punitions auquel l'infraction et la punition particulières doivent répondre.** Manifestement, cela ne peut se faire avec une précision mathématique et différents facteurs entrent en ligne de compte dans l'évaluation de **la gravité d'une infraction particulière aux fins de déterminer la peine appropriée**, mais cela fournit un cadre général applicable à l'imposition de la sentence. En réalité, dans l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire en matière de sentences, les juges ont recours à cet ordre de grandeur depuis plus de cent ans.

(Nos soulignements)

[20] Plus récemment, la Cour suprême déclarait dans l'arrêt *Ipeelee*⁹ :

[36] Le [Code criminel](#) énumère ensuite un certain nombre de principes pour guider les juges dans la détermination de la peine. **Le principe fondamental de détermination de la peine exige que la peine soit proportionnelle à la fois à la gravité de l'infraction et au degré de responsabilité du délinquant.** Comme notre Cour l'a déjà affirmé, ce principe ne découle pas des modifications apportées au Code en 1996; **il s'agit depuis longtemps d'un précepte central de la détermination de la peine** (voir notamment *R. c. Wilmott* (1966), 58 D.L.R. (2d) 33 (C.A. Ont.), et, plus récemment, *R. c. Solowan*, 2008 [CSC 62](#) (CanLII), 2008 [CSC 62](#), [2008] 3 R.C.S. 309, par. 12, et *R. c. Nasogaluak*, 2010 [CSC 6](#) (CanLII), 2010 [CSC 6](#), [2010] 1 R.C.S. 206, par. 40-42). Ce principe possède aussi une dimension constitutionnelle, puisque l'[art. 12 de la Charte canadienne des](#)

⁹ *R. c. Ipeelee*, 2012 [CSC 13](#) (CanLII);

2012-03-01(C)

PAGE : 8

droits et libertés interdit l'infliction d'une peine qui serait exagérément disproportionnée au point de ne pas être compatible avec le principe de la dignité humaine propre à la société canadienne. Dans le même ordre d'idées, on peut décrire à juste titre la proportionnalité de la peine comme un principe de justice fondamentale au sens de l'art. 7 de la Charte.

[37] Le principe fondamental de la détermination de la peine — **la proportionnalité** — est intimement lié à son objectif essentiel — le maintien d'une société juste, paisible et sûre par l'imposition de sanctions justes. Quel que soit le poids qu'un juge souhaite accorder aux différents objectifs et aux autres principes énoncés dans le Code, **la peine qu'il inflige doit respecter le principe fondamental de proportionnalité**. La proportionnalité représente la condition sine qua non d'une sanction juste. Premièrement, la reconnaissance de **ce principe garantit que la peine reflète la gravité de l'infraction** et crée ainsi un lien étroit avec l'objectif de dénonciation. **La proportionnalité favorise ainsi la justice envers les victimes et assure la confiance du public dans le système de justice**. La juge Wilson a exprimé ce principe de la manière suivante dans ses motifs concordants, dans le Renvoi : Motor Vehicle Act de la C.-B., 1985_CanLII_81 (CSC), [1985] 2 R.C.S. 486, p. 533 :

Il est essentiel, dans toute théorie des peines, que la sentence imposée ait un certain rapport avec l'infraction. Il faut que la sentence soit appropriée et proportionnelle à la gravité de l'infraction. Ce n'est que dans ce cas que le public peut être convaincu que le contrevenant « méritait » la punition qui lui a été infligée et avoir confiance dans l'équité et la rationalité du système.

Deuxièmement, le principe de proportionnalité garantit que la peine n'excède pas ce qui est approprié compte tenu de la culpabilité morale du délinquant. En ce sens, il joue un rôle restrictif et assure la justice de la peine envers le délinquant. En droit pénal canadien, une sanction juste prend en compte les deux optiques de la proportionnalité et n'en privilégie aucune par rapport à l'autre.

[38] Malgré les contraintes imposées par le principe de proportionnalité, les juges de première instance jouissent d'un large pouvoir discrétionnaire dans la détermination de la peine. Sous réserve des dispositions législatives particulières dont la conformité à la Charte a été reconnue, **le prononcé d'une peine appropriée reste un processus fortement individualisé. Les juges chargés d'imposer les peines doivent disposer d'une latitude suffisante pour les adapter aux circonstances de l'infraction et à la situation du contrevenant en cause.** (...).

(Nos soulèvements)

[21] Enfin, puisque les sanctions suggérées par les parties, en l'absence d'une preuve démontrant la gravité de celles-ci, ne semblaient pas respecter ces principes de base, le Comité a permis aux parties de reporter à une date ultérieure les représentations sur sanction;

2012-03-01(C)

PAGE : 9

[22] À cette occasion, la syndic-adjointe aura toute la latitude nécessaire pour mettre en preuve les circonstances aggravantes justifiant, à son avis, l'imposition des sanctions qu'elle aura choisies de présenter au Comité et elle pourra plaider en toute liberté le caractère raisonnable des sanctions suggérées;

[23] Dans le même ordre d'idées, la défense bénéficiera de l'opportunité de prouver et de plaider toutes les circonstances atténuantes qu'elle considère essentielles pour l'établissement des sanctions devant être imposées à l'intimé;

[24] À cet égard, le Comité rappelle aux parties que la sanction doit coller aux faits du dossier¹⁰ et que l'audition sur sanction ne constitue pas une forme de révision de la culpabilité¹¹, par contre, les règles de preuve sont beaucoup plus souples et permettent des éléments de preuve par ouï-dire¹²;

[25] Finalement, afin de permettre aux parties de faire la preuve de toutes les circonstances aggravantes ou atténuantes qu'elles jugent pertinentes, il fut convenu de reporter à une date ultérieure, soit au 5 mars 2013, les représentations sur sanction;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé :

DÉCLARE l'intimé coupable des trois (3) chefs d'accusation, comme suit :

Pour le chef n° 1 :

DÉCLARE l'intimé coupable du chef n°. 1 et plus particulièrement des sous-chefs 1.1 à 1.7 pour avoir contrevenu à l'article 9 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures sur toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien du premier chef;

¹⁰ *Pigeon c. Daigneault*, [2003] R.J.Q. 1090 (C.A.);

¹¹ *St-Laurent c. Médecins*, [1998] D.D.O.P. 271 (T.P.);

¹² *Lapierre c. Psychologues*, [1995] D.D.O.P. 307 (T.P.);

2012-03-01(C)

PAGE : 10

Pour le chef n° 2 :

DÉCLARE l'intimé coupable du chef n°. 2 pour avoir contrevenu à l'article 39 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*;

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures sur toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien du chef no. 2;

Pour le chef n° 3 :

DÉCLARE l'intimé coupable du chef n°. 3 pour avoir contrevenu à l'article 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures sur toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien du chef n°. 3;

RÉSERVE aux parties le droit de compléter leur preuve et leur argumentation au moment des représentations sur sanction;

FIXE, d'un commun accord avec les parties, l'audition sur sanction au 5 mars 2013.

LE TOUT, frais à suivre.

2012-03-01(C)

PAGE : 11

Me Patrick de Niverville, avocat
Président du Comité de discipline

M. Philippe Jones, courtier en assurance
de dommages
Membre du Comité de discipline

Mme Francine Normandin, C.d'A.Ass.,
courtier en assurances de dommages
Membre du Comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la partie plaignante

Me Paul Cooper
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 27 novembre 2012

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N°: 2012-05-02(A)

DATE : 23 janvier 2013

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
Mme Christine Roy, agent en assurance de dommages	Membre
Mme Carole Demeule, agent en assurance de dommages	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

PAUL-ARMAND BRUNEAU, agent en assurance de dommages

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

[1] Le 21 novembre 2012, le Comité de discipline se réunissait pour l'audition de la plainte n° 2012-05-02(A);

[2] L'intimé était alors représenté par Me Pierre Gourdeau et la syndic par Me Claude G. Leduc;

[3] L'intimé fait face à une plainte amendée lui reprochant les chefs suivants :

1. Aux mois de février et mars 2010, lors d'une soumission d'assurance des entreprises, n'a pas recueilli les renseignements nécessaires pour lui permettre d'identifier les besoins de l'assuré Transport d'A.C. Enr. / C.C. afin de lui proposer le produit d'assurance lui convenant le mieux et/ou avant la conclusion d'un contrat d'assurance des entreprises en faveur de l'assuré Transport d'A.C. Enr. / C.C., n'a pas décrit à

2012-05-02(A)

PAGE : 2

l'assuré le produit proposé en relation avec ses besoins, n'a pas précisé la nature de la garantie offerte, omettant d'inclure la garantie responsabilité civile du transport d'animaux et offrant une garantie excluant le transport d'animaux appartenant à autrui, le tout en contravention avec les articles 16, 27 et 28 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 37(1) et 37(6) dudit code;

2. (...)
3. Aux mois de février et mars 2011, lors du renouvellement du contrat d'assurance de Groupe Ledor portant le numéro E34100 832501-001 pour la période du 22 mars 2011 au 22 mars 2012, n'a pas pris les moyens requis pour s'assurer que cette protection d'assurance réponde aux besoins de l'assuré, le tout en contravention avec les articles 16 et 39 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 37(1) et 37(6) dudit code;
4. Entre les mois de février 2010 et mars 2011, a négligé ou permis que soient négligés ses devoirs professionnels reliés à l'exercice de ses activités en n'ayant pas une tenue de dossier que l'on est en droit de s'attendre de la part d'un représentant en assurance de dommages, notamment en ne notant pas au dossier les différentes communications téléphoniques, en n'ayant aucune confirmation écrite des instructions reçues, des conseils donnés et des décisions prises le tout, en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9 et 37 (1) dudit code;

L'intimé s'étant ainsi rendu passible pour les infractions ci-haut mentionnées des sanctions prévues à l'article 156 (c) du *Code des professions*

[4] Quelques semaines auparavant, l'intimé avait présenté une requête pour arrêt des procédures qui fut abandonnée par la suite;

[5] Il y a lieu de souligner que l'intimé et son procureur ont participé à l'audition par le biais d'une conférence téléphonique;

[6] Il en fut de même pour l'un des membres du Comité de discipline, soit Mme Christine Roy;

[7] Après le dépôt de consentement de la plainte amendée, l'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité;

[8] En conséquence, il fut déclaré, séance tenante, coupable des chefs n^{os} 1, 3 et 4 de la plainte amendée;

2012-05-02(A)

PAGE : 3

I. Recommandations communes

[9] Me Leduc, après avoir déposé les pièces pertinentes à la plainte amendée, fit part au Comité des sanctions suggérées par les parties, soit :

- Une amende de 2 000 \$ sur chacun des chefs n^{os} 1, 3 et 4, pour un total de 6 000 \$;
- Le total des amendes devant être réduit à un montant global de 4 000 \$;
- Une recommandation de suivre et de réussir un cours de formation, soit le cours ACF-6252 intitulé « Le représentant et sa responsabilité civile et professionnelle, comment se protéger »;
- Le paiement de tous les déboursés;
- Délai de paiement de trente (30) jours.

[10] Pour sa part, Me Gourdeau confirme le caractère commun des recommandations et souligne que l'intimé n'a aucun antécédent disciplinaire;

II. Analyse et décision

A) Les faits

[11] Le 4 février 2011, l'assuré, une compagnie de transport d'animaux, reçoit le mandat de transporter trois vaches Holstein;

[12] Or, arrivée à destination, une des vaches est incapable de se lever et, suite à un examen par un vétérinaire, celui-ci conclut que l'animal a subi un accident traumatique, entraînant la paralysie des membres postérieurs¹;

[13] L'assuré se voit donc réclamer les dommages résultants de la perte de l'animal;

[14] À sa grande surprise, il constate que sa police d'assurance est inadéquate² et qu'étrangement, il n'est pas couvert pour le transport d'animaux, alors qu'il s'agit de sa principale activité commerciale;

[15] Il s'ensuit alors une série de mises en demeure et le dossier est finalement réglé hors cour;

[16] En résumé, tel qu'indiqué aux chefs n^{os} 1 et 3 de la plainte amendée, l'intimé a fait défaut d'offrir le produit d'assurance qui convenait le mieux au besoin de son client;

¹ Pièce P-2, p. 15;

² Ibid, p. 8;

2012-05-02(A)

PAGE : 4

[17] Quant au chef n° 4, celui-ci concerne certaines lacunes constatées dans la tenue du dossier de l'intimé;

B) Les sanctions

[18] Pour les motifs ci-après exposés, le Comité de discipline entérinera les recommandations communes formulées par les parties;

[19] Tel que le soulignait la Cour du Québec dans l'affaire *Royer c. Chambre de la sécurité financière*³, l'objectif de la sanction disciplinaire n'est pas de punir le professionnel, mais de corriger un comportement fautif;

[20] De plus, la jurisprudence enseigne, qu'à moins de circonstances exceptionnelles, la recommandation commune formulée par les parties suite à de sérieuses et intenses négociations doit être respectée par le Comité⁴ ;

[21] Ce principe fut réitéré dernièrement par le Tribunal des professions dans l'affaire *Langlois*⁵ :

[46] La négociation du plaidoyer, il s'agit bien de l'expression maintes fois utilisée par la doctrine et la jurisprudence, qui s'accompagne inévitablement de discussions portant sur la sanction (ou peine en matière pénale) jouit depuis longtemps d'une reconnaissance quasi juridique[17]. Il n'est pas utile aux fins du pourvoi de se pencher sur toutes les considérations en faveur des plaidoyers et sanctions que les parties conviennent de présenter au tribunal compétent. Mais de manière générale, les tribunaux estiment que les suggestions communes présument d'une discussion préalable franche entre les parties à l'aune de leurs intérêts respectifs; **de ce fait, elles comportent « un caractère persuasif »**[18].

[47] Conséquemment, les suggestions communes ne devraient pas être écartées afin de ne pas discréditer un important outil contribuant à l'efficacité du système de justice tant criminel que disciplinaire, à moins qu'elles soient déraisonnables, inadéquates, contraires à l'intérêt public et de nature à déconsidérer l'administration de la justice[19].

(Nos soulignements)

[22] Vu le plaidoyer de culpabilité de l'intimé, le Comité est d'avis que les sanctions proposées sont justes et raisonnables et qu'elles reflètent adéquatement la gravité objective des infractions;

³ REJB 2004-69042 (C.Q.);

⁴ *Malouin c. Notaires*, 2002 QCTP 15;

⁵ *Langlois c. Dentistes*, 2012 QCTP 52;

2012-05-02(A)

PAGE : 5

[23] De plus, les sanctions suggérées tiennent compte des facteurs atténuants, tels que le plaidoyer de culpabilité de l'intimé et sa volonté de s'amender;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

AUTORISE le dépôt d'une plainte amendée;

PREND acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé;

DÉCLARE l'intimé coupable des chefs n^{os} 1, 3 et 4 de la plainte amendée;

IMPOSE à l'intimé les sanctions suivantes :

- Chef n^o 1 : une amende de 2 000 \$;
- Chef n^o 3 : une amende de 2 000 \$;
- Chef n^o 4 : une amende de 2 000 \$;

Total : 6 000 \$

RÉDUIT le total des amendes à un montant global de **4 000 \$**;

RECOMMANDE au Conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommages d'imposer à l'intimé l'obligation de suivre et de réussir, au cours de la prochaine année, le cours n^o ACF-6252, intitulé « Le représentant et sa responsabilité civile et professionnelle, comment se protéger »;

CONDAMNE l'intimé à payer l'ensemble des déboursés;

ACCORDE à l'intimé un délai de trente (30) jours pour acquitter le montant des amendes et des déboursés, calculé à compter de l'expiration du délai d'appel de la présente décision.

2012-05-02(A)

PAGE : 6

Me Patrick de Niverville, avocat
Président du Comité de discipline

Mme Christine Roy
Agent en assurance de dommages
Membre du Comité de discipline

Mme Carole Demeule
Agent en assurance de dommages
Membre du Comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la partie plaignante

Me Pierre Gourdeau
Procureur de l'intimé

Date d'audience : 21 novembre 2012

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Nos.: 2010-09-01(C)
2010-09-02(C)

DATE : 21 janvier 2013

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat Président
M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en Membre
assurance de dommages
M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en assurance de Membre
dommages

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages
Partie plaignante

c.

PHILIPPE LAREAU, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages

et

MARIE LAREAU, courtier en assurance de dommages

Parties intimées

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis-en-cause

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 22 novembre 2012, le Comité se réunissait pour procéder à l'audition sur sanction dans les dossiers nos. 2010-09-01(C) et 2010-09-02(C);

[2] La syndic était représentée par Me Claude G. Leduc et les intimés par Me Yves Robillard;

[3] Le 20 septembre 2012, les intimés ont été reconnus coupables¹ des infractions suivantes :

¹ *CHAD c. Lareau*, 2012 CanLII 64435;

2010-09-01(C)
2010-09-02(C)

PAGE : 2

- **Dans le cas de Philippe Lareau :**

Déclare l'intimé coupable du **chef no. 1** pour avoir contrevenu à l'article 19 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

Déclare l'intimé coupable du **chef no. 2** pour avoir contrevenu à l'article 37(4) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

- **Dans le cas de Marie Lareau :**

Déclare l'intimée coupable du **chef no. 2** pour avoir contrevenu à l'article 37(4) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

I. Recommandations communes

[4] Les parties n'ont offert aucune preuve sur sanction et se sont limitées à présenter une suggestion commune, soit :

- Dans le cas de Philippe Lareau, une amende de 2 000\$ sur le chef no. 1 et une amende de 1 500\$ sur le chef no. 2;
- Dans le cas de Marie Lareau, une amende de 1 500\$ sur le chef no.2;

[5] Quant au paiement des déboursés, les parties suggèrent que les intimés soient condamnés à payer 50% de ceux-ci, exception faite de ceux reliés au débat constitutionnel, lesquels seront entièrement à la charge des intimés;

II. Analyse et décision

[6] Pour les motifs ci-après exposés, le Comité de discipline entérinera les recommandations communes formulées par les parties;

[7] Tel que le soulignait la Cour du Québec dans l'affaire *Royer c. Chambre de la sécurité financière*², l'objectif de la sanction disciplinaire n'est pas de punir le professionnel mais de corriger un comportement fautif;

[8] De plus, la jurisprudence enseigne, qu'à moins de circonstances exceptionnelles, la recommandation commune formulée par les parties suite à de sérieuses et intenses négociations, doit être respectée par le Comité³;

[9] Ce principe fut réitéré dernièrement par le Tribunal des professions dans l'affaire *Langlois*⁴ :

² REJB 2004-69042 (C.Q.);

³ *Malouin c. Notaires*, 2002 QCTP 15;

⁴ *Langlois c. Dentistes*, 2012 QCTP 52;

2010-09-01(C)
2010-09-02(C)

PAGE : 3

*[46] La négociation du plaidoyer, il s'agit bien de l'expression maintes fois utilisée par la doctrine et la jurisprudence, qui s'accompagne inévitablement de discussions portant sur la sanction (ou peine en matière pénale) **jouit depuis longtemps d'une reconnaissance quasi juridique**^{[17]. Il n'est pas utile aux fins du pourvoi de se pencher sur toutes les considérations en faveur des plaidoyers et sanctions que les parties conviennent de présenter au tribunal compétent. Mais de manière générale, les tribunaux estiment que les suggestions communes présument d'une discussion préalable franche entre les parties à l'aune de leurs intérêts respectifs; **de ce fait, elles comportent « un caractère persuasif »**^{[18].}}*

*[47] Conséquemment, **les suggestions communes ne devraient pas être écartées** afin de ne pas discréditer un important outil contribuant à l'efficacité du système de justice tant criminel que disciplinaire, **à moins qu'elles soient déraisonnables**, inadéquates, contraires à l'intérêt public et de nature à déconsidérer l'administration de la justice ^{[19].}*

(Nos soulignements)

- [10] Dans les circonstances du présent dossier⁵, le Comité est d'avis que les sanctions proposées sont justes et raisonnables et qu'elles reflètent adéquatement la gravité objective des infractions;
- [11] De plus, les sanctions suggérées tiennent compte des facteurs atténuants propres aux dossiers des intimés, soit leur jeune âge et, par conséquent, leur excellente chance de réhabilitation;
- [12] Enfin, le Comité considère que leur simple présence devant l'instance disciplinaire de leur chambre professionnelle aura un effet dissuasif sur les intimés, leur permettant de corriger leur comportement futur et d'éviter ainsi la répétition d'infractions semblables;
- [13] Pour ces motifs, les sanctions suggérées seront entérinées sans modification.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE

IMPOSE aux intimés les sanctions suivantes :

Dans le cas de Philippe Lareau :

- Chef no. 1 : une amende de 2 000 \$;
- Chef no. 2 : une amende de 1 500 \$;

⁵ Voir les par. 21 à 43, 83 à 92 et 103 à 145 de la décision sur culpabilité précitée note 1;

2010-09-01(C)
2010-09-02(C)

PAGE : 4

Dans le cas de Marie Lareau :

- Chef no. 2 : une amende de 1 500 \$;

CONDAMNE les intimés, en parts égales, au paiement de 50% des déboursés, exception faite des déboursés reliés au débat constitutionnel, lesquels seront entièrement payables par les deux intimés, en parts égales.

Me Patrick de Niverville, avocat
Président du Comité de discipline

M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A.,
Membre du Comité de discipline

M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., A.V.C.,
Membre du Comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la syndic

Me Yves Robillard
Procureur des intimés

Date d'audience : 22 novembre 2012

3.8.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.8.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.9 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BLOOM INCOME & GROWTH CANADIAN FUND	20130000793-1	2013-01-30	600,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BLOOM SELECT INCOME FUND	20130000794-1	2013-01-30	600,00 \$
CANADIAN OIL RECOVERY & REMEDIATION ENTERPRISES LTD.	20130000787-1	2013-01-30	3 400,00 \$
COVINGTON VENTURE FUND INC.	20130000786-1	2013-02-04	600,00 \$
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	20130000788-1	2013-02-04	300,00 \$
ISHARES CANADIAN BALANCED INCOME COREPORTFOLIO FUND	20130000789-1	2013-02-04	2 000,00 \$
ISHARES CONSERVATIVE COREPORTFOLIO FUND	20130000790-1	2013-02-04	2 000,00 \$
ISHARES SMALL-MID CAP BRIC INDEX FUND	20130000791-1	2013-02-04	2 000,00 \$
LONSDALE APARTMENT PROJECT	20130000782-1	2013-01-30	10 000,00 \$
NEUROBIOPHARM INC.	20130000792-1	2013-01-30	100,00 \$
PETROLE GALE FORCE INC.	20130000783-1	2013-01-30	400,00 \$
RESSOURCES CONWAY INC.	20130000785-1	2013-01-30	200,00 \$
SIGMA INDUSTRIES INC.	20130000784-1	2013-01-30	5 000,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les*

valeurs mobilières. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BOISJOLI, MARC	RESSOURCES ROBEX INC.	20130002995-1	2013-02-12	300,00 \$
DUQUENNE, ANDRE	LES MINES J.A.G. LTEE	20130002996-1	2013-02-12	1 200,00 \$
OUELLETTE, MICHEL	FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	20130002997-1	2013-02-12	500,00 \$
PICHETTE, CHRISTIAN	MINES RICHMONT INC.	20130002998-1	2013-02-12	300,00 \$
RANCOURT, JEAN-PIERRE	SECTION ROUGE MEDIA INC.	20130002994-1	2013-02-12	300,00 \$
TALBOT, REJEAN	RESSOURCES GEOMEGA INC.	20130002993-1	2013-02-12	200,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
TARDIF, MELISSA	MINES RICHMONT INC.	20130002999-1	2013-02-12	300,00 \$
VEILLEUX, NICOLE	MINES RICHMONT INC.	20130003000-1	2013-02-12	300,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
Aucune information				

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

ID & T Multimédia inc.

Révoque la décision 2012-FIIC-0214, prononcée le 22 octobre 2012, adressée à ID & T Multimédia inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci a déposé ses états financiers annuels de l'exercice terminé le 31 mai 2012.

La révocation est prononcée le 11 février 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0023

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Brookfield Property Partners L.P.	6 février 2013	Ontario
Fiducie de placement immobilier internationale Dundee	7 février 2013	Ontario
Fonds de placement immobilier Innvest	12 février 2013	Ontario
Pembina Pipeline Corporation	12 février 2013	Alberta
Tricon Capital Group Inc.	8 février 2013	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de placement immobilier BTB	12 février 2013	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		<ul style="list-style-type: none"> - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Nemaska Lithium Inc.	8 février 2013	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
American Hotel Income Properties REIT LP	12 février 2013	Colombie-Britannique
Bell Aliant Actions privilégiées Inc.	7 février 2013	Nouvelle-Écosse
True North Commercial Real Estate Investment Trust	6 février 2013	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société canadienne de répartition de l'actif Cambridge	6 février 2013	Ontario
Fonds privé Scotia de revenu	6 février 2013	Ontario
Fonds privé Scotia américain de croissance à moyenne capitalisation		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	8 février 2013	18 mars 2011
Banque de Montréal	8 février 2013	18 mars 2011
Banque de Montréal	11 février 2013	18 mars 2011
Banque Nationale du Canada	5 février 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	8 février 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	12 février 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	12 février 2013	8 juin 2012
Banque Royale du Canada	4 février 2013	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	4 février 2013	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	4 février 2013	21 octobre 2011
Corus Entertainment Inc.	6 février 2013	4 février 2013
First Capital Realty Inc.	11 février 2013	25 mai 2011
Fonds de placement immobilier Cominar	5 février 2013	29 mai 2012
Société de financement GE Capital Canada	31 janvier 2013	22 juillet 2011

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Gaz Métro inc.

Vu la demande présentée par Gaz Métro inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 janvier 2013 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r.1;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets garantis pour un montant global de 200 000 000\$ US, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait à Montréal, le 31 janvier 2013.

(s) *Benoit Dionne*

Benoit Dionne

Directeur du financement des sociétés

Numéro de projet SEDAR : 2010428

Décision n°: 2013-FS-0014

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du

respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
ABK Biomedical Incorporated	2012-11-30	5 199 997 d'actions ordinaires	546 000 \$	1	9	2.3 / 2.5
Alabama Graphite Corp.	2012-12-07	1 795 000 unités	628 250 \$	2	25	2.3 / 2.5
Alexandria Minerals Corporation	2012-12-18	12 773 656 unités	1 577 538 \$	38	4	2.3
Algonquin Power Co.	2012-12-03	150 000 débetures non garanties de premier rang	149 910 000 \$	18	30	2.3
Allblue Limited	2012-12-01	79 076,038871 actions de catégorie A	14 865 000 \$	1	0	2.3
AvalonBay Communities, Inc.	2012-12-05	120 276 actions ordinaires	15 498 284 \$	2	1	2.3
Bayfield Ventures Corp.	2012-12-13	4 020 029 actions ordinaires accréditives	1 407 010 \$	1	3	2.3
BlackBerry Partners Fund II L.P.	2012-12-18	600 parts	591 240 \$	1	0	2.3
Cadillac Ventures Inc.	2012-12-06	11 800 000 unités accréditives et 60 000 unités	1 185 400 \$	1	8	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Calyx Bio-Ventures Inc.	2012-12-13	5 169 666 unités	1 550 900 \$	1	54	2.3
Canadian Orebodies Inc.	2012-12-04	10 000 000 unités accréditives	2 000 000 \$	1	8	2.3
Colwood City Centre Limited Partnership	2012-11-26 au 2012-11-30	52 000 billets de catégorie II et 51 969 billets de catégorie B	103 969 \$	1	4	2.3 / 2.9
Commerce Resources Corp.	2012-12-11 et 2012-12-12	13 775 554 unités accréditives	2 479 600 \$	1	8	2.3
Conn's Inc.	2012-12-07	40 000 actions ordinaires	1 058 230 \$	1	1	2.3
Discovery Harbour Resources Corp.	2011-06-01	7 850 000 actions ordinaires	1 962 500 \$	1	30	2.3 / 2.5
DNA Precious Metals Inc.	2012-11-21	280 000 actions ordinaires	69 755 \$	1	0	2.3
DNA Precious Metals Inc.	2012-12-03	1 540 000 actions ordinaires	382 536 \$	5	0	2.3
DNA Precious Metals Inc.	2012-12-18, 2012-12-19 et 2012-12-24	1 640 000 actions ordinaires	408 073 \$	8	0	2.3
DNA Precious Metals Inc.	2013-01-07, 2013-01-09 et 2013-01-14	1 108 000 actions ordinaires	273 593 \$	8	0	2.3
DNA Precious Metals Inc.	2013-01-18, 2013-01-21 et 2013-01-25	816 000 actions ordinaires	207 756 \$	5	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Eastmain Resources Inc.	2012-12-21 et 2012-12-28	8 709 133 d'actions ordinaires accréditives	7 605 802 \$	10	17	2.3 / 2.10
Émotion-Esterel inc.	2012-11-10 au 2012-11-19	19 unités de copropriété hôtelière	4 431 000 \$	19	0	2.3 / 2.10
Émotion-Esterel inc.	2012-11-20 et le 2012-11-23	15 unités de copropriété hôtelière	3 405 000 \$	14	1	2.3 / 2.10
Émotion-Esterel inc.	2012-11-23 au 2012-12-01	30 unités de copropriété hôtelière	7 220 000 \$	29	1	2.3 / 2.10
Émotion-Esterel inc.	2012-12-08 au 2012-12-13	7 unités de copropriété hôtelière	1 763 000 \$	6	1	2.3 / 2.10
Émotion-Esterel inc.	2012-11-20	1 unité de copropriété hôtelière	244 000 \$	1	0	2.10
Émotion-Esterel inc.	2012-12-11	2 unités de copropriété hôtelière	543 000 \$	2	0	2.10
Émotion-Esterel inc.	2013-01-04 au 2013-01-08	5 unités de copropriété hôtelière	1 340 000 \$	5	0	2.10
Émotion-Esterel inc.	2013-01-22 et 2013-01-25	4 unités de copropriété hôtelière	1 161 800 \$	4	0	2.3 / 2.10
Honda Canada Finance Inc.	2012-12-11	Débetures non garanties de premier rang	400 000 000 \$	11	29	2.3
Hyteon Inc.	2012-12-11	50 000 actions ordinaires de catégorie A	99 170 \$	0	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Influitive Corporation	2012-12-03	21 855 273 d'actions privilégiées de catégorie A	7 286 160 \$	1	18	2.3
Input Capital Corp.	2012-11-30	23 713 420 actions de catégorie A	23 353 487 \$	146	249	2.3
ipCreate, Inc.	2012-12-05	1 492 537 d'actions privilégiées convertibles, série A	1 000 000 \$	2	21	2.3
ISG Capital Corporation	2012-11-29	59 523 810 d'actions ordinaires	10 000 000 \$	2	104	2.3
Kane Biotech Inc.	2012-12-14	18 035 000 unités	1 442 800 \$	2	56	2.3 / 2.5
Les Mines J.A.G. Ltée	2012-11-30	68 unités	340 000 \$	23	0	2.3 / 2.5
Mazorro Resources Inc.	2012-12-11	500 000 actions ordinaires	25 000 \$	1	0	2.13
OMERS Realty Corporation	2012-12-05	Obligations de séries A et B	420 000 000 \$	3	12	2.3
Pedro Resources Ltd.	2012-12-05	4 000 000 unités	200 000 \$	7	15	2.3 / 2.5
Phoenix Capital Fund - US, A Mutual Fund Trust	2012-10-10 2012-10-12 2012-10-17 2012-10-19	76 408 parts de fiducie de catégorie A	382 040 \$	9	11	2.9
Playerize Network Inc.	2012-11-29	507 718 actions privilégiées de catégorie A	808 846 \$	4	1	2.3
Replicor Inc.	2012-12-06	216 385 actions ordinaires de catégorie A	216 385 \$	5	1	2.3 / 2.5

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Ressources Géoméga Inc.	2012-12-05	756 000 actions ordinaires accréditives	378 000 \$	40	0	2.3
Ressources Murgor Inc.	2012-12-06	2 200 000 de bons de souscription d'actions ordinaires et 2 200 000 actions ordinaires	110 000 \$	6	1	2.3
Ressources Threegold Inc.	2012-12-10	200 000 actions ordinaires	11 000 \$	1	0	2.13
RMB Westport Real Estate Development	2012-12-04	98 263,44 actions de catégorie A, série 1 et 7 677 actions de catégorie A, série 2	10 516 707 \$	1	0	2.3
SAND Technology Inc.	2010-12-17	1 739 484 options et 411 152 actions ordinaires de catégorie A	159 296 \$	5	5	2.3 / 2.5 / 2.14
SAND Technology Inc.	2011-01-01	1 074 173 options	10 800 \$	0	5	2.5
SecureCare Investments Inc.	2012-12-06 2012-12-10	678.12 obligations de séries A, B, C, E et F	678 120 \$	8	16	2.9
SGX Resources Inc.	2012-12-06	9 004 700 unités	3 151 645 \$	1	8	2.3
Slate U.S. Opportunity (No. 2) Realty Trust	2012-11-19 et 2012-11-26	2 160 000 parts de fiducie de catégorie I	21 491 340 \$	1	12	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Solutions Extenway Inc.	2012-11-30	Débiteures convertibles	3 000 000 \$	8	0	2.3
Stella-Jones Inc.	2012-11-30	1 176 500 reçus de souscription	80 002 000 \$	17	69	2.3 / 2.10
Technologies Interactives Mediagrif Inc.	2012-12-06	2 000 000 d'actions ordinaires	35 000 000 \$	10	2	2.3 / 2.5 / 2.10
The People's Insurance Company (Group) of China Limited	2012-12-07	6 600 000 actions H	2 930 969 \$	1	0	2.3
Touchstone Gold Limited	2012-12-06	34 427 500 unités	5 508 400 \$	1	51	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-11-26 au 2012-11-30	Certificats	3 080 382 \$	1	14	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-12-03 au 2012-12-07	23 certificats	10 745 607 \$	13	10	2.3
Urban Barns Foods Inc.	2012-10-16 2012-10-20	28 000 000 actions ordinaires de catégorie A	310 000 \$	12	23	2.3 / 2.5 / 2.7
Volcano Corporation	2012-12-10	Billets	12 833 600 \$	1	2	2.3
Walton AZ Coolidge Landing LP	2012-12-06	123 496 unités	1 226 933 \$	3	25	2.3 / 2.9
Walton Suburban DC Land Investment Corporation	2012-12-06	50 093 actions ordinaires	500 930 \$	3	22	2.3 / 2.9

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Fiducie de placement immobilier internationale Dundee

Vu la demande présentée par Fiducie de placement immobilier internationale Dundee (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 février 2013 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 7 février 2013 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers cumulés annuels audités relatifs au portefeuille ImmoInvest Autobahn pour l'exercice terminé le 31 mars 2012;
2. les états financiers cumulés intermédiaires non audités relatifs au portefeuille ImmoInvest Autobahn pour la période terminée le 30 septembre 2012;
3. les états financiers cumulés annuels audités relatifs au portefeuille ImmoPortfolio Autobahn pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
4. les états financiers cumulés intermédiaires non audités relatifs au portefeuille ImmoPortfolio Autobahn pour la période terminée le 30 septembre 2012;
5. les états financiers consolidés pro forma non audités de l'émetteur pour la période terminée le 30 septembre 2012 et l'exercice terminé le 31 décembre 2011;

(collectivement, les « documents visés »)

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 7 février 2013.

Benoit Dionne
 Directeur du financement des sociétés
 Décision n°: 2013-FS-0016

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

WWE Equity Holdings Inc. (filiale indirecte de Brookfield Renewable Energy Partners L.P.)

(Western Wind Energy Corp.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 26 novembre 2012 concernant l'offre publique d'achat de WWE Equity Holdings Inc. (filiale indirecte de Brookfield Renewable Energy Partners L.P.) sur la totalité des actions ordinaires en circulation de Western Wind Energy Corp. à un prix majoré à 2,60 \$ CA l'action.

L'offre modifiée expirera le 11 février 2013, 17 h (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1987400

Décision n°: 2013-FS-0013

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Gaz Métro inc.

Le 6 février 2013

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières du
Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Gaz Métro inc. (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande de révision de la décision rendue le 11 juillet 2011 en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») selon laquelle le déposant était dispensé des exigences prévues à l'article 3.2 du *Règlement 52-107 sur les principes comptables et les normes d'audit acceptables* (le « Règlement 52-107 ») d'établir ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public et était autorisé à établir ses états financiers (y compris les états financiers de Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») qui sont inclus dans les états financiers du déposant) conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis pour ses exercices financiers commençant le ou après le 1^{er} janvier 2012 mais avant le 1^{er} janvier 2015 (la « décision initiale »).

Le déposant demande aux décideurs de réviser la décision initiale afin de lui permettre de reporter au 1^{er} janvier 2014 la date de basculement obligatoire aux Normes Internationales d'information financière (les « IFRS ») et de continuer de déposer des états financiers conformément aux PCGR canadiens de la partie V du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (le « Manuel ») pour les exercices débutant le 1^{er} octobre 2012 et le 1^{er} octobre 2013 et se terminant respectivement le 30 septembre 2013 et le 30 septembre 2014 (la « révision souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- (a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- (b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires

suivants: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut (les « territoires passeport »);

- (c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, le *Règlement 11-102*, le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* ou le *Règlement 52-107* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société incorporée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, R.S.Q., c. S-31.1. Son siège est situé à Montréal, Québec.
2. Le déposant est un émetteur assujéti ou l'équivalent dans les territoires et dans chaque territoire passeport et n'est en défaut d'aucune obligation découlant de la législation en valeurs mobilières dans aucun territoire.
3. Le déposant exerce des « activités assujéties à la réglementation de tarifs » au sens de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-19 – Entités assujéties à la réglementation des tarifs (la « NOC-19 ») de la partie V du Manuel.
4. Le 1^{er} octobre 2010, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a publié des révisions à la partie I du Manuel qui permettaient le report d'un an de la date de basculement obligatoire aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les entités ayant des activités à tarifs réglementés admissibles. Ces révisions exigeaient que ces entités, au sens de la NOC-19 de la partie V du Manuel, adoptent les IFRS pour les exercices ouverts le ou après le 1^{er} janvier 2012.
5. En tant qu'« entité admissible » pour l'application de l'article 5.4 du *Règlement 52-107*, le déposant peut établir ses états financiers pour ses exercices débutant le 1^{er} octobre 2011 et se terminant le 30 septembre 2012 conformément aux PCGR canadiens prévus à la partie V du Manuel.
6. En mars 2012, le CNC a décidé de reporter d'une année supplémentaire la date de basculement obligatoire aux IFRS pour les entités ayant des activités à tarifs réglementés admissibles, de sorte que ces entités soient seulement tenues d'adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.
7. En octobre 2012, le CNC a décidé de reporter d'une autre année la date de basculement obligatoire aux IFRS pour les entités ayant des activités à tarifs réglementés admissibles. Ainsi, les entités assujéties à la réglementation des tarifs, au sens de la NOC-19 de la partie V du Manuel, ne sont tenues d'adopter les IFRS que pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.
8. Les décisions de mars 2012 et d'octobre 2012 du CNC de proroger pour deux années additionnelles la date de basculement obligatoire aux IFRS pour les entités ayant des activités à tarifs réglementés admissibles ne sont pas actuellement reflétées dans le *Règlement 52-107* et les autres règlements sur les obligations d'information continue. Le déposant demande donc de lui permettre d'établir ses états financiers pour les exercices débutant le 1^{er} octobre 2012 et le 1^{er} octobre 2013 et se terminant respectivement le 30 septembre 2013 et le 30 septembre 2014 conformément aux PCGR canadiens prévus à la partie V du Manuel.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la révision souhaitée aux conditions suivantes :

1. le déposant demeure une « entité assujettie à la réglementation des tarifs » au sens de la NOC-19 de la partie V du Manuel;
2. en tant qu'« entité admissible » au sens de l'article 5.4 du Règlement 52-107, le déposant peut appliquer la partie 3 du Règlement 52-107 aux états financiers, à l'information financière, aux comptes de résultat opérationnel et aux états financiers pro forma comme si la date « 1^{er} janvier 2014 » était substituée à la date « 1^{er} janvier 2011 » au paragraphe 2 de l'article 3.1 du Règlement 52-107;
3. si le déposant invoque le paragraphe précédent à l'égard d'une période, la partie 4 du Règlement s'applique comme si la date « 1^{er} janvier 2014 » était substituée à la date « 1^{er} janvier 2011 » au paragraphe 2 de l'article 4.1.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2013-SMV-0008

Valener Inc.

Le 6 février 2013

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières du
Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Valener Inc. (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande de révision de la décision rendue le 11 juillet 2011 en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») selon laquelle le déposant était dispensé des exigences prévues à l'article 3.2 du *Règlement 52-107 sur les principes comptables et les normes d'audit acceptables* (le « Règlement 52-107 ») d'établir ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public et était autorisé à établir ses états financiers (y compris les états financiers

de Société en commandite Gaz Métro qui sont inclus dans les états financiers du déposant) conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis pour ses exercices financiers commençant le ou après le 1^{er} janvier 2012 mais avant le 1^{er} janvier 2015 (la « décision initiale »).

Le déposant demande aux décideurs de réviser la décision initiale afin de lui permettre de reporter au 1^{er} janvier 2014 la date de basculement obligatoire aux Normes Internationales d'information financière (les « IFRS ») et de continuer de déposer des états financiers conformément aux PCGR canadiens de la partie V du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (le « Manuel ») pour les exercices débutant le 1^{er} octobre 2012 et le 1^{er} octobre 2013 et se terminant respectivement le 30 septembre 2013 et le 30 septembre 2014 (la « révision souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires suivants: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut (les « territoires passeport »);
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, le *Règlement 11-102*, le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* ou le *Règlement 52-107* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société incorporée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, R.S.C. (1985), c. C-44. Son siège est situé à Montréal, Québec.
2. Le déposant est un émetteur assujéti ou l'équivalent dans les territoires et dans chaque territoire passeport et n'est en défaut d'aucune obligation découlant de la législation en valeurs mobilières dans aucun territoire.
3. Le déposant a des « activités assujéties à la réglementation de tarifs » au sens de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-19 – Entités assujéties à la réglementation des tarifs (la « NOC-19 ») de la partie V du Manuel.
4. Le 1^{er} octobre 2010, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a publié des révisions à la partie I du Manuel qui permettaient le report d'un an de la date de basculement obligatoire aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les entités ayant des activités à tarifs réglementés admissibles. Ces révisions permettaient que ces entités, au sens de la NOC-19 de la partie V du Manuel, reportent l'adoption obligatoire des IFRS aux exercices ouverts le ou après le 1^{er} janvier 2012.

5. En tant qu'« entité admissible » pour l'application de l'article 5.4 du Règlement 52-107, le déposant peut établir ses états financiers pour son exercice débutant le 1^{er} octobre 2011 et se terminant le 30 septembre 2012 conformément aux PCGR canadiens prévus à la partie V du Manuel.
6. En mars 2012, le CNC a décidé de reporter d'une année supplémentaire la date de basculement obligatoire aux IFRS pour les entités ayant des activités à tarifs réglementés admissibles, de sorte que ces entités soient seulement tenues d'adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.
7. En octobre 2012, le CNC a décidé de reporter d'une autre année la date de basculement obligatoire aux IFRS pour les entités ayant des activités à tarifs réglementés admissibles. Ainsi, les entités assujetties à la réglementation des tarifs, au sens de la NOC-19 de la partie V du Manuel, ne sont tenues d'adopter les IFRS que pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.
8. Les décisions de mars 2012 et d'octobre 2012 du CNC de proroger pour deux années additionnelles la date de basculement obligatoire aux IFRS pour les entités ayant des activités à tarifs réglementés admissibles ne sont pas actuellement reflétées dans le Règlement 52-107 et les autres règlements sur les obligations d'information continue. Le déposant demande donc de lui permettre d'établir ses états financiers pour les exercices débutant le 1^{er} octobre 2012 et le 1^{er} octobre 2013 et se terminant respectivement le 30 septembre 2013 et le 30 septembre 2014 conformément aux PCGR canadiens prévus à la partie V du Manuel.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la révision souhaitée aux conditions suivantes :

1. le déposant demeure une « entité assujettie à la réglementation des tarifs » au sens de la NOC-19 de la partie V du Manuel;
2. en tant qu'« entité admissible » au sens de l'article 5.4 du Règlement 52-107, le déposant peut appliquer la partie 3 du Règlement 52-107 aux états financiers, à l'information financière, aux comptes de résultat opérationnel et aux états financiers pro forma comme si la date « 1^{er} janvier 2014 » était substituée à la date « 1^{er} janvier 2011 » au paragraphe 2 de l'article 3.1 du Règlement 52-107;
3. si le déposant invoque le paragraphe précédent à l'égard d'une période, la partie 4 du Règlement s'applique comme si la date « 1^{er} janvier 2014 » était substituée à la date « 1^{er} janvier 2011 » au paragraphe 2 de l'article 4.1.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2013-SMV-0009

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	2012-12-31
ANDREW PELLER LIMITEE	2012-12-31
BESRA GOLD INC.	2012-12-31
BIONICHE LIFE SCIENCES INC.	2012-12-31
CANACCORD FINANCIAL INC.	2012-12-31
CERES GLOBAL AG CORP.	2012-12-31
CERRO GRANDE MINING CORPORATION	2012-12-31
COMMERCIAL SOLUTIONS INC.	2012-12-31
CONSOLIDATED HCI HOLDINGS CORPORATION	2012-12-31
CORPORATIONS UNIES LIMITEE	2012-12-31
DHX MEDIA LTD.	2012-12-31
ENERGY FUELS INC.	2012-12-31
FORAGE ORBIT GARANT INC.	2012-12-31
GAZ METRO INC.	2012-12-31
GENTERRA CAPITAL INC.	2012-12-31
GLUSKIN SHEFF + ASSOCIES INC.	2012-12-31
GMS CAPITAL CORP.	2012-06-30
GMS CAPITAL CORP.	2012-09-30
HEROUX-DEVTEK INC.	2012-12-31
H2O INNOVATION INC.	2012-12-31
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.	2012-12-31
JUST ENERGY GROUP INC.	2012-12-31
LEGG MASON, INC.	2012-09-30
LEGG MASON, INC.	2012-12-31
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2012-12-31
MERUS LABS INTERNATIONAL INC.	2012-12-31
METAUX DNI INC.	2012-12-31
MINCOM CAPITAL INC.	2012-12-31
NEWS CORPORATION	2012-12-31
NUANCE COMMUNICATIONS, INC.	2012-12-31
ROCK-TENN COMPANY	2012-12-31
SAPUTO INC.	2012-12-31
SILVERCORP METALS INC.	2012-12-31
STRIA CAPITAL INC.	2012-12-31
STUDENT TRANSPORTATION INC.	2012-12-31
SWINGPLANE VENTURES, INC.	2012-12-31
TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC.	2012-12-31
TRANSITION THERAPEUTICS INC.	2012-12-31
VALENER INC.	2012-12-31
VECIMA NETWORKS INC.	2012-12-31
XPLORE TECHNOLOGIES CORP.	2012-12-31
YM BIOSCIENCES INC.	2012-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Date du
document

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2012-12-31
ADVANTAGED PREFERRED SHARE TRUST	2012-12-31
AIR CANADA	2012-12-31
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2012-12-31
BOSTON PIZZA ROYALTIES INCOME FUND	2012-12-31
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2012-12-31
CALPINE CORPORATION	2012-12-31
CENTRAL GOLD-TRUST	2012-12-31
CINEPLEX INC.	2012-12-31
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (LA)	2012-12-31
CORPORATION CAMECO	2012-12-31
CORPORATION FINANCIERE CANADA-VIE	2012-12-31
EMERA INCORPORATED	2012-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2012-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2012-12-31
FIDUCIE DE CAPITAL CANADA-VIE	2012-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2012-12-31
FONDS DE REVENU NORANDA	2012-12-31
FORTISALBERTA INC.	2012-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2012-12-31
FORTISBC HOLDINGS INC.	2012-12-31
FORTISBC INC.	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP II	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO INC.	2012-12-31
HOME CAPITAL GROUP INC.	2012-12-31
IMMUNOTEC INC.	2012-10-31
INTACT CORPORATION FINANCIERE	2012-12-31
KATANGA MINING LIMITED	2012-12-31
KINROSS GOLD CORPORATION	2012-12-31
MANITOBA TELECOM SERVICES INC.	2012-12-31
METAUX RUSSEL INC.	2012-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2012-12-31
NOVA SCOTIA POWER INC.	2012-12-31
NOVACOPPER INC.	2012-11-30
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2012-12-31
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2012-11-30
PREMIERE CORPORATION EMETTRICE DE TACHC N-45°	2012-12-31
SOCIETE FINANCIERE IGM INC.	2012-12-31
TRANSCANADA CORPORATION	2012-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2012-12-31
ADVANTAGED PREFERRED SHARE TRUST	2012-12-31
AIR CANADA	2012-12-31
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2012-12-31
BOSTON PIZZA ROYALTIES INCOME FUND	2012-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2012-12-31
CALPINE CORPORATION	2012-12-31
CENTRAL GOLD-TRUST	2012-12-31
CINEPLEX INC.	2012-12-31
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (LA)	2012-12-31
CORPORATION CAMECO	2012-12-31
CORPORATION FINANCIERE CANADA-VIE	2012-12-31
EMERA INCORPORATED	2012-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2012-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2012-12-31
FIDUCIE DE CAPITAL CANADA-VIE	2012-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2012-12-31
FONDS DE REVENU NORANDA	2012-12-31
FORTISALBERTA INC.	2012-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2012-12-31
FORTISBC HOLDINGS INC.	2012-12-31
FORTISBC INC.	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP II	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO INC.	2012-12-31
HOME CAPITAL GROUP INC.	2012-12-31
IMMUNOTEC INC.	2012-10-31
INTACT CORPORATION FINANCIERE	2012-12-31
KATANGA MINING LIMITED	2012-12-31
KINROSS GOLD CORPORATION	2012-12-31
MANITOBA TELECOM SERVICES INC.	2012-12-31
METAUX RUSSEL INC.	2012-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2012-12-31
NOVA SCOTIA POWER INC.	2012-12-31
NOVACOPPER INC.	2012-11-30
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2012-12-31
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2012-11-30
PREMIERE CORPORATION EMETTRICE DE TACHC N-45°	2012-12-31
SOCIETE FINANCIERE IGM INC.	2012-12-31
TRANSCANADA CORPORATION	2012-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	
EXPLORATION AZIMUT INC.	
HEWLETT-PACKARD COMPANY	
SYSTEMES ENGHOUSE LTEE.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2012-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ADVANTAGED PREFERRED SHARE TRUST	2012-12-31
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2012-12-31
BOSTON PIZZA ROYALTIES INCOME FUND	2012-12-31
BSM TECHNOLOGIES INC.	2012-09-30
CALLOWAY REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2012-12-31
CENTRAL GOLD-TRUST	2012-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2012-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP II	2012-12-31
GREAT-WEST LIFECO INC.	2012-12-31
MANITOBA TELECOM SERVICES INC.	2012-12-31
METAUX RUSSEL INC.	2012-12-31
NOVACOPPER INC.	2012-11-30
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2012-11-30
PETROLIA INC.	2012-09-30
RESSOURCES COLT INC.	2011-12-31
TRANSCANADA CORPORATION	2012-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien	* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services	
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéficiaire et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur	AVIS
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options	L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options	Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription	
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription	
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	NATURE DE L'EMPRISE	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	AUTRES MENTIONS	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
49 North Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacNeill, Tom	4, 5, 3		O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.0000	1 693 530
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.3400	28 153 161
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.2800	28 154 161
Orrico, Dean	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	421		5 529
Agrium Inc.									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Lowe, John Edward	4		O	2013-02-06	D	35 - Dividende en actions	72	56.4400	7 426
McLellan, A. Anne	4		O	2013-02-06	D	35 - Dividende en actions	161	56.4400	15 725
Pannell, Derek George	4		O	2013-02-06	D	35 - Dividende en actions	126	56.4400	12 188
PROTO, FRANK W.	4		O	2013-02-06	D	35 - Dividende en actions	386	56.4400	37 482
Zaleschuk, Victor Jack	4		O	2013-02-06	D	35 - Dividende en actions	324	56.4400	31 698
Air Canada									
<i>Class A Variable Voting Shares</i>									
Butterfield, Alan	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 921		38 459
<i>Class B Voting Shares</i>									
Careen, Nick	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 075		20 575
Dufresne, Yves	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 922		24 425
Forget, Marcel	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 383		21 553
Fournel, Lise	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	26 920		44 929
Gedeon, Zeina	7		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 999		21 051
Guillemette, Lucie	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 229		31 842
Hadrovic, Carolyn	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 922		25 425
Houle, Pierre	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 781		8 781
Howlett, Kevin C.	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 921		54 317
Isford, Chris	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 306		33 249
Landry, Craig	5		O	2010-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	50 000		50 000
Leblanc, Priscille	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 691		34 377
Morey, Scott	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 460		32 123
Morin, Claude	7		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 075		31 711
Rousseau, Michael Stewart	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	39 842		110 900
Rovinescu, Calin	4, 5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	61 532		336 532
Shapiro, David	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	27 382		43 049
Smith, Benjamin M.	7		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	32 689		64 449
Turpin, Lise-Marie	7		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 217		19 680
Welscheid, Susan	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 998		50 085
<i>Droits - Performance Share Units (Long-Term Incentive Plan)</i>									
Careen, Nick	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 075)		91 763
Dufresne, Yves	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 922)		79 713
Forget, Marcel	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 383)		93 564
Fournel, Lise	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 920)		135 816
Gedeon, Zeina	7		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 999)		51 070
Guillemette, Lucie	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 229)		95 079
Hadrovic, Carolyn	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 922)		72 111
Houle, Pierre	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 781)		17 558

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Howlett, Kevin C.	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 921)		124 068
Isford, Chris	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 306)		88 345
Landry, Craig	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)		80 455
Leblanc, Priscille	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 691)		75 437
Legge, David	5		O	2013-02-06	D	59 - Exercice au comptant	(24 998)		155 175
Morey, Scott	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 460)		81 373
Morin, Claude	7		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 075)		90 460
Rousseau, Michael Stewart	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(39 842)		359 718
Rovinescu, Calin	4, 5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(61 532)		1 894 105
			O	2013-02-09	D	59 - Exercice au comptant	(345 693)		1 548 412
Shapiro, David	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(27 382)		136 966
Smith, Benjamin M.	7		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 689)		309 562
Turpin, Lise-Marie	7		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 217)		43 248
Welscheid, Susan	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 998)		124 799
<i>Droits Performance Share Units (Long-Term Incentive Plan)</i>									
Butterfield, Alan	5		O	2013-02-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(21 921)		118 173
Alaris Royalty Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Patterson, Gary	4		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	27.7500	8 000
Algonquin Power & Utilities Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Emera Incorporated	3		O	2013-02-07	D	36 - Conversion ou échange	2 614 005	5.7400	37 517 755
<i>Droits de souscription</i>									
Emera Incorporated	3		O	2013-02-07	D	36 - Conversion ou échange	(2 614 005)		8 649 011
Alimentation Couche-Tard Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>									
McCure, Matt	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	500	25.0900	500
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	900	23.3900	1 400
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(771)	53.4600	629
			O	2013-02-12	D	97 - Autre	(629)	53.4600	0
Morgan, David	5		O	2012-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	240	16.5700	240
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	400	14.9200	640
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	1 300	23.3900	1 940
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	1 400	25.0900	3 340
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 860)	51.0030	1 480
			O	2013-02-06	D	97 - Autre	(1 480)	51.0030	0
Peters, Pierre	5		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	10 000	7.9100	10 000
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 431)	50.4372	1 569
			O	2013-02-06	D	97 - Autre	(1 569)	50.4372	0
<i>Options</i>									
McCure, Matt	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(500)	25.0900	29 900
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(900)	23.3900	29 000
Morgan, David	5		O	2012-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 460
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(240)	16.5700	3 220
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(400)	14.9200	2 820
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(1 300)	23.3900	1 520
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(1 400)	25.0900	120
Peters, Pierre	5		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	7.9100	2 500
<i>Unité d'action différée</i>									
Bourque, Nathalie	4		O	2013-02-08	D	46 - Contrepartie de services	17	51.4300	1 532
Kau, Mélanie	4		O	2013-02-08	D	46 - Contrepartie de services	17	51.4300	16 402
Turmel, Jean	4		O	2013-02-08	D	46 - Contrepartie de services	17	51.4300	26 751
<i>Unité d'action fictive</i>									
Bednarz, Brian John	5		O	2013-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-08	D	46 - Contrepartie de services	854	51.4300	854
Ally Crédit Canada Limitée (anciennement General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Royal Bank of Canada	3		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 450 002
American Bonanza Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bagwell, James F.	4		O	2012-08-03	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.1900	990 000
<i>Options</i>									
Bagwell, James F.	4	R	O	2012-08-03	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.1900	1 200 000
Kirwin, Brian	4, 5		O	2012-11-06	D	52 - Expiration d'options	(500 000)	0.2200	5 665 488
McKnight, Robert Thomas	4		O	2012-11-06	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.2200	950 000
Amex Exploration inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Trottier, Jacques	4, 5		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1250	1 482 936
<i>Bons de souscription</i>									
Lemay, Michel	4, 5								
Services Miniers Lemco inc	PI		O	2013-02-10	I	55 - Expiration de bons de souscription	(20 000)	0.4000	200 000
Anthem Resources Incorporated (formerly Virginia Energy Resources Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coles, Jr., Walter	5		O	2013-02-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000	0.1614USD	122 658
Aston Hill Financial Inc.									
<i>Options</i>									
Best, Catherine May	4		O	2012-01-18	D	50 - Attribution d'options	25 000		
			M	2013-01-18	D	46 - Contrepartie de services	25 000		75 000
ATCO LTD.									
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
Charlton, Lorraine M.	7		O	2003-12-31	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(50)		0
			O	2005-08-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(50)		0
			O	2009-11-04	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(150)		0
RRSP	PI		O	2002-05-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2003-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	50		50
			O	2005-08-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	50		100
			O	2009-11-04	I	90 - Changements relatifs à la propriété	150		250
Athabasca Oil Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Verdonck, Donald Bruce	5		O	2010-07-01	D	90 - Changements relatifs à la propriété	9 167		166 267
			O	2013-02-01	D	90 - Changements relatifs à la propriété	133 335		506 600
Avenir Capital Corp. ITF	PI		O	2010-07-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(9 167)		350 833
			O	2013-02-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(133 335)		20 000
AtmanCo Inc.									
<i>Options actions ordinaires</i>									
Kudzman, Susan	4		O	2013-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-01-21	D	50 - Attribution d'options	31 298		31 298
AuRico Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Benner, Colin Keith	4, 5		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 050	7.2600	30 722
Colterjohn, Richard Mark	4								
Angela Colterjohn	PI		O	2013-02-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	7.2220	50 000
MacPhail, Peter	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	36 500	7.1600	73 340
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 250)	7.2900	55 090
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 250)	7.2500	36 840
Perry, Scott Graeme	5		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	100 000	6.4800	186 515
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.2000	166 515
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	7.1900	141 515

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.1800	121 515
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	7.1600	86 515
Melody Wootton	PI		O	2013-02-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	7.1700	25 450
Richter, Christopher Hans	5		O	2013-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	7.0600	16 219
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	7.1000	
			M	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	7.1000	19 519
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	7.1300	22 519
<i>Options</i>									
Chausse, Robert Joseph	5		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	90 836	7.0800	290 836
Chavez - Martinez, Mario Luis	4		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	25 000	7.0800	147 500
MacPhail, Peter	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(18 250)	7.1600	382 528
			O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(18 250)	7.1600	364 278
			O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	90 836	7.0800	400 778
Mell, Trent Charles Arthur	5		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	90 836	7.0800	290 836
Perry, Scott Graeme	5		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	6.4800	314 876
			O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	335 968	7.0800	650 844
<i>Restricted Share Unit (Phantom Plan)</i>									
Chausse, Robert Joseph	5		O	2013-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 185	7.0800	37 185
MacPhail, Peter	5		O	2013-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 185	7.0800	33 382
Mell, Trent Charles Arthur	5		O	2012-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 185	7.0800	17 185
Perry, Scott Graeme	5		O	2013-02-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	63 559	7.0800	138 633
B2Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bongani, Mtshisi	4		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	240 000	2.4000	277 600
		R	O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(240 000)	3.7200	37 600
<i>Options</i>									
Bongani, Mtshisi	4		O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(240 000)	2.4000	
			M	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(240 000)	2.4000	337 000
Banque Canadienne Imperiale de Commerce									
<i>Actions ordinaires</i>									
CIBC	1		O	2013-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	80 600	82.9272	80 600
			O	2013-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	(80 600)	82.9272	0
			O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	82 500	82.6124	82 500
			O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	(82 500)	82.6124	0
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	82 500	82.6107	82 500
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	(82 500)	82.6107	0
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	82 500	82.4361	82 500
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(82 500)	82.4361	0
			O	2013-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	82 500	82.8075	82 500
			O	2013-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(82 500)	82.8075	0
Baytex Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kaluza, Michael Sam	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	43.1990	18
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	515	45.3020	533
Ramsay, Richard	5		O	2013-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	25 000	22.6400	51 064
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	47.1300	26 064
<i>Incentive Rights</i>									
Ramsay, Richard	5		O	2013-02-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 000)	30.0800	25 000
Bioniche Life Sciences Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Culbert, Charles Richard	5								
CIBC Wood Gundy	PI		O	2013-02-05	C	97 - Autre	2 596		83 772
			O	2013-02-08	I	97 - Autre	45 794		129 566

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Boardwalk Real Estate Investment Trust									
<i>Deferred Units (Convert to TU and/or cash)</i>									
Sunlife	PI		O	2013-02-05	C	97 - Autre	2 596		
			M	2013-02-05	C	97 - Autre	(2 596)		106 341
			O	2013-02-08	I	97 - Autre	45 794		
			M	2013-02-08	I	97 - Autre	(45 794)		60 547
Brimmell, Jonathan David	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	368	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	368	59.9200	10 370
Burns, Patrick Dean	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	599	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	599	59.9200	18 312
Chidley, William Glenn	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	891	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	891	59.9200	25 522
Denis, Jean	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	518	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	518	59.9200	15 691
DEWALD, James Richard	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	370	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	370	59.9200	9 917
Dingle, Ian Peter	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	195	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	195	59.9200	5 676
GEREMIA, ROBERTO	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 131	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 131	59.9200	33 078
Goodman, Gary Michael	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	274	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	274	59.9200	8 953
Guyette, Michael	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	232	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	232	59.9200	6 931
Havener, Jr., Arthur Lee	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	382	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	382	59.9200	11 036
Mahajan, Kelly Kulwant	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	138	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	138	59.9200	3 853
Mawani, Al	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	399	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	399	59.9200	11 055
Mix, Helen May	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	389	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	389	59.9200	11 146
Russell, Lisa Maureen	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	438	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	438	59.9200	12 523
Stephen, Andrea	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	12	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	59.9200	776
Wong, William	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	668	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	668	59.9200	19 457
Zigomanis, William	5		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	219	59.9200	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	219	59.9200	7 435

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
d'actionariat									
<i>Parts de fiducie</i>									
Mix, Helen May	5		O	2012-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 377)	64.0000	
			M	2012-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 377)	64.0000	3 632
Bonavista Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Ian Stephen	4		O	2013-01-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	481	13.9400	
			M	2013-01-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	469	13.9400	24 060
Knutson, Harry Louis	4	R	O	2013-01-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	429		1 259
<i>Restricted Share Units (RSU)</i>									
Knutson, Harry Louis	4		O	2013-01-18	D	58 - Expiration de droits de souscription	(600)		600
Borex inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ellyson, Eric	6		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Brigus Gold Corp. (formerly Apollo Gold Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Racine, Daniel	5		O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.9200	316 610
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.9280	336 610
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.9300	361 610
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.9240	381 610
<i>Options</i>									
Bird, Howard Michael	5		O	2013-01-09	D	52 - Expiration d'options	(273 710)		1 508 358
Dawe, Wade K.	4, 5		O	2013-01-09	D	52 - Expiration d'options	(342 138)		3 807 596
Gill, Derrick Edwin	4		O	2013-01-09	D	52 - Expiration d'options	(68 428)		404 132
gross, michael	4		O	2013-01-09	D	52 - Expiration d'options	(68 428)		429 131
C International Income Fund									
<i>First-lien term debt</i>									
Polar Securities Inc.	3								
North Pole Capital Master Fund	PI		O	2013-02-12	C	38 - Rachat ou annulation	(\$ 2 329 852.00)		\$ 18 030 752.00
Canada Lithium Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cudney, Robert Douglas	4								
Northfield Capital Corporation	PI		O	2013-02-05	I	38 - Rachat ou annulation	20 000	0.8900	21 340 000
Canadian High Income Equity Fund									
<i>Parts</i>									
Canadian High Income Equity Fund	1		O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.7500	100
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	10.7500	0
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	10.7500	2 000
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	10.7500	0
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.7900	600
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	10.7900	0
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.7900	900
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	10.7900	0
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	10.8200	2 500
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	10.8200	0
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.8900	200
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	10.8900	0
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	11.0000	2 500
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	11.0000	0
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Case, Mary-Jo	5								
Solium Capital	PI		O	2013-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 955	30.2400	25 626
Cusson, Réal, Michel	5		O	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	17 421	30.0300	697 647

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
Davis, Randall Scott	5								
Solium Capital	PI		O	2013-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 854	30.2384	11 926*
Doucet, Real J. H.	5								
Solium Capital	PI		O	2013-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27 201	30.2400	38 727
Jocksch, Terry James	5		O	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 676	31.2300	137 174
			O	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 368	30.2384	
			M	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 372	30.2247	148 546
knight, allen matthew	5								
Solium Capital	PI		O	2013-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 459	30.2400	318 242
Laut, Stephen W.	5		O	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82 594	30.2400	2 135 331
McGrath, Bruce Edward	5								
Solium Capital	PI		O	2013-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 937	30.2400	49 278
McKay, Timothy Shawn	5		O	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22 736	30.2384	1 084 786
Peterson, William Robert	5		O	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 004	30.2384	
			M	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 008	30.2247	99 937*
Proll, Douglas A	5		O	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31 913	30.2400	741 596
Stauth, Scott Gerald	5								
Solium Capital	PI		O	2013-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 732	30.2400	
			M	2013-02-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 732	30.2400	44 132
Stevens, Lyle Gordon	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 436	31.1800	650 054
			O	2013-02-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 103	30.2247	664 157
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lorenzo, John Michael	4								
Bourgine Holdings Ltd.	PI		O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1300	4 060 842
Canadian Oil Sands Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nickerson, Adrienne	5		O	2013-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			450
Adrienne and Peter Nickerson	PI		O	2013-01-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			567
Peter Nickerson	PI		O	2013-01-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			532
<i>Options</i>									
Arnold, Scott	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	13 406	20.7000	48 289
Birkby, Philip	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	25 000	20.7000	63 947
Coutu, Marcel R.	4, 5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	438 406	20.7000	1 555 587
Curran, Trudy Marie	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	69 022	20.7000	203 696
Dawson, Robert	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	53 080	20.7000	149 296
Fisekci, Siren	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	27 065	20.7000	84 570
Hagerman, Allen R.	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	42 210	20.7000	122 168
Hardy, Darren	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	53 623	20.7000	116 117

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Kubik, Ryan Michael	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	144 203	20.7000	383 659
Nickerson, Adrienne	5		O	2013-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 270
			O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	15 942	20.7000	25 212
Sirrs, David	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	26 522	20.7000	68 403
Performance Units									
Arnold, Scott	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 754		4 496
Birkby, Philip	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 270		14 948
Coutu, Marcel R.	4, 5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	57 346		142 226
Curran, Trudy Marie	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 028		23 098
Dawson, Robert	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 943		15 712
Fisekci, Siren	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 540		9 171
Hagerman, Allen R.	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 521		12 503
Hardy, Darren	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 014		15 393
Kubik, Ryan Michael	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 863		43 491
Nickerson, Adrienne	5		O	2013-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 085		2 085
Sirrs, David	5		O	2013-02-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 469		6 999
Restricted Share Units									
Nickerson, Adrienne	5		O	2013-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 720
Canadian Utilities Limited									
Actions ordinaires Class B									
Charlton, Lorraine M.	4		O	2002-05-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(50)		0
			O	2005-08-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(50)		0
			O	2009-01-07	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(425)		0
RRSP	PI		O	2002-05-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2002-05-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	50		50
			O	2005-08-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	50		100
			O	2009-01-07	I	90 - Changements relatifs à la propriété	425		525
Actions sans droit de vote Class A									
Charlton, Lorraine M.	4		O	2007-04-02	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(700)		415
			O	2007-11-23	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(450)		115
			O	2007-06-26	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(300)		115
			O	2008-11-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(400)		1 177
			O	2010-03-30	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(345)		3 221
			O	2010-09-02	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 000)		3 221
			O	2010-10-04	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(250)		3 221
			O	2012-02-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(315)		5 661
			O	2012-02-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(357)		5 304
RRSP	PI		O	2002-05-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-04-02	I	90 - Changements relatifs à la propriété	700		700
			O	2007-11-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	450		1 450
			O	2007-06-26	I	90 - Changements relatifs à la propriété	300		1 000
			O	2008-11-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	400		1 850
			O	2010-03-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	345		2 195
			O	2010-09-02	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 000		3 195
			O	2010-10-04	I	90 - Changements relatifs à la propriété	250		3 445
			O	2012-02-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	357		3 802
TFSA	PI		O	2012-02-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	315		315
Southern, Ronald D.	4, 7, 6, 5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 767	64.9695	281 271
Sentgraf Enterprises Ltd.	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 200	64.9695	99 800
Canadian Western Bank									
Actions ordinaires									
Rennison, Patrick Finlayson	5		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 935

Emetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Canadian Western Trust RRSP	PI		O	2013-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 665
Cecilia Rennison	PI		O	2013-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 762
Pacific International Securities TFSA	PI		O	2013-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			666
Droits Restricted Share Units									
Rennison, Patrick Finlayson	5		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 499
Options									
Davies, Diane Marie	5		O	2012-12-12	D	50 - Attribution d'options	5 217		26 681
Rennison, Patrick Finlayson	5		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 950
CanWel Building Materials Group Ltd. (formerly, Canwel Holdings Corporation)									
<i>Débitures convertibles (5.85 Convertible Unsecured Subordinated Debentures)</i>									
CanWel Building Materials Group Ltd.	1		O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	95.0000	\$ 40 000.00
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	95000.0000	\$ 51 000.00
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	95.0000	\$ 62 000.00
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	95.0000	\$ 73 000.00
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 7 000.00)		\$ 66 000.00
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 33 000.00)		\$ 33 000.00
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	95.0000	\$ 44 000.00
			O	2013-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	95.0000	\$ 55 000.00
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	94.8500	\$ 66 000.00
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	95.0000	\$ 77 000.00
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	95.0000	\$ 88 000.00
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	94.5000	\$ 99 000.00
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 985 000.00	95.0000	\$ 1 084 000.00
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 77 000.00)		\$ 1 007 000.00
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000.00	94.5000	\$ 1 018 000.00
Capital Power Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lee, Stuart	5		O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 796	22.7300	20 378
<i>Options</i>									
Lee, Stuart	5		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	82 180	24.2700	248 133
<i>Performance Share Units</i>									
Lee, Stuart	5		O	2013-02-12	D	97 - Autre	10 506		22 586
Cascades inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blanchet, Suzanne	7		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 349	4.5300	90 081
Ellyson, Eric	7		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Jobin, Jean	7		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 701	4.5700	15 594
Marineau, Léon	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 225	4.5400	10 033
<i>Options options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Ellyson, Eric	7		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Celestica Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Andrade, Mike	5		O	2013-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 943		76 068
			O	2013-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(963)	7.8000	75 105
			O	2013-02-05	D	51 - Exercice d'options	27 778	5.1300	102 883
			O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 778)	7.8000	75 105

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
McCaughey, Michael	7		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	27 778	5.1300	111 657
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 778)	8.0000	83 879
McIntosh, Glen	7		O	2013-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 013		64 545
			O	2013-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 474)	7.8000	61 071
<i>Options</i>									
Andrade, Mike	5		O	2013-02-05	D	51 - Exercice d'options	(27 778)		269 942
McCaughey, Michael	7		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	(27 778)		256 585
<i>Restricted Share Units</i>									
Andrade, Mike	5		O	2013-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 943)		114 343
McIntosh, Glen	7		O	2012-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(3 681)	7.3500	
			M	2012-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(11 388)	7.3500	76 757
			O	2013-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 013)		105 821
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lalani, Sadiq	5								
Employee Stock Savings Plan (ESSP)	PI		O	2013-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	26.5900	16 360
Centric Health Corporation (formerly Alegro Health Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Copeland, Glenn 2305365 Ontario Inc.	7		O	2012-05-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
	PI		O	2013-02-05	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 500 000	0.6100	1 500 000
Green, Moshe	7								
1345995 Ontario Limited	PI		O	2013-02-12	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 379 017	0.5800	3 738 455
<i>Bons de souscription</i>									
Green, Moshe	7								
1345995 Ontario Limited	PI		O	2013-02-12	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 980 854	1.7800	2 007 854
Cequence Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Archibald, Donald	4		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	61 200	1.5300	3 430 228
Cervus Equipment Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lacey, Peter Alan	4, 5, 3								
RRSP - Kathy Lacey	PI		O	2013-02-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	19.0000	1 234 753
RRSP - Peter Lacey	PI		O	2013-02-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	19.0300	1 977 478
<i>Actions ordinaires Deferred Shares</i>									
Lacey, Peter Alan	4, 5, 3		O	2013-02-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	959	19.0000	17 959
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manconi, Anthony	5		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	1 100	71.6900	2 343
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	112.8400	1 243
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	2 900	57.7000	4 143
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	112.8200	1 243
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	2 030	62.5600	3 273
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 030)	112.7000	1 243
PAQUIN, MADELEINE	4		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	4 000	32.8200	10 782
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 119)	112.8800	8 663
<i>Options</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Manconi, Anthony	5		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	71.6900	20 346
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(2 900)	57.7000	17 446
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(2 030)	62.5600	15 416
PAQUIN, MADELEINE	4		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	32.8200	0
Chorus Aviation Inc.									
<i>Class A Variable Voting Shares</i>									
Fairfax Financial Holdings Limited	3								
CRC Reinsurance Limited	PI		O	2013-02-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 756 700)	4.5000	0
Odyssey Reinsurance Company	PI		O	2013-02-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 076 800)	4.5000	0
United States Fire Insurance Company	PI		O	2013-02-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(700 000)	4.5000	0
<i>Class B Voting Shares</i>									
Fairfax Financial Holdings Limited	3		O	2013-02-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 698 900)	4.5000	0
Federated Insurance Company of Canada	PI		O	2013-02-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(941 400)	4.5000	0
FFH Pension	PI		O	2013-02-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 455 400)	4.5000	0
Northbridge Indemnity Insurance Corporation	PI		O	2013-02-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 615 100)	4.5000	0
Northbridge Personal Insurance Corporation	PI		O	2013-02-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(889 000)	4.5000	0
Claude Resources Inc.									
<i>Options Options</i>									
Skanderbeg, Brian Neville	5	R	O	2012-10-17	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.7800	607 792
CML HealthCare Inc.									
<i>Restricted Share Units</i>									
Wellner, Thomas Gordon	5		O	2013-02-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 614)		7 228
Coastal Contacts Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bozikis, Nicholas	5		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	113	5.1000	13 961
Hardy, Roger	4, 5, 3		O	2013-01-31	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.1000	3 313 137
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	597	5.1000	3 313 734
<i>Options</i>									
Hardy, Roger	4, 5, 3	R	O	2013-01-31	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.1000	832 500
Cogeco Câble Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>									
Bergevin, Andre	5		O	2013-02-05	D	51 - Exercice d'options	2 539		
			M	2013-02-05	D	51 - Exercice d'options	2 000	31.9000	2 696
			O	2013-02-05	D	51 - Exercice d'options	299	31.8200	456
			O	2013-02-05	D	51 - Exercice d'options	240	39.0000	696
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Canadian National Railway Company	1		O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	68 100	90.9595	80 897
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(68 100)		
			M	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(68 100)		149 397
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	68 100	90.7740	148 997
			O	2013-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(68 100)		
			M	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(68 100)		149 697
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	68 500	90.4059	217 497
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(68 500)		149 497
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	68 400	90.5798	217 797
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(68 400)		148 797
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	68 300	90.6681	217 997
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(68 300)		147 797
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	67 700	91.4560	217 197
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(67 700)		147 097
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	67 300	92.0895	216 097
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(67 300)		146 297
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	67 000	92.4931	214 797
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(67 000)		145 497

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	66 500	93.1948	213 597
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(66 500)		144 997
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	66 200	93.5939	212 497
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(66 200)		144 697
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	66 000	93.8311	211 497
			O	2013-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(66 000)		144 097
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	65 900	94.0523	210 897
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(65 900)		120 097
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	65 400	94.7685	210 097
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	(65 400)		120 797
			O	2013-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	41 900	95.2320	185 997
			O	2013-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(41 900)		145 097
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	66 100	93.6819	186 197
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(66 100)		78 997
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	66 200	93.6174	186 997
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(66 200)		12 797
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	310 000	89.6900	322 797
			O	2013-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	(310 000)		12 797
Cory, Michael A	5		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	96.6800	7 119
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	96.6900	7 419
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 210	96.6983	8 629
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	96.7042	9 329
Compagnie Minière North American Palladium									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lofsky, Tess Lee Ann	7								
SunLife	PI		O	2013-02-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 512	1.2400	6 236
Struble, Gregory Robert	5								
SunLife	PI		O	2013-02-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 117	1.2400	12 162
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Orrico, Dean	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	320		4 914
ITF Jacob and Joshua Orrico	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48		1 258
Corporation Cott									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baila, Carlos	5		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corporation Groupe Mercator Transport									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jarry, Alexandre	4								
Fiducie Atlantic	PI		O	2004-07-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-12-22	C	97 - Autre	1 352 333		1 352 333
Corporation Minière Golden Share									
<i>Actions ordinaires</i>									
Giaro, Philippe	4, 5		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0300	763 636
Corporation Or Sulliden Itée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bharti, Stan	4		O	2013-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(325 000)	0.9400	1 544 955
Pettigrew, Pierre Stewart	4		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.9200	26 500
			M	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.9200	26 500
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 500)	0.9200	
			M	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 500	0.9200	50 000
Corridor Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Hachey, Lisette France	5		O	2012-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	680	0.9900	48 888
			O	2012-02-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	724	0.9300	49 612
			O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	773	0.8700	50 385
			O	2012-03-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	782	0.8600	51 167
			O	2012-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	694	0.9700	51 861
			O	2012-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	804	0.8369	52 665
			O	2012-04-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	847	0.7941	53 512
			O	2013-01-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 477	0.7274	59 989*
Martel, Albert Thomas	5		O	2012-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	747	0.9900	78 318
			O	2012-02-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	795	0.9300	79 113
			O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	850	0.8700	79 963
			O	2012-03-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	860	0.8600	80 823
			O	2012-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	762	0.9700	81 585
			O	2012-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	883	0.8400	82 468
			O	2012-04-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	931	0.7900	83 399
			O	2012-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	944	0.7800	84 343
			O	2012-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 039	0.7100	85 382
			O	2012-06-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 275	0.5800	86 657
			O	2013-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 165	0.7300	96 822
<i>Options</i>									
Desmarais, Achille Eugène	4		O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	5.2100	45 000
Foster, John Douglas	4		O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		145 000
Hachey, Lisette France	5		O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(22 000)	9.4800	
			M	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(22 000)	9.4800	283 333
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	5.2100	
			M	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	5.2100	233 333*
Knoll, Phillip R.	4		O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		500 000
Martel, Albert Thomas	5		O	2013-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	(22 000)	9.4800	283 092
			O	2013-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	5.2100	233 092
			O	2012-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	747	0.9900	203 447
			O	2012-02-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	795	0.9300	204 242
			O	2012-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	850	0.8700	205 092
Penner, Robert David	4		O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		45 000
Crailar Technologies Inc.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Finnis, Jason	4, 5		O	2013-02-12	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 400)	2.4500	1 372 064
			O	2013-02-12	D	90 - Changements relatifs à la propriété	2 200	2.4500	1 374 264
Harrison, Larisa	4, 5		O	2013-02-12	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 400)	2.4500	1 344 265
			O	2013-02-12	D	90 - Changements relatifs à la propriété	2 200	2.4500	1 346 465
Crescent Point Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 884	38.7800	189 064
Crocotta Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chicoine, Nolan Gregory	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 016	2.8500	28 717*
Dueck, Weldon David	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 016	2.8500	121 842*
Eckert, Helmut	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 016	2.8500	264 842*
Keith, Kevin, Murray	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 016	2.8500	95 786*
Sereda, Richard Douglas	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 199	2.8500	219 034*
Trudeau, Terry	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 521	2.8500	176 788*
Zakresky, Robert John	4, 5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 521	2.8500	3 029 932*
Cymbria Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class A Shares</i>									
Cymbria Corporation	1		O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	13.9500	400 200
			O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.3500	401 700
DANIER LEATHER INC.									
<i>Options</i>									
Watson, Michael	5		O	2013-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	18 500	12.9700	18 500
Diagnos Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ben Tahar, Housseem	5		O	2013-02-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000	0.1000	292 500*
Dundee Corporation	3		O	2013-02-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 000 000	0.1000	11 654 431
Fontaine, Michel	5		O	2013-02-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	35 000	0.1000	236 998
Marylene Drouin	PI		O	2012-04-17	C	97 - Autre	(9 993)		0
Marylene Drouin CELI	PI		O	2012-04-17	C	97 - Autre	(33 907)		0
Marylene Drouin REER	PI		O	2012-04-17	C	97 - Autre	(67 000)		0
Inwentash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2013-02-08	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.1000	9 683 500
Larente, André	4, 5		O	2013-02-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	35 000	0.1000	522 500*
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Income Partnership	PI		O	2013-02-08	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.1000	9 683 500
<i>Bons de souscription</i>									
Ben Tahar, Housseem	5		O	2008-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-07	D	53 - Attribution de bons de souscription	150 000		150 000
Dundee Corporation	3		O	2013-02-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 000 000	0.1500	8 068 966
Fontaine, Michel	5		O	2013-02-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	35 000		60 000
Inwentash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2013-02-08	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.1500	4 500 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-08	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50 000	0.4000	4 550 000
Larente, André	4, 5		O	2004-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-07	D	53 - Attribution de bons de souscription	35 000		
			M	2013-02-07	D	53 - Attribution de bons de souscription	35 000		35 000*
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Income Partnership	PI		O	2013-02-08	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.1500	4 500 000
			O	2013-02-08	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.4000	4 550 000
Dollarama Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dollarama Inc.	1		O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	37 700	58.9405	37 700
			O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	(37 700)		0
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	93 200	58.0029	93 200
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(93 200)		0
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	40 083	57.9065	40 083
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	(40 083)		0
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	40 083	57.9511	40 083
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(40 083)		0
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	40 083	57.5925	40 083
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(40 083)		0
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	289 727	57.5407	289 727
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(289 727)		0
DPF India Opportunities Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
DPF India Opportunities Fund, DPF India Opportunities Fund	1		O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	3.7100	4 700
			O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	(4 700)	3.7100	0
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	3.6700	1 900
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	3.6700	0
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	13 400	3.6900	13 400
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(13 400)	3.6900	0
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	3.6600	10 000
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	3.6600	0
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	3.6900	6 600
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(6 600)	3.6900	0
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	3.7100	10 000
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	3.7100	0
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	3.7300	10 000
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	3.7300	0
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	3.6800	10 000
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	3.6800	0
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	3.7500	10 000
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	3.7500	0
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	3.7000	10 000
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	3.7000	0
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	3.7200	10 000
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	3.7200	0
Dundee International Real Estate Investment Trust									
<i>Droits Deferred Trust Units</i>									
Dundee Corporation	3								
Dundee Realty Corporation	PI		O	2013-02-01	I	56 - Attribution de droits de souscription	179 600		530 511
			O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22 875		350 911
EGI Financial Holdings Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
EGI Financial Holdings Inc.	1		O	2013-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 200	9.5728	
			M	2013-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 200	9.5728	10 200

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(10 200)		0
Eldorado Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Churcher, Dale Leeworthy	5		O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	50 000	6.0100	167 500
			O	2013-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	11.2600	157 500
<i>Options</i>									
Churcher, Dale Leeworthy	5		O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	6.0100	410 177
Element Financial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barcellos, Mary Patricia	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	3 375		7 675
Bridge, Harold Dixon	4								
Kathar Capital Corporation	PI		O	2013-02-06	I	36 - Conversion ou échange	7 500		27 500
Campbell, Paul Michael Troy	7		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	7 500		29 970
Clarke, Herbert Fraser	4		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	13 500		264 186
Harris, Michael Deane	4								
Steane Consulting Ltd.	PI		O	2013-02-06	I	36 - Conversion ou échange	11 250		113 665
Hudson, Steven Kenneth	4, 5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	17 700		1 624 285
Hudson, Todd Charles	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	19 500		236 071
Lortie, Pierre	4		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	7 500		61 309
LOWDEN, STEPHENS BAIN	4		O	2011-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 000
SBL Capital Corporation	PI		O	2011-12-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-12-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-12-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			69 105
			O	2013-02-06	I	36 - Conversion ou échange	13 275		82 380
Marshall, Christopher Hugh	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	3 750		13 250
Martin, Karen Lynne	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	11 250		11 250
Mulder, Henry John	7		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	13 275		13 275
Nullmeyer, Bradley	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	6 080		524 175
Rotz, Stephen David	5								
Lorraine Rotz (Spouse)	PI		O	2012-11-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-06	C	36 - Conversion ou échange	5 325		5 325
Sands, John Stephen	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	3 750		306 381
Small, Steven Charles	4		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	26 250		669 309
Storm, Stuart Ira	7		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	750		750
Stoyan, Paul James	4		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	19 500		198 691
<i>Bons de souscription spéciaux</i>									
Barcellos, Mary Patricia	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(3 375)		0
Bridge, Harold Dixon	4								
Kathar Capital Corporation	PI		O	2013-02-06	I	36 - Conversion ou échange	(7 500)		0
Campbell, Paul Michael Troy	7		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(7 500)		0
Clarke, Herbert Fraser	4		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(13 500)		0
Harris, Michael Deane	4								
Steane Consulting Ltd.	PI		O	2013-02-06	I	36 - Conversion ou échange	(11 250)		0
Hudson, Steven Kenneth	4, 5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(17 700)		0
Hudson, Todd Charles	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(19 500)		0
Lortie, Pierre	4		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(7 500)		0
LOWDEN, STEPHENS BAIN	4								
SBL Capital Corporation	PI		O	2013-02-06	I	36 - Conversion ou échange	(13 275)		0
Marshall, Christopher Hugh	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(3 750)		0
Martin, Karen Lynne	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(11 250)		0
Mulder, Henry John	7		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(13 275)		0
Nullmeyer, Bradley	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(6 080)		0
Rotz, Stephen David	5								
Lorraine Rotz (Spouse)	PI		O	2013-02-06	C	36 - Conversion ou échange	(5 325)		0
Sands, John Stephen	5		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(3 750)		0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Small, Steven Charles	4		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(26 250)		0
Storm, Stuart Ira	7		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(750)		0
Stoyan, Paul James	4		O	2013-02-06	D	36 - Conversion ou échange	(19 500)		0
Emera Incorporated									
Actions ordinaires									
Loewen, Lynn	4		O	2013-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Emgold Mining Corporation									
Actions ordinaires									
MacRitchie, Andrew	4		O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.0500	370 000*
Enbridge Inc.									
Actions ordinaires									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2013-02-03	D	97 - Autre	20 317		21 105
Employee Savings Plan RRSP	PI		O	2013-02-03	I	97 - Autre	27		50
RBC Dominion RRSP	PI		O	2013-02-03	I	97 - Autre	2 282		4 257
Yu, Vernon Dai-Chung	7		O	2013-02-03	D	97 - Autre	4 995		8 458
Employee Savings Plan RRSP	PI		O	2013-02-03	I	97 - Autre	2 684		4 923
<i>Droits - 2011 Performance Units (PUs) - December 31, 2013 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-03	D	97 - Autre	5 093		5 093
Yu, Vernon Dai-Chung	7		O	2006-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-03	D	97 - Autre	5 305		5 305
<i>Droits - 2012 Performance Units (PUs) - December 31, 2014 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-03	D	97 - Autre	4 013		4 013
Yu, Vernon Dai-Chung	7		O	2006-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-03	D	97 - Autre	4 270		4 270
<i>Options \$12.86 (\$25.72) (\$51.44) - February 4, 2014 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2013-02-03	D	97 - Autre	2 800		5 600
<i>Options \$15.84 (\$31.68) (\$63.36) - February 3, 2015 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2013-02-03	D	97 - Autre	2 400		4 800
<i>Options \$18.235 (\$36.47) - February 13, 2016 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2013-02-03	D	97 - Autre	6 600		13 200
<i>Options \$19.13 (\$38.26) - February 9, 2017 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2013-02-03	D	97 - Autre	5 900		11 800
<i>Options \$19.805 (\$39.61) - February 25, 2019</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2013-02-03	D	97 - Autre	31 000		62 000
Yu, Vernon Dai-Chung	7		O	2013-02-03	D	97 - Autre	35 100		70 200
<i>Options \$20.21 (\$40.42) - February 19, 2018 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2013-02-03	D	97 - Autre	28 000		56 000
Yu, Vernon Dai-Chung	7		O	2013-02-03	D	97 - Autre	35 100		70 200
<i>Options \$23.295 (\$46.59) - February 16, 2020 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2013-02-03	D	97 - Autre	19 700		39 400
Yu, Vernon Dai-Chung	7		O	2013-02-03	D	97 - Autre	21 600		43 200
<i>Options \$28.775 (\$57.55) - February 14, 2021 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-03	D	97 - Autre	69 200		69 200
Yu, Vernon Dai-Chung	7		O	2006-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-03	D	97 - Autre	73 600		73 600
<i>Options \$38.34 - March 2, 2022 Expiry</i>									
Hansen, Cynthia Lynn	5		O	2007-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-03	D	97 - Autre	60 950		60 950
Yu, Vernon Dai-Chung	7		O	2006-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-03	D	97 - Autre	64 350		64 350
Endeavour Silver Corp.									
Actions ordinaires									
McLennan, Rex John	4		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	7.0700	10 000*

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Enerflex Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fraelic, Jerry	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	20 000	12.4400	68 400
<i>Options</i>									
Fraelic, Jerry	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	12.4400	239 130
ENERGY INDEXPLUS Dividend Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Energy Indexplus Dividend Fund	1		O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	7.8500	654 595
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.0000	655 995
Ensign Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schroeder, John G.	4		O	2006-05-31	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 157		
			M	2006-05-31	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 176		6 352*
			O	2008-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	12.2500	
			O	2010-09-27	D	46 - Contrepartie de services	600	12.1700	
			M	2010-09-27	D	46 - Contrepartie de services	600	12.1700	10 152*
			O	2010-12-29	D	46 - Contrepartie de services	1 400	15.3400	
			M	2010-12-29	D	46 - Contrepartie de services	1 400	15.3400	11 552*
RRSP	PI		M	2008-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	12.2500	4 000*
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	559	17.0800	
			M	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.0800	
			M	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.0800	4 521*
		R	O	2011-04-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21	17.8700	4 021*
<i>Options</i>									
Schledwitz, Thomas	5	R	O	2013-01-29	D	59 - Exercice au comptant	(75 000)		325 000*
			O	2013-01-29	D	59 - Exercice au comptant	(50 000)	16.7500	275 000*
Ensign Resource Service Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schroeder, John G.	4		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 176
Equal Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chapman, Wendell Percy	5		O	2013-02-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 173	3.0100	56 521
Chimahusky, John S.	5		O	2013-02-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	183	3.0100USD	40 370
Klapko, Donald Charles	4, 5		O	2013-02-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 747	3.0100	328 601
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	3.0000	334 601
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	3.0100	336 101
Maureen Klapko	PI		O	2010-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	3.0100	6 000
Equitable Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leland, Brian	7		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25		25*
Moor, Andrew	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88		62 867*
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Leland, Brian	7		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8		603*
Essential Energy Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Amundson, Garnet K.	4, 5		O	2013-01-16	D	51 - Exercice d'options	900		352 454
			O	2013-01-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	2.3000	351 554
Exchange Income Corporation									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sparrow, Darwin	7								
Darwin RRSP	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	24.6800	1 369
Swistun, Michael	5								
Deborah's RRSP	PI		O	2012-11-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	100	28.6100	4 300
Spousal RRSP	PI		O	2012-11-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(100)	28.6100	0
Exco Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
ROBBINS, PAUL	5	R	O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.8964	1 314 743*
Exploration Dios Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Girard, Marie-José	4, 5		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1200	917 195
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1100	927 195
<i>Options</i>									
Desbiens, Harold	4, 5		O	2013-02-12	D	52 - Expiration d'options	(130 000)		770 000
Girard, Marie-José	4, 5		O	2013-02-12	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		1 340 000
Lacroix, René	4, 5		O	2013-02-12	D	52 - Expiration d'options	(120 000)	0.3100	675 000
Payette, Normand	4		O	2013-02-12	D	52 - Expiration d'options	(120 000)		565 000
Exploration NQ inc.									
<i>Options</i>									
Nicoletti, Martin	5		O	2013-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	200 000
Exploration Ores inc.									
<i>Options</i>									
Lapointe, Louis	4		O	2013-02-11	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		700 000
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robillard, Marcel	4, 5		O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.2200	956 500
			O	2013-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1900	961 500
			O	2013-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.1850	969 500
Faircourt Gold Income Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Faircourt Asset Management Inc.	8		O	2013-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	6.9856	17 378
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 200)	6.9500	6 178
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	6.9613	2 178
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 178)	7.0000	0
First Capital Realty Inc.									
<i>Débitures convertibles unsecured 5.70 - FCR.DB.D - due June 30, 2017</i>									
First Capital Realty Inc.	1		O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 1 000.00	1.1095	\$ 1 000.00
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 114 000.00	1.1095	\$ 114 000.00
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 8 000.00	1.1100	\$ 122 000.00
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 8 000.00	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 6 000.00	1.1100	\$ 14 000.00
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 8 000.00	1.1100	\$ 16 000.00
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 75 000.00	1.1100	\$ 83 000.00
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	1.1000	\$ 12 000.00
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 1 000.00)	1.1095	\$ 0.00
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 114 000.00)	1.1095	\$ 8 000.00
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 8 000.00)	1.1100	\$ 0.00
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 8 000.00	1.1100	\$ 16 000.00
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 8 000.00)	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 6 000.00)	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 8 000.00)	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 75 000.00)	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 4 000.00)	1.1000	\$ 8 000.00

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 1 000.00	1.1095	\$ 1 000.00
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 114 000.00	1.1095	\$ 114 000.00
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 8 000.00	1.1100	\$ 122 000.00
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 8 000.00	1.1100	\$ 16 000.00
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 6 000.00	1.1100	\$ 14 000.00
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 8 000.00	1.1100	\$ 16 000.00
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 75 000.00	1.1100	\$ 83 000.00
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	1.1000	\$ 12 000.00
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 1 000.00)	1.1095	\$ 0.00
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 114 000.00)	1.1095	\$ 8 000.00
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 8 000.00)	1.1100	\$ 0.00
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 8 000.00)	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 6 000.00)	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 8 000.00)	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 75 000.00)	1.1100	\$ 8 000.00
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 4 000.00)	1.1000	\$ 8 000.00
First Majestic Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
SHAW, DAVID ANDREW	4		O	2013-02-09	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(14 000)		180 000
FIRSTSERVICE CORPORATION									
<i>Débetures convertibles 6.5</i>									
Ghert, Bernard I.	4		O	2009-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 3 000.00	99.4929USD	
			M	2009-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 300 000.00	99.4929USD	\$ 300 000.00
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund	1		O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3600	3 000
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3600	0
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3900	0
			M	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3900	3 000
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3900	0
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	12.3800	1 800
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)	12.3800	0
Kikuchi, Craig	7, 5, 8								
Scotia RRSP	PI		O	2012-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	257	11.6200	3 211
Foraco International SA									
<i>Actions ordinaires</i>									
Foraco International SA	1		O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	7 600	2.4625	732 498
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.5500	741 398
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	2.5396	746 298
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.5700	755 198
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.6000	764 098
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	2.5700	766 298
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	2.5607	770 898
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.6500	779 798
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.8210	788 698
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.8640	797 598
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.9745	806 498
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	3.0851	815 398
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.9049	824 298
			O	2013-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.8500	833 198
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.8483	842 098
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.8310	850 998
			O	2013-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.7927	859 898
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.6410	868 798
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.5675	877 698

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.4865	886 598
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.5256	895 498
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	2.5180	904 398
Foremost Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Grenon, James Terrence James Grenon	3 PI	R	O	2012-12-10	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 649 551)	10.0000	9 988 869
Fortune Minerals Limited									
<i>Options</i>									
breukelman, william Doumet, George Michel	4 4, 3	R	O	2013-01-31	D	50 - Attribution d'options	150 000		440 000
		R	O	2013-02-01	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.6000	500 000*
GC-Global Capital Corp.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
GC-Global Capital Corp.	1		O	2012-01-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2300	
			M	2012-01-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.2300	
			M'	2012-01-26	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	0.2300	59 900*
			O	2012-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2300	
			M	2012-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2300	
			M'	2012-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.2300	61 900*
			O	2012-01-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2300	
			M	2012-01-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.2300	47 900*
			O	2012-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2300	
			M	2012-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	0.2300	
			M'	2012-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	33 000	0.2300	94 900*
			O	2012-03-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2300	
			M	2012-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	0.1850	102 400*
			O	2012-04-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1850	
			M	2012-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	0.1850	102 900*
			O	2012-04-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1850	
			M	2012-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	0.1850	105 400*
			O	2012-04-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1850	
			M	2012-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.1850	108 400*
			O	2012-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2200	
			M	2012-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.2200	
			M'	2012-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.2200	110 400*
			O	2012-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2200	
		R	M	2012-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.2200	113 400*
			O	2012-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.2200	
		R	M	2012-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	0.2200	120 400*
			O	2012-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	0.1800	
			M	2012-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	0.1800	131 900*
			O	2012-07-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.1800	
		R	M	2012-06-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	0.1800	135 400*
			O	2012-07-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1800	
			M	2012-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.1800	140 400*
			O	2012-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1100	
			M	2012-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	0.1100	150 400*
			O	2012-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1100	
			M	2012-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.1100	153 400*
			O	2012-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 500	0.1100	
			M	2012-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	41 500	0.1100	194 900*
			O	2012-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	0.1100	
			M	2012-08-27	D	38 - Rachat ou annulation	16 500	0.1100	211 400*
			O	2012-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 500	0.1100	
			M	2012-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	29 500	0.1100	240 900*
			O	2012-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1100	

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2012-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	0.1100	241 400*
			O	2012-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.1100	
			M	2012-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	0.1100	245 900*
			O	2012-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1100	
			M	2012-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.1100	248 900*
			O	2012-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1100	
			M	2012-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.1100	250 900*
			O	2012-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 500	0.1100	
			M	2012-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	22 500	0.1100	273 400*
			O	2012-10-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1100	
			M	2012-10-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	0.1100	283 400*
			O	2012-10-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1100	
			M	2012-10-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	0.1100	383 400*
			O	2012-10-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.1100	
			M	2012-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	16 500	0.1100	399 900*
			O	2012-11-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	169 000	0.1100	
			M	2012-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	169 000	0.1100	569 400*
			O	2012-11-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1100	
			M	2012-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.1100	574 400*
			O	2012-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	105 000	0.1100	
			M	2012-11-26	D	38 - Rachat ou annulation	105 000	0.1100	679 400*
			O	2012-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1100	
			M	2012-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	0.1100	679 900*
			O	2012-12-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.1100	
			M	2012-12-03	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	0.1100	687 400*
			O	2012-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.1100	
			M	2012-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	0.1100	696 400*
			O	2012-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1100	
			M	2012-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.1100	701 400*
			O	2012-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 500	0.1100	
			M	2012-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	48 500	0.1100	749 900*
			O	2012-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	0.1100	
			M	2012-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	17 500	0.1100	767 400*
		R	O	2012-02-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.2300	95 900*
		R	O	2012-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	0.2300	99 900*
		R	O	2012-10-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	0.1100	400 400*
			O	2009-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(96 300)		
			M	2008-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(96 300)		
			M	2007-08-07	D	38 - Rachat ou annulation	(96 300)		0
			O	2008-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	(117 000)		51 500*
			O	2008-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(51 500)		0
			O	2009-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(240 000)		0
			O	2010-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(198 400)		0
			O	2011-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(884 600)		100 000*
			O	2011-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(752 000)		0
Genworth MI Canada Inc.									
<i>Options</i>									
Hurley, Brian Leo	4, 5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	47 500	23.7900	484 100
Levings, Stuart Kendrick	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	13 100	23.7900	113 100
MacDonald, Gordon	7		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	5 300	23.7900	37 200
Macdonell, Winsor James	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	9 300	23.7900	72 600
Mayers, Philip Adrian Virgil	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	15 100	23.7900	137 300
McPherson, Deborah Lynn	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	9 900	23.7900	95 800
<i>Performance Share Unit</i>									
Carbonelli, Cecilia	7		O	2009-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	900

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Cheung, Samantha	5		O	2009-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	900
Hurley, Brian Leo	4, 5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	16 400	23.7900	39 556
Kirby, Robert	7		O	2009-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	900
Levings, Stuart Kendrick	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	4 500	23.7900	10 500
MacDonald, Gordon	7		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	1 800	23.7900	4 475
Macdonell, Winsor James	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	3 200	23.7900	6 094
Mayers, Philip Adrian Virgil	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	5 200	23.7900	12 214
McPherson, Deborah Lynn	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	3 400	23.7900	8 412
Noonan, Susan Ellen	7		O	2009-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	900
Sweeney, Craig	5		O	2012-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	900
Restricted Share Units									
Carbonelli, Cecilia	7		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	2 015
Cheung, Samantha	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	2 338
Hurley, Brian Leo	4, 5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	8 200	23.7900	33 064
Kirby, Robert	7		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	2 352
Levings, Stuart Kendrick	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	2 300	23.7900	5 695
MacDonald, Gordon	7		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	2 380
Macdonell, Winsor James	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	1 600	23.7900	3 228
Mayers, Philip Adrian Virgil	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	3 100	23.7900	8 189
McPherson, Deborah Lynn	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	1 700	23.7900	2 781
Noonan, Susan Ellen	7		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	1 937
Sweeney, Craig	5		O	2013-02-04	D	46 - Contrepartie de services	900	23.7900	2 477
GeoVenCap Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Méthot, Léon	5		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1000	93 356
Gluskin Sheff + Associates Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Beeston, Paul	5		O	2013-02-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	88		6 748
CARTY, DONALD	4		O	2013-02-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	44		8 791
Gobert, Wilfred Arthur	4		O	2013-02-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	88		11 217
Solway, Herbert	4		O	2013-02-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	44		14 824
Themens, Pierre-Andre	4		O	2013-02-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	88		11 564
Wallin, Pamela	4		O	2013-02-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	44		11 143
Weiss, Robert Samson	4		O	2013-02-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	88		16 277
Golden Valley Mines Ltd.									
<i>Options</i>									
Karahissarian, Annie	5		O	2013-02-07	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.3500	375 000
Morton, Blair	4		O	2013-02-07	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.3500	470 000
Mullan, Glenn J	4, 5		O	2013-02-07	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.3500	670 000
			O	2013-02-07	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.3500	595 000
Rosatelli, Michael P.	5		O	2013-02-07	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.3500	400 000
Smith, Bobby D.	4		O	2013-02-07	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.3500	370 000
zannella, Luciana	5		O	2013-02-07	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.3500	375 000
Zinke, Jens	4		O	2013-02-07	D	52 - Expiration d'options	(75 000)	0.3500	515 000
Great Canadian Gaming Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Phouikhoue-Phinith, Chindavone	5		O	2012-07-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.2500	1 806
			O	2012-07-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.8600	1 812
			O	2012-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.8400	1 818

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2012-08-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.7100	1 824
			O	2012-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.9700	1 830
			O	2012-09-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	10.0500	1 836
			O	2012-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	10.3000	1 842
			O	2012-10-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.8200	1 848
			O	2012-10-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.9400	1 854
			O	2012-11-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.6000	1 860
			O	2012-11-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.4300	1 866
			O	2012-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.8000	1 872
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	9.3500	1 878
Great-West Life Capital Trust									
<i>Parts de fiducie Great-West Life Capital Trust - Series A</i>									
The Great-West Life Assurance Company	1		O	2002-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2003-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 057 000	103.8128	31 057 000
		R	M	2004-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 057 000)	102.4828	0
London Life Insurance Company	PI		O	2002-12-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2003-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	87 099 000	101.6271	87 099 000
		R	O	2004-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 209 000)	102.9094	32 890 000
		R	O	2005-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	986 000	108.2283	33 876 000
		R	O	2006-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	87 000	108.3621	33 963 000
		R	O	2007-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160 000	105.4250	34 123 000
		R	O	2008-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 738 000)	107.4544	32 385 000
		R	O	2009-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 385 000)	91.0513	0
The Canada Life Assurance Company	PI		O	2002-12-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2003-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 969 000	100.0737	6 969 000
		R	O	2004-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 770 000)	105.2404	5 199 000
		R	O	2005-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 438 000)	108.0973	3 761 000
		R	O	2006-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(220 000)	106.5286	3 541 000
		R	O	2007-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 412 000	105.2716	5 953 000
		R	O	2008-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 953 000)	100.8304	0
<i>Parts de fiducie Special Trust Securities Series A</i>									
The Great-West Life Assurance Company	1		O	2002-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2003-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 057 000	103.8128	
		R	M	2002-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	100.0000	2 000
			O	2004-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 057 000)	102.4828	
			O	2012-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	1000.0000	0
Great-West Lifeco Inc.									
<i>Actions ordinaires Plan Common Shares</i>									
Menzie, Gordon Patrick	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	819	23.3300	1 028
Groupe CGI inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Delgado, Samuel David	5		O	2012-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	4 876	15.4900	4 876
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	2 083	12.5400	6 959
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	3 792	9.3100	10 751

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre Initié Porteur inscrit									
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 751)	27.8811	0
SUN LIFE SPP	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	912	23.1642USD	1 828
Gregory, Timothy Walter	5		O	2009-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	7 204	8.5000	7 204
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	6 750	8.5500	13 954
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	1 025	7.7200	14 979
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	2 438	11.3900	17 417
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	4 266	9.3100	21 683
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	3 000	7.8100	24 683
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	25 000	12.5400	49 683
			O	2013-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 683)	26.5517	0
Kirk, Thomas Clark	5								
Sun Life SPP	PI		O	2013-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	785	23.3094USD	1 753
			O	2013-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	24.2492USD	1 856
			O	2013-02-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	26.9394USD	656
Labelle, Bernard	5		O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	15 625	12.5400	15 625
			O	2013-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 625)	26.5600	0
Plan	PI		O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	603	23.3421	1 729
			O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	24.0600	1 815
			O	2013-02-04	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(689)		1 126
Plan - REER	PI		O	2013-02-04	I	90 - Changements relatifs à la propriété	689		8 757
Masse, David G.	5		O	2003-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-05	D	51 - Exercice d'options	2 000	7.3100	2 000
			O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	26.7090	0
Plan (Non-Reg)	PI		O	2013-02-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	458	23.4747	458
			O	2013-02-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61	24.1511	519
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(519)	26.7797	0
Mercier, Eileen Ann	4		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	608	6.9800	22 347
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(315)	26.8700	22 032
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	622	7.2300	22 654
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(322)	26.8700	22 332
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	576	7.8000	22 908
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(307)	26.8700	22 601
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	4 000	7.8100	26 601
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 123)	26.8700	24 478
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	578	7.7800	25 056
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(307)	26.8700	24 749
			O	2013-02-11	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 500)		23 249
Ryan, Donna Arlyn	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	16 250	9.3100	16 250
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 250)	27.0003	0
Townes-Whitley, Toni	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	4 062	15.0400	4 062
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	4 350	19.7100	8 412
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 412)	28.0000	0
Options									
Delgado, Samuel David	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(4 876)	15.4900	40 749
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(2 083)	12.5400	38 666
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(3 792)	9.3100	34 874
Gregory, Timothy Walter	5		O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(7 204)	8.5000	166 789
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(6 750)	8.5500	160 039

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(1 025)	7.7200	159 014
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(2 438)	11.3900	156 576
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(4 266)	9.3100	152 310
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	7.8100	149 310
			O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	12.5400	124 310
Labelle, Bernard	5		O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(15 625)	12.5400	115 745
Masse, David G.	5		O	2013-02-05	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	7.3100	9 148
Mercier, Eileen Ann	4		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(608)	6.9800	73 893
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(622)	7.2300	73 271
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(576)	7.8000	72 695
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	7.8100	68 695
			O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(578)	7.7800	68 117
Ryan, Donna Arlyn	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(16 250)	9.3100	269 792
Townes-Whitley, Toni	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(4 062)	15.0400	60 447
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(4 350)	19.7100	56 097
Groupe TMX Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cowan, Kevan Blair	5		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	1 000	48.2000	1 909
			O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	2 000	48.2000	2 909
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	55.9600	1 109
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	56.0800	909
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	56.2000	909
Hoffman, Brenda Lee	5		O	2012-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	5 573	48.2000	5 573
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	56.0000	4 073
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73)	55.7400	4 000
		R	O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	55.1000	600
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	55.3050	300
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.1100	200
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	55.3400	0
			O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	1 000	48.2000	1 000
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	56.0500	100
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	55.6100	0
<i>Options</i>									
Cowan, Kevan Blair	5		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	48.2000	59 100
			O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	48.2000	57 100
Hoffman, Brenda Lee	5		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	(5 573)	48.2000	54 277
			O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	48.2000	53 277
GSI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bershad, Stephen W.	4, 3		O	2012-08-08	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 020 408)		3 150 257
Guyana Goldfields Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bondy, Robert Allan	4		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.2000	145 600
Héroux-Devtek Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arsenault, Stephane	5		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	9.2900	20 232
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	9.2800	20 032
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	9.2600	19 832
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	9.2500	19 432
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.2300	18 432
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	9.2300	17 832
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	9.2300	17 632
<i>Unités d'actions différées/Deferred Share Units</i>									
Raymond, Réal	4, 6		O	2013-01-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 693	8.0800	
			M	2013-01-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 692	8.0800	12 882

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Decina, Pino	5		O	2013-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	60.4938	568
Pino Decina RSP	PI		O	2013-02-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	60.4938	250
Holland, Marie	5		O	2013-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	60.4938	683
Hong, John	5								
John Hong RSP	PI		O	2013-02-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	60.4938	359
Reid, Martin	5		O	2013-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	60.4938	6 281
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2013-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	60.4938	167 504
HudBay Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Garofalo, David	7, 5		O	2013-02-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	845	11.3900	101 345
HUSKY ENERGY INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Symonds, Robert W.	5								
TFSA	PI		O	2011-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	830	31.0000	830
IAMGOLD Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
carreau, robert	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	580	11.2800	4 580
Letwin, Stephen Joseph James	4		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 713	15.3900	100 413
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 443	14.8700	109 856
MacDougall, Craig Stephen	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 419 869	12.8800	
			M	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 420	12.8800	6 440
Immunotec Inc. (anciennement Magistral Biotech Inc.)									
<i>Options Régime d'options</i>									
Audet, Daniel	5		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3000	75 000
Budd, Roderick Edward	4		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.3000	50 000
Felton, Robert	5		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.3000	150 000
Henry, Robert	4		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.3000	925 000
Molson, John Henry	5		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3000	50 000
Montpetit, Joseph Bernard Patrick	5		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3000	200 000
Orr, Charles Lee	4		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.3000	125 000
Roberts, Charles Howell	4, 5, 3		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.3000	50 000
Indexplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.7000	31 422 288
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	12.6300	31 424 888
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.									
<i>Options</i>									
Boulet, Jean-François	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	7 000		30 250
BOUWERS, Gerald	7		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	23 000		227 000
Carrothers, Douglas, Alexander	7		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	6 000		55 500
Chabot, René	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	23 000		192 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Charest, Yvon	4, 5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	64 000		734 000
Daneau, Guy	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	10 000		72 000
Gignac, Clément	5		O	2012-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	10 000		10 000
Michaud, Bruno	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	18 000		149 000
Parent, Jacques	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	10 000		134 500
Pépin, Normand	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	49 000		529 000
Ricard, Denis	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	23 000		180 000
Sauvageau, Yvon	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	6 000		74 000
Scandiffio, David	7		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	23 000		178 000
Stickney, Michael Lee	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	23 000		247 000
Tremblay, Michel	5		O	2013-02-08	D	50 - Attribution d'options	35 000		227 000
Innergex Énergie renouvelable Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
La Couture, Jean 9150-6626 QUÉBEC INC.	4 PI		O	2012-12-31	I	35 - Dividende en actions	208	10.5200	17 348
Intact Corporation financière									
<i>Actions ordinaires</i>									
PROVOST, MARC	5		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	64.0300	20 613
INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Yat, Patrick Najum	5		O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	3.1600	27 039*
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	3.1700	26 639*
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	3.4800	26 539*
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	3.4900	26 339*
			O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	3.5000	26 039*
		R	O	2012-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	3.5100	25 639*
<i>Options</i>									
Yat, Patrick Najum	5		O	2009-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.8200	50 000*
IROC Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Troob Capital Management LLC Cougar Long Short Equity Fund Ltd.	3 PI		O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	2.3767	1 239 650
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	2.3558	1 251 650
TCM MPS Ltd. SPC - Distressed Segregated Portfolio	PI		O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	370	2.3630	1 000 671
TCM MPS Series Fund LP - Distressed Series	PI		O	2013-02-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	2.3643	3 038 648
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 230	2.3630	3 042 878
TCM Spectrum Fund LP	PI		O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.3880	374 832
			O	2013-02-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	2.3632	379 232
			O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	2.3782	383 732
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	2.3556	385 532
Isotechnika Pharma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aspeslet, Launa	5		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(129 500)	0.0500	629 100
Ivernia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ingalls & Snyder, LLC	3		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 500)	0.1401USD	84 387 000
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	0.1388USD	84 374 500
Junex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Junex Inc.	1		O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	0.6700	423 500
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.6900	428 500
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.6800	433 500
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.6800	438 500
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.6800	439 500

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.6800	444 500
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.6800	449 500
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.6800	454 500
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	0.6700	464 500
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.6200	489 500
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	0.6100	504 500
Just Energy Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Segal, Hugh David	5		O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	8.4800	16 260
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 572	8.4900	18 832
Keyera Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davies, Michael Bruce Cook	4		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	616	43.5000	11 938
Hathaway, Suzanne	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145	43.5013	4 795
Lock, Bradley Wayne	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 858	43.4862	46 418
Nelson, Donald J.	4		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	529	42.9544	33 898
Fairway Resources Inc.	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93	42.9544	2 730
Kobex Minerals Inc									
<i>Options</i>									
Hills, Alfred Leonard	4, 5		O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(4 604)	6.7300	668 416
La Banque de Nouvelle - Ecosse									
<i>Droits Performance Share Units (PSU)</i>									
Sharma, Vikas	5		O	2009-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-12-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 014		7 014
<i>Options</i>									
Sharma, Vikas	5	R	O	2012-12-10	D	50 - Attribution d'options	9 244		18 256
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE									
<i>Actions ordinaires</i>									
JC CLARK LTD.	3		O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 600)	1.0711	2 256 000
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	1.0500	2 251 500
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 500)	1.0500	2 212 000
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	1.0500	2 210 400
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.0500	2 205 400
La Societe Canadian Tire Limitee									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Collver, Robyn Anne	7, 5, 3								
DPSP CAP Committee Members of the Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	912 129
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	912 229
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	69.9600	912 929
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	69.6900	913 229
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	913 329
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	913 429
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	913 529
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 030	70.0500	914 559
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	914 659
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	914 759
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	70.0100	914 959
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	70.0100	915 659
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	70.0100	916 459
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	916 559
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	916 659

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	70.0100	916 959
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	917 059
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	917 159
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 240	69.9200	920 399
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	920 499
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	920 599
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5	70.0000	920 604
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.3600	920 504
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.3600	920 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1000	920 304
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	920 204
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	920 104
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	69.1300	919 904
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	69.1100	919 604
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	69.1000	919 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	69.1000	918 504
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1000	918 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1400	918 304
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	918 204
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	918 104
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	918 004
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 904
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 804
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0690	917 704
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 604
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 504
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1000	917 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	69.1000	916 904
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	916 804
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	916 704
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	916 604
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	69.0900	916 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	69.1200	915 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	69.1200	912 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0600	912 304
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0200	912 204
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0200	912 104
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	69.0600	911 904
Lynar, Hugh	3								
DPSP CAP Committee Members of the Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	912 129
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	912 229
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	69.9600	912 929
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	69.9600	913 229
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	913 329
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 030	70.0500	914 359
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	914 459
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	914 559
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	70.0100	914 759
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	70.0100	915 459
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	915 559
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	70.0100	916 359
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	916 459
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	916 559
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	70.0100	916 859
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	916 959
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	917 059

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 240	69.9200	920 299
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	920 399
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	920 499
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5	70.0000	920 504
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	920 604
McCann, Dean Charles	5								
DPSP CAP Committee Members of the Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	912 129
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	912 229
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	69.9600	912 929
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	69.9600	913 229
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	913 329
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	913 429
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	913 529
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 030	70.0500	914 559
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	914 659
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	914 759
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	70.0100	914 959
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	70.0100	915 659
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	70.0100	916 459
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	916 559
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	916 659
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	70.0100	916 959
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	917 059
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	70.0100	917 159
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 240	69.9200	920 399
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	920 499
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.9600	920 599
			O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5	70.0000	920 604
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.3600	920 504
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.3600	920 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1000	920 304
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	920 204
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	920 104
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	69.1300	919 904
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	69.1100	919 604
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	69.1000	919 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	69.1000	918 504
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1000	918 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1400	918 304
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	918 204
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	918 104
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1300	918 004
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 904
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 804
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 704
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 604
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	917 504
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.1000	917 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	69.1000	916 904
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	916 804
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	916 704
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0900	916 604
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	69.0900	916 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	69.1200	915 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	69.1200	912 404
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0600	912 304

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0200	912 204
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.0200	912 104
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	69.0600	911 904
<i>Restricted Share Units</i>									
Medline, Michael Bennett	5		O	2003-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
La Societe de Gestion AGF Limitee									
<i>Options Stock Option Plan</i>									
Bogart, Robert	5		O	2013-02-06	D	50 - Attribution d'options	75 659	11.3800	256 209
CAMMARERI, ROSE	5		O	2013-02-06	D	50 - Attribution d'options	16 571	11.3800	267 836
Goldring, Blake Charles	4, 5		O	2013-02-06	D	50 - Attribution d'options	109 842	11.3800	1 154 481
Goldring, Judy	4, 5		O	2013-02-06	D	50 - Attribution d'options	74 569	11.3800	574 883
Hubbes, Martin	5		O	2013-02-06	D	50 - Attribution d'options	92 797	11.3800	711 536
<i>Restricted Share Units</i>									
CAMMARERI, ROSE	5		O	2013-02-06	D	46 - Contrepartie de services	3 389	11.1300	33 153
Forrester, Gordon Mackenzie	7		O	2013-01-18	D	45 - Contrepartie d'un bien	442	9.7000	
			M	2013-01-18	D	46 - Contrepartie de services	442	9.7000	19 543
			O	2013-02-06	D	46 - Contrepartie de services	8 472	11.1300	28 015
LE CHATEAU INC.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A shares</i>									
Gruman, Barry	3		O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	3.6700	3 479 627
			O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.7600	3 480 027
			O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 600	3.7700	3 486 627
			O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	3.7500	3 488 727
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Courcy, Denis	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	15 110	11.0300	15 510
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	21 050	7.4500	36 560
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	18 984	10.0400	55 544
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	14 622	9.3100	70 166
Meloche, Johanne	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	13 220	11.0300	13 420
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	3 684	7.4500	17 104
<i>Options</i>									
Courcy, Denis	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(15 110)	11.0300	140 800
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(21 050)	7.4500	119 750
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(18 984)	10.0400	100 766
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(14 622)	9.3100	86 144
Meloche, Johanne	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(13 220)	11.0300	108 629
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(3 684)	7.4500	104 945
les aliments High Liner incorporee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Snow, Paul	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	259	19.4500	15 829
Les Aliments Maple Leaf Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chantler, Maryanne Dale	7		O	2012-03-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	266	11.8000	58 185
			O	2012-06-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	197	11.7200	58 382
			O	2012-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	208	11.1100	58 590
			O	2012-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	247	11.8300	73 837
Les Distilleries Corby Limitee									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Alexander, Andrew	5		O	2013-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	181	18.3010	17 591
			O	2013-01-11	D	35 - Dividende en actions	476	18.8440	17 410
Holub, Paul	5		O	2013-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	18.3010	12 102
Leburn, John Kevin Stewart	4, 5		O	2013-01-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	80	18.3010	1 186

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-11	D	d'actionnariat			
Llewellyn, Robert	4		O	2013-01-04	D	35 - Dividende en actions	28	18.8440	1 106
			O	2013-01-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	17.8000	4 567
Lussier, Donald Vincent	4		O	2013-01-04	D	35 - Dividende en actions	107	18.8440	4 674
			O	2013-01-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	17.8000	3 172
McCarthy, George	4		O	2013-01-04	D	35 - Dividende en actions	63	18.8440	3 235
			O	2013-01-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	218	17.8000	15 095
Nielsen, Patricia	4		O	2013-01-04	D	35 - Dividende en actions	360	18.8440	15 455
			O	2013-01-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	17.8000	15 540
O'Driscoll, Roland Patrick	4, 5		O	2013-01-18	D	35 - Dividende en actions	336	18.8440	15 876
			O	2013-01-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	18.3010	5 359
Valencia, Marc Andrew	5		O	2013-01-18	D	35 - Dividende en actions	142	18.8440	5 249
			O	2013-01-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153	18.3010	12 455
Les Mines d'or Visible Inc.									
<i>Options</i>									
Champagne, Sylvain	4, 5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	250 000		885 000
Dallaire, Martin	4, 5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	350 000		1 190 000
Sansfaçon, Robert	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	100 000		295 000
Vézina, Pierre	4		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	100 000		425 000
Les Petroles Calvalley Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Athos Limited	3		O	2013-02-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 117 894	1.8000	15 563 023
			O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 539 387	2.0600	17 102 410
Chaligne, Jean-Claude	3								
Athos Limited	PI		O	2013-02-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 117 894	1.8000	15 563 023
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 539 387	2.0600	17 102 410
Jean-Claude Chaligne and Maria Chaligne	PI		O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(765 000)	2.0600	0
Chaligne, Maria	3								
Athos Limited	PI		O	2013-02-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 117 894	1.8000	15 563 023
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 539 387	2.0600	17 102 410
Jean-Claude Chaligne and Maria Chaligne	PI		O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(765 000)	2.0600	0
Chaligne, Stefan	3		O	2013-02-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	429 466	1.8000	774 387
			O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(774 387)	2.0600	0
Athos Limited	PI		O	2013-02-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 117 894	1.8000	15 563 023
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 539 387	2.0600	17 102 410
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chamandy, Glenn J.	4, 5								
Windermere Bank & Trust Ltd.	PI		O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18 000)	36.5700USD	9 209 500
			O	2013-02-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18 000)	36.6900USD	9 191 500
			O	2013-02-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18 000)	36.5700USD	9 173 500
			O	2013-02-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 600)	35.2400USD	9 163 900
			O	2013-02-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 000)	35.0400USD	9 154 900
Echeverria, Javier	7		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	35.0800	446
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	35.1500	46

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46)	35.1400	0
Freitag, Nicholas Henry	7		O	2013-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			240
Heller, George Jason	4		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	35.2500	6 000
Wolff, Sheldon	7		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	35.0700	800
Options									
Freitag, Nicholas Henry	7		O	2013-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			305
Restricted Share Units									
Freitag, Nicholas Henry	7		O	2013-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 836
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burns, Michael Raymond	4, 5		O	2013-02-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 763)		1 482 803
			O	2013-02-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	9 822		1 492 625
Levin, Wayne	5	R	O	2013-02-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000		182 234
<i>Options Non-Qualified Stock Option (right to buy)</i>									
Levin, Wayne	5		O	2002-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2013-02-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	175 000	18.9600USD	175 000
Logistec Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	26.2500	3 100
			O	2013-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		1 400
			O	2013-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	26.0000	1 600
Madison Pacific Properties Inc.									
<i>Actions ordinaires Class B Voting</i>									
Delesalle, Michael William	4								
Delcor Holdings Ltd.	PI		O	2013-02-04	I	97 - Autre	(5 400)		912 947
Grippio, Sam	4								
RRSP	PI		O	2013-02-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(475 000)	3.1500	26 880
Madison Venture Corporation	3		O	2013-02-04	D	97 - Autre	5 400		1 267 114
Madison Publishing Ltd.	PI		O	2006-09-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	475 000	3.1500	475 000
RAMSEY, William Frederick	5		O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	3.0500	21 518
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>									
Delesalle, Michael William	4								
Delcor Holdings Ltd.	PI		O	2013-02-04	I	97 - Autre	5 400		13 152 446
Madison Venture Corporation	3		O	2013-02-04	D	97 - Autre	(5 400)		15 072 493
Man GLG Emerging Markets Income Fund									
<i>Parts Class A</i>									
Man GLG Emerging Markets Income Fund	1		O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 800	8.4900	9 800
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	(9 800)		0
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 200	8.4900	8 200
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(8 200)		0
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 900	8.4800	50 900
			O	2013-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(50 900)		0
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 600	8.4700	14 600
			O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(14 600)		0
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 600	8.4700	38 600
			O	2013-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	(38 600)		0
Manitoba Telecom Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blouin, Pierre J.	4, 5		O	2013-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 673	32.4700	110 082
			O	2013-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 300	32.4700	124 382
<i>Actions ordinaires Employee Share Ownership Plan</i>									
Blouin, Pierre J.	4, 5								

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 527	33.2800	13 761
Peters, Paul H.J.	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	582	33.2800	2 808
Prevost, Dean	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 442	33.4100	8 567
rozenek, aliana	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	397	33.2800	1 892
Shepherd, Kelvin A.	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 536	33.2800	9 298
Strople, Michael	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	616	33.4100	844
Droits Performance Share Units									
Blouin, Pierre J.	4, 5		O	2013-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 431	32.4700	29 012
			O	2013-02-08	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 355)		26 657
			O	2013-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 357)	32.4700	14 300
			O	2013-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 300)	32.4700	0
Peters, Paul H.J.	5		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	97	32.9700	3 115
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(810)	32.9700	2 305
Prevost, Dean	7		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	930	32.9700	23 162
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 743)	32.9700	15 419
rozenek, aliana	7		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	487	32.9700	11 224
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 054)	32.9700	7 170
Shepherd, Kelvin A.	7		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 013	32.9700	24 746
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 432)	32.9700	16 314
Strople, Michael	5		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	170	32.9700	5 856
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 418)	32.9700	4 438
Droits Restricted Share Units									
Blouin, Pierre J.	4, 5		O	2013-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 074	32.4700	21 760
			O	2013-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 087)	32.4700	11 673
			O	2013-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 673)	32.4700	0
Peters, Paul H.J.	5		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	260	32.9700	5 053
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 597)	32.9700	3 456
Prevost, Dean	7		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 256	32.9700	38 046
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 816)	32.9700	24 230
rozenek, aliana	7		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 093	32.9700	17 964
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 698)	32.9700	11 266
Shepherd, Kelvin A.	7		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 275	32.9700	39 569
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 933)	32.9700	25 636
Strople, Michael	5		O	2013-02-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	404	32.9700	9 841
			O	2013-02-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 479)	32.9700	7 362
Marret Multi-Strategy Income Fund									
<i>Parts de fiducie Class A Units</i>									
Allan, Barry	7		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 240	9.8831	45 740*
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 220	9.8130	47 960*
Creative Ingredients	PI		O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 823	9.8900	14 323*
Darlene Litman	PI		O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 440	9.8900	10 440*
			O	2013-02-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	9.8000	10 435*
Marret Resource Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allan, Barry	4		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 690	4.9873	555 750*

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Darlene Litman	PI		O	2013-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 010	4.9873	218 976*
Matrix Asset Management Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Matrix Asset Management Inc.	1		O	2013-01-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 500	0.1800	
			M	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	0.1800	3 465
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	0.1800	5 365
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	(5 365)		0
MAYA OR & ARGENT INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goulet, Guy	4		O	2013-02-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2500	907 650
Medical Facilities Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Medical Facilities Corporation	1		O	2013-02-08	D	36 - Conversion ou échange	1 526		28 336 197
Methanex Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
BACH, WENDY	5		O	2013-02-08	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(666)		1 294
Spouse's RRSP Account	PI		O	2013-02-08	C	90 - Changements relatifs à la propriété	248		993
Wendy Bach's RRSP	PI		O	2013-02-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	418		3 432
James, Vanessa	7		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	5 000	20.7600USD	18 884
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	34.3800	13 884
Poole, Albert Terence	4		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	34.5000	36 500
<i>Options</i>									
James, Vanessa	7		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		26 025
MethylGene Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
QVT Financial LP	3								
QVT Fund LP; Quintessence Fund L.P.	PI		O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 183 268)	0.1500	31 041 993*
Metro inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boulangier, Serge	5		O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	64.0000	8 512
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54)	64.0000	8 458
Bourbonnière, Christian	5		O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 263)	64.0000	11 942
Couture, Jacques	5		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 128)	63.7900	12 000
Metro inc.	1		O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	330 000	60.3250	330 000
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	61.1300	4 900
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	61.2700	11 400
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	61.2800	13 000
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	61.3100	58 000
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	61.8300	59 000
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	61.8500	66 000
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	62.2500	91 000
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	62.3000	116 000
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	61.5200	118 900
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	61.6300	120 100
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	61.7500	145 100
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	61.8200	147 300
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	61.8400	150 100
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	61.8500	150 900
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	61.8600	152 000
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	61.9200	152 100
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	61.9300	152 300
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	61.9500	157 500
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	61.9600	162 900
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	61.9700	165 800
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	61.9800	166 800

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	62.0000	168 400
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	62.0300	171 400
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	62.1100	172 200
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	62.1600	173 300
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	62.1700	173 500
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	62.1900	174 000
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	61.1500	184 000
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	61.3500	186 600
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	61.4000	189 800
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 400	61.4500	200 200
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	61.4600	200 500
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	61.4700	204 300
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	500	61.4800	204 800
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	61.5900	205 100
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	61.6200	205 200
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	61.7000	205 400
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	61.7050	206 900
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	61.7200	208 400
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	61.7500	208 500
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	61.8000	210 500
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(58 000)		152 500
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(58 000)		94 500
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(58 000)		36 500
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(36 500)		0
Rivet, Simon	5		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 128)	64.0000	6 253
Middlefield Can-Global REIT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Can-Global REIT Income Fund	1		O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	10.0800	62 700
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	10.0000	64 900
Middlefield Income Plus II Corp.									
<i>Actions sans droit de vote equity shares</i>									
Income Plus II	1		O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	11.4200	2 300
			O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)		0
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	11.4700	2 200
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		0
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	11.4600	6 300
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(6 300)		0
MINT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
MINT Income Fund	1		O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	9.8300	43 081 612
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	9.8000	43 083 412
Orrico, Dean	4, 5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	757		11 134
ITF Jacob and Joshua Orrico	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	193		2 885
RRSP	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	437		6 469
New Millennium Iron Corp.									
<i>Options</i>									
Bennett, Cathy	4		O	2013-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	350 000	1.1700	350 000
New Pacific Metals Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
New Pacific Metals Corp.	1		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 418	0.6200	144 516
NI GOLD MINING CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Iverson, Michael Alexander	4, 5		O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2900	1 040 000
Norbord Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dawson, Michael J.	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 101	13.9600	8 533
Lampard, Robin E.A.	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 396	13.9600	14 724
Wijnbergen, Peter Cornelius	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 536	13.9600	18 625
<i>Droits Director Deferred Share Units</i>									
Kirchmann, Neville W.	4		O	2013-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	224		25 995
Turcotte, Denis Andre	4		O	2013-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	224		1 039
Wallace, James Duncan	4		O	2013-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	448		2 078
<i>Droits Management Deferred Share Units</i>									
Burke, Kevin John	5		O	2013-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 816
<i>Options</i>									
Black, James L.	5		O	2013-02-04	D	50 - Attribution d'options	7 500	30.7000	89 060
Burke, Kevin John	5		O	2013-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	50 - Attribution d'options	7 500	30.7000	7 500
Dawson, Michael J.	5		O	2013-02-04	D	50 - Attribution d'options	15 000	30.7000	223 470
Lampard, Robin E.A.	5		O	2013-02-04	D	50 - Attribution d'options	20 000	30.7000	358 480
Morris, Karl Robert	5		O	2013-02-04	D	50 - Attribution d'options	18 470	30.7000	249 460
Wijnbergen, Peter Cornelius	5		O	2013-02-04	D	50 - Attribution d'options	20 000	30.7000	294 260
NorSerCo Inc.									
<i>Actions ordinaires (Traded as Stapled Units)</i>									
Cook, Todd	4		O	2013-02-06	D	90 - Changements relatifs à la propriété	662		32 227*
EUPP	PI		O	2013-02-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	642	31.5900	662*
			O	2013-02-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(662)		0
North American Energy Partners Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ferron, Martin Robert	4, 5		O	2013-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 467	3.8900	645 300
			O	2013-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	3.8500	648 300
			O	2013-02-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	3.9000	651 700
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	3.8900	654 700
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	445	3.8800	655 145
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	758	3.8400	655 903
<i>Deferred Share Unit (Common Shares)</i>									
McIntosh, Ronald A	4	R	O	2013-01-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 412		97 914
Northern Property Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie (Traded as Stapled Units)</i>									
Cook, Todd	5		O	2013-02-06	D	90 - Changements relatifs à la propriété	662		32 227*
EUPP	PI		O	2013-02-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	642	31.5900	662*
			O	2013-02-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(662)		0
Northern Shield Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BLISS, Ian Craig	4, 5		O	2013-02-08	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(40 000)		5 398 407
NovaCopper Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Van Nieuwenhuysse, Rick	5		O	2012-05-23	I	51 - Exercice d'options	(2 502)	3.1688	
Solium Capital Inc.	PI		M	2012-05-23	I	51 - Exercice d'options	(9 207)	3.1688	3 293
			O	2012-05-23	I	51 - Exercice d'options	(91)	3.1600	
			M	2012-05-23	I	51 - Exercice d'options	(91)	3.1600	3 202
			O	2012-05-23	I	51 - Exercice d'options	(700)	3.1700	

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2012-05-23	I	51 - Exercice d'options	(700)	3.1700	2 502
<i>Options Arrangement Options</i>									
Van Nieuwenhuysse, Rick	5		O	2012-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 283 946
Novadaq Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fairfax Financial Holdings Limited	3								
Federated Insurance Company of Canada	PI		O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	9.3000USD	201 900
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 700	9.3000USD	207 600
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98 400	9.2500	306 000
Northbridge Commercial Insurance Corporation	PI		O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 000	9.3000USD	396 600
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 100	9.3000USD	407 700
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	193 300	9.2500USD	601 000
Northbridge General Insurance Corporation	PI		O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	167 100	9.3000USD	1 163 700
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 400	9.3000USD	1 200 100
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	643 900	9.2500	1 844 000
Northbridge Indemnity Insurance Corporation	PI		O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	9.3000USD	681 900
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 800	9.3000USD	703 700
			O	2013-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	345 300	9.2500USD	1 049 000
NOVAGOLD RESOURCES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leathley, Gillyeard(Gil) James	4, 5		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 845)	4.4730	83 654
NUVISTA ENERGY LTD.									
<i>Options</i>									
MacPhail, Keith A.J.	4, 5		O	2012-07-01	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		32 000
Poelzer, Ronald J.M.	4		O	2012-07-01	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		32 000
Oil Sands Sector Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Oil Sands Sector Fund	1		O	2013-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.6800	500
			O	2013-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	5.6800	0
ONEX CORPORATION									
<i>Contrat à terme d'achat hors bourse (Forward contract entered into for hedging purposes)</i>									
Onex Corporation	1								
The Onex DSU Hedge Trust	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 456		716 425
Open Text Corporation									
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>									
Sadler, Stephen	4		O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 400)	59.1600	232 600*
Pacific Rubiales Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arata, Jose Francisco	4, 5								
Deep Blue Consultants	PI		O	2013-02-04	I	51 - Exercice d'options	25 000	7.3800	1 093 300
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.5500	1 092 300
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.7000	1 091 300
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.8000	1 090 300
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.8500	1 089 300
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.9500	1 088 300
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.0000	1 087 300
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.1000	1 086 300
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.1500	1 085 300
De La Campa, Miguel Angel	4, 5								
Tosca Assets Corp.	PI		O	2013-02-04	I	51 - Exercice d'options	280 000	7.3800	1 476 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.5500	1 475 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.7000	1 474 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	23.8000	1 471 333

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.8500	1 470 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	23.9000	1 466 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.9500	1 465 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	23.9600	1 463 433
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	23.9700	1 463 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	24.0000	1 460 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.0500	1 458 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.0800	1 456 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	24.1000	1 454 433
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.1050	1 454 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	24.1500	1 449 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.2000	1 447 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	24.2500	1 443 333
			O	2013-02-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.3500	1 441 333
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.1000	1 439 333
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.1500	1 437 333
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.1100	1 436 333
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.0200	1 435 333
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.8700	1 433 333
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	23.9000	1 430 033
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	24.0000	1 426 033
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	23.9500	1 423 333
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	24.0500	1 416 333
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.0400	1 415 333
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.0500	1 414 333
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.1000	1 413 333
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.2500	1 411 333
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.3000	1 409 333
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 367)	24.3500	1 406 966
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.4000	1 404 966
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	24.4500	1 402 266
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 300)	24.5000	1 392 966
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.6000	1 390 966
<i>Options</i>									
Arata, Jose Francisco		4, 5							
Deep Blue Consultants		PI	O	2013-02-04	I	51 - Exercice d'options	(25 000)	7.3800	3 460 000
De La Campa, Miguel Angel		4, 5							
Tosca Assets Corp.		PI	O	2013-02-04	I	51 - Exercice d'options	(280 000)	7.3800	4 015 100
Pan American Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pan American Silver Corp.		1	O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	18.1000USD	5 000
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
Paramount Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Claugus, Thomas Eugene		4	O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	34.6300USD	156 200
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	34.6600USD	155 300
Bay		PI	O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	34.6300USD	1 242 200
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	34.6600USD	1 235 000
Bay II		PI	O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 900)	34.6300USD	1 450 900
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	34.6600USD	1 442 500
Bay Offshore		PI	O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 100)	34.6300USD	3 473 900
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	34.6600USD	3 453 900
Lyxor		PI	O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	34.6300USD	258 700
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	34.6600USD	257 200
Wylie, Bernhard M.		4	O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	3 500	7.3400	13 889
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	1 000	13.2000	14 889

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	1 000	29.4600	15 889
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	34.8000	10 389
Options									
Wylie, Bernhard M.	4		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	7.3400	30 500
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	13.2000	29 500
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	29.4600	28 500
Parta Dialogue Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allard, Paul	4, 5, 3		O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1925	4 232 241
			O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1750	4 242 241
Zuring AG	6		O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 000	0.1836	5 039 523
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 069	0.1900	5 058 592
			O	2013-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	0.1750	5 077 092
Patheon Inc.									
<i>Restricted Voting Shares (Common Shares redesignated-Apr/07)</i>									
Mullen, James Charles	4, 5		O	2012-12-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	96 052	3.1900	
			M	2012-12-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	111 041	3.1900	2 312 085
Shaw, Brian Gordon	4		O	2012-12-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 797	3.1900	
			M	2012-12-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 939	3.1900	110 939
sutin, david earl	4		O	2012-12-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 598	3.1900	
			M	2012-12-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 454	3.1900	36 454
Pathfinder Convertible Debenture Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	11.5700	4 532 536
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	11.5900	4 534 836
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.6000	4 536 136
Penn West Petroleum Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wendt, Sherry Ann	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 487	15.9400	1 631
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68	13.9100	1 699
			O	2012-02-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	144		144
			O	2013-01-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 699)		0
RRSP	PI		O	2012-02-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(144)		5 301
			O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 552	12.9200	6 853
			O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	393	14.9900	7 246
			O	2013-01-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 699		8 945
Pethealth Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pethealth Inc.	1		O	2013-01-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.8500	258 416
			O	2013-01-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.8400	259 416
			O	2013-01-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.8900	260 916
			O	2013-01-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.9000	263 334
			O	2013-01-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.9000	288 334
			O	2013-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.9600	290 752
			O	2013-01-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.9200	293 170
			O	2013-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.9900	295 588
			O	2013-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.9900	298 006
			O	2013-01-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.9300	300 424
			O	2013-01-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.9800	302 842
			O	2013-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 418	0.9800	305 260
Petrolia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Adam, Erick	4		O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.2064	89 100
			O	2013-02-05	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 588)	1.2000	83 512
			O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.6000	164 370
			O	2013-02-05	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(19 142)	1.2000	64 370
REER	PI		O	2013-02-05	I	90 - Changements relatifs à la propriété	19 142	1.2000	64 642
REER Line Simard	PI		O	2006-05-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-05	C	90 - Changements relatifs à la propriété	5 588	1.2000	5 588
Gagnon, Alexandre	5								
CELI	PI		O	2011-11-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1600	1 000*
Proulx, André	4, 5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	100 000	100000.0000	
			M	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.6000	1 555 785*
Proulx, Isabelle	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.6000	170 381*
<i>Options</i>									
Adam, Erick	4		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.6000	65 000
McCallum, David	4		O	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.3000	
			M	2012-02-23	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.5100	200 000*
Proulx, André	4, 5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.6000	1 327 500*
Proulx, Isabelle	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.6000	600 000*
Pilot Gold Inc.									
<i>Options</i>									
Dorward, John Andrew	4		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	75 000	2.1300	550 000
Holmes, Alexander	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.1300	300 000
Lennox-King, Matthew Oliver	4, 5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	250 000	2.1300	975 000
McInnes, Donald Arthur	4		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	75 000	2.4100	
			M	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	75 000	2.1300	350 000*
O'Dea, Mark Gerard	4		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	125 000	2.1300	
			M	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	125 000	2.1300	800 000
REID, PATRICK GORDON	5		O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.1300	325 000
Wenger, John Eric	5	R	O	2013-02-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.1300	335 000
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Podwika, Joseph	5		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	122	42.0700USD	29 930
Potash Ridge Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2013-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 500	0.7500	8 388 500
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 500	0.7500	8 388 500
SHARAN, RAHOUL	4		O	2013-02-08	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	0.7300	3 154 999
Power Corporation du Canada									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Dassault, Laurent	4								
Régime d'achat d'actions	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 599	25.0200	16 872
Vial, Arnaud	5								
Share Purchase Plan	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 065	24.5100	23 068
Precious Metals Bullion Trust									
<i>Parts</i>									
Precious Metals Bullion Trust	1		O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	16.4000	3 000
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	16.4000	0
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	900	16.2500	900
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	16.2500	0
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	16.0100	1 300

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Premier Gold Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Knowles, Henry Joseph	4		O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	30 000	2.0000	259 100
Scherkus, Ebe	4		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.7500	170 000
<i>Options</i>									
Knowles, Henry Joseph	4		O	2013-02-04	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		445 000
Prescient Mining Corp..									
<i>Actions ordinaires</i>									
levy, marc evan	4		O	2013-02-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(300 000)	0.0300	888 223
ProMetic Sciences de la Vie inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chen, Dwun-Hou	7		O	2013-02-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	236 510	0.3800	236 510
Ménard, Louise	4								
REER	PI		O	2009-05-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2013-01-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.3500	15 000
<i>Unités d'actions restreintes / Restricted Share Units</i>									
Chen, Dwun-Hou	7		O	2013-02-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	236 510	0.3800	436 510
			O	2013-02-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(236 510)	0.3800	200 000
Pulse Seismic Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coleman, Neal James	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	130 000	2.5900	317 506*
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.9000	217 506*
Corbett, Daphne Elizabeth	4		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.9000	33 833*
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	2.9200	21 333*
Weir, J. Graham	4		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.5900	356 419*
Wicks, Pamela Darlene Elizabeth	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	50 000	50000.0000	163 831*
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.9070	113 831*
<i>Options</i>									
Coleman, Neal James	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(130 000)	2.5900	0*
			O	2012-05-22	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		130 000*
Weir, J. Graham	4		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.5900	0*
			O	2010-11-15	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		25 000*
			O	2009-05-26	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		75 000
Wicks, Pamela Darlene Elizabeth	5		O	2012-05-22	D	52 - Expiration d'options	(149 999)	2.6200	100 000*
			O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.5800	50 000*
QLT Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
QLT Inc.	1		O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	28 763	7.9294USD	28 763*
			O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	(28 763)		0
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	28 763	7.9474USD	28 763*
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(28 763)		0
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	28 763	7.9379USD	28 763*
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	(28 763)		0
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	37 543	7.9746USD	37 543*
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(37 543)		0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	29 330	7.9876USD	29 330*
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(29 330)		0
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 326	7.9835USD	1 326*
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 326)		0
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	37 543	7.9451USD	37 543*
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(37 543)		0
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	34 843	7.9627USD	34 843*
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(34 843)		0
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 341	7.9891USD	2 341*
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 341)		0
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	18 419	7.9605USD	18 419*
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(18 419)		0
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	6 245	7.9790USD	6 245*
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(6 245)		0
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 121	7.9699USD	8 121*
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(8 121)		0
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	8 296	7.9734USD	8 296*
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(8 296)		0
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 795	7.9764USD	2 795*
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 795)		0
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 423	7.9828USD	6 423*
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 423)		0
			O	2013-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.9883USD	600*
			O	2013-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	20 029	7.9872USD	20 029*
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(20 029)		0
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	28 316	7.9879USD	28 316*
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(28 316)		0
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	21 118	7.9758USD	21 118*
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	(21 118)		0
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	875 794	7.9500USD	875 794*
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(875 794)		0
Quincaillerie Richelieu Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Auclair, Antoine reer	5	PI	O	2011-11-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Dion, Christian	5		O	2013-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	39.0000	2 260
Grenier, Guy	5		O	2013-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	39.0000	28 068
Ladouceur, Christian	5		O	2013-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	39.0000	721
Lord, Richard	4, 5		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	50 000	50000.0000	
			M	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	50 000	38.8500	1 461 323
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 400)	38.7500	1 432 923
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	38.7600	1 432 723
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	38.7900	1 432 523
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 400)	38.7505	
			M	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 600)	38.7500	1 400 923
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	38.7700	1 400 123
			O	2013-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62	39.0000	1 400 185
Quevillon, Geneviève	5		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	38.8500	1 219
			O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	38.8600	1 119
			O	2013-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	39.0000	1 142

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Lord, Richard	4, 5		O	2013-02-06	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	38.8500	325 000
Raven Rock Strategic Income Fund									
<i>Parts</i>									
McGovern, James	7								
John Tierney	PI		O	2012-10-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.4500	1 000
RDM Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nally, Robert	4		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.7900	59 300
REIT INDEXPLUS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
REIT Indexplus Income Fund	1		O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.8800	4 826 558
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.8500	4 827 258
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.9000	4 828 558
Ressources Abitex inc.									
<i>Options</i>									
Rougerie, Yves	4, 5		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		900 000*
Ressources Affinor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gestion Claude Veillette Ltée	3		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0100	1 311 000
VEILLETTE, CLAUDE	4, 5, 3								
Gestion Claude Veillette Ltée	PI	R	O	2013-02-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0100	1 311 000
Ressources Appalaches inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brisson G., Ginette	5		O	2013-02-06	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(80 000)		0
Reer	PI		O	2013-02-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	80 000		170 340
Ressources Métanor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coffin, Tristram	4		O	2013-02-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2050	1 378 460
Ressources Minières Radisson Inc.									
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>									
Bouchard, Mario	4		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.0850	2 023 946
Ressources Murgor Inc									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zeng, Nianqing	4		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.0200	100 000
Ressources Robex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gagne, Andre	4, 5								
2846-2059 Québec Inc.	PI		O	2013-02-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1700	4 198 000
Ressources Strateco inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hebert, Guy	4, 5								
BBH Geo-Management inc.	PI		O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2050	5 910 114
			O	2013-02-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2000	5 915 114
Ressources Thundermin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Heslop, John Boyd	4, 5		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0400	963 070
Royal Host Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Royal Host Inc.	1		O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	18 300	0.9943	22 700
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(17 100)	0.9764	5 600
<i>Débetures convertibles 5.90 unsecured subordinated, Series D, due June 30, 2014</i>									
Royal Host Inc.	1		O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 36 000.00	89.9700	\$ 36 000.00

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 27 000.00)	89.6300	\$ 9 000.00
<i>Débtures convertibles 6.00 unsecured subordinated, Series B, due October 31, 2015</i>									
Royal Host Inc.	1		O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 20 000.00	88.2500	\$ 20 000.00
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 20 000.00)	88.2500	\$ 0.00
Royal Nickel Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marzoli, Frank	4								
Marbaw International Nickel Corporation	PI		O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.4000	4 848 000
			O	2013-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	0.4200	4 838 500
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	0.4200	4 825 500
			O	2013-02-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	0.4200	4 808 500
Rubicon Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bradbrook, Christopher J.	4		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	75 000	1.0400	430 574*
<i>Options</i>									
Bradbrook, Christopher J.	4		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	1.0400	340 995*
Rusoro Mining Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hediger, Peter	4								
Wagner and Partner	PI		O	2013-02-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0600	17 513 000
			O	2013-02-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	0.0650	17 913 000
			O	2013-02-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	630 000	0.0650	18 543 000
Keep, Gordon	4		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	132 000	0.0650	752 000
Rutter Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hinz, Ryan	5								
Ryan Hinz Family Trust	PI		O	2013-01-22	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 906 957)		0
Sandvine Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caputo, David	4		O	2013-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	855	1.7500	69 204
Donnelly, Tom	5		O	2013-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	214	1.7500	10 726
Hamilton, Scott	4		O	2013-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	1.7500	17 987
Siim, Brad	5		O	2013-02-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	446	1.7500	11 694
Santonia Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Walls, Richard Alan	4, 5		O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	2.5400	77 500
			O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(37 500)	4.8800	40 000
			O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	4.0700	10 000
			O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	5.4500	0
Wimer, Rodney Douglas	4		O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	2.5400	77 500
			O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(37 500)	4.8800	40 000
			O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	4.0700	10 000
			O	2013-02-05	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	5.4500	0
Savaria Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Savaria Corporation	1		O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.5000	1 500
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.5000	2 200
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Bashnick, Rhonda	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	24 100	16.3100	24 100
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 100)	23.8500	0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Stuart, Ellamarja Elizabeth	5		O	2006-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	1 600	16.3100	1 600
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	23.8000	0
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	400	16.3100	400
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	23 000	16.7000	23 400
			O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 400)	23.7000	0
Options									
Bashnick, Rhonda	5		O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(24 100)	16.3100	245 000
Stuart, Ellamarja Elizabeth	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(1 600)	16.3100	198 400
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(400)	16.3100	198 000
			O	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(2 300)	16.7000	
			M	2013-02-12	D	51 - Exercice d'options	(23 000)	16.7000	175 000
ShawCor Ltee									
Deferred Share Unit									
Baldwin, John Trewren	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 488		7 365
Freeman, Dennis Hubert	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 377		6 579
Petch, John Frank	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 424		5 663
Ritchie, Robert J.	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 024		12 743
Shaw, Heather Ann	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 755		9 880
Simo, Zoltan D.	4		O	2012-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 963		12 788
Shoreline Energy Corp.									
Options									
Lobb, Gary	5		O	2012-09-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-10-30	D	50 - Attribution d'options	30 000		30 000*
		R	O	2013-01-08	D	50 - Attribution d'options	20 000		50 000
Options Stock options									
Stromquist, John Kevin	5	R	O	2012-11-30	D	50 - Attribution d'options	27 000		81 000
Sierra Wireless, Inc.									
Actions ordinaires									
Schieler, August Daniel	7		O	2013-02-11	D	51 - Exercice d'options	5 876	3.9800USD	18 921
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 876)	11.1000USD	13 045
Options									
Schieler, August Daniel	7		O	2013-02-11	D	51 - Exercice d'options	(5 876)	3.9800USD	88 501
Sirius XM Canada Holdings Inc. (formerly Canadian Satellite Radio Holdings Inc.)									
Actions à droit de vote subalterne									
Washinushi, Michael Akihiko	5		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	45 000	1.5400	264 125
			O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	22 500	1.3700	286 625
Williams, Scott	5		O	2011-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	6 000	1.5400	6 000
			O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	21 000	1.3700	27 000
Options Class A									
Washinushi, Michael Akihiko	5		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	(45 000)		268 000
			O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	(22 500)		245 500
Williams, Scott	5		O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		153 900
			O	2013-02-07	D	51 - Exercice d'options	(21 000)		132 900
SL Split Corp.									
Actions ordinaires Class A Capital									
SL Split Corp.	1		O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 824 668	1.5506	1 824 668*
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 824 668)	1.5506	0
Actions privilégiées Class A									
SL Split Corp.	1		O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	912 334	25.7800	912 334*
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(912 334)	25.7800	0
Société financière IGM Inc.									
Actions ordinaires									
IGM Financial Inc.	1		O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	41.9229	5 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-01-02	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	42.0512	5 000
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	9 400	42.2119	9 400
			O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	(9 400)		0
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	41.8843	9 500
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)		0
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	41.8753	9 500
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)		0
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	41.7845	9 500
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)		0
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	41.8958	9 500
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)		0
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	41.8372	9 500
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)		0
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	41.8887	9 500
			O	2013-01-14	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)		0
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	41.7866	9 500
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)		0
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	41.9286	9 500
			O	2013-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)		0
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	9 400	42.1688	9 400
			O	2013-01-17	D	38 - Rachat ou annulation	(9 400)		0
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	9 300	42.8098	9 300
			O	2013-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	(9 300)		0
			O	2013-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	9 300	42.9567	9 300
			O	2013-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	(9 300)		0
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	43.1292	9 200
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		0
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	43.2125	9 200
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		0
			O	2013-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	43.4101	9 200
			O	2013-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		0
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	43.3967	9 200
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		0
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	43.3068	9 200
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		0
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	43.4201	9 200
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		0
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	9 100	43.7726	9 100
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	(9 100)		0
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	43.1170	9 200
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		0
Taylor, Mary	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2013-02-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 261
Tretiak, Gregory Dennis	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 079	41.8300	15 629
<i>Executive Performance Share Units</i>									
Taylor, Mary	7		O	2013-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 172
<i>Options</i>									
Taylor, Mary	7		O	2013-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 175
Spectral Diagnostics Inc.									
<i>Options</i>									
Bihl, Anthony Phillip	4		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2150	300 000
Businskas, Anthony	5		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2150	1 475 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Foster, Debra-Anne	8		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2150	492 500
Giese, Kevin Arnold	4		O	2013-02-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2150	
			M	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2150	225 000
Herrera, Guillermo Alfonso	4		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2150	350 000
Lennox, R. Ian	4								
CIBC investor's Edge	PI		O	2013-02-07	I	50 - Attribution d'options	50 000	0.2150	350 000
McCormack, Edward	4		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2150	350 000
WALKER, PAUL M.	5		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.2150	2 135 000
Woolard, Laine Munroe	4		O	2013-02-07	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2150	225 000
Stantec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allen, Richard	7, 5		O	2007-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 231		
			M	2007-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	94	34.4900USD	
			M'	2007-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	34.4900USD	1 194
Stellar Pacific Ventures Inc.									
<i>Options</i>									
Cloutier, Raymond	4		O	2012-02-07	D	52 - Expiration d'options	(60 000)	0.1500	230 000
Style de Vie Amica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manji, Samir Aziz	4, 5, 3	R	O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	650	9.3000	254 669
Manji Investments Limited	PI		O	2013-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.3500	2 683 026
			O	2013-02-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	9.3500	2 684 926
Suncor Energie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jackman, Boris	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	80 000	20.0700	85 950
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	32.4551	65 950
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	32.4500	35 950
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	32.4700	5 950
			O	2013-02-11	D	51 - Exercice d'options	48 000	20.0700	53 950
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 000)	32.3443	25 950
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	32.2600	5 950
LAMARRE, Jacques	4		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	32.2200	15 980
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	32.2150	16 280
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	32.1900	21 280
			O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	32.1600	26 280
			O	2013-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 720	32.4000	28 000
Langlois, Francois	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	15 720	20.0700	15 720
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 720)	32.2600	7 000
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	32.2500	0
Odegaard, Janice	5		O	2013-02-13	D	51 - Exercice d'options	20 000	13.0700	32 071
			O	2013-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	32.5000	30 871
			O	2013-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	32.5800	30 071
			O	2013-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	32.6800	12 071
<i>Options - PC Options/SARS</i>									
Jackman, Boris	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	20.0700	438 400
			O	2013-02-11	D	51 - Exercice d'options	(48 000)	20.0700	390 400
Langlois, Francois	5		O	2013-02-08	D	51 - Exercice d'options	(15 720)	20.0700	106 240
<i>Options Key Contributor/Executive Stock Options</i>									
Odegaard, Janice	5		O	2013-02-13	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	13.0700	55 500
Taylor North American Equity Opportunities Fund									
<i>Parts</i>									
Taylor North American Equity Opportunities Fund	1		O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.3100	3 000
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.3100	0
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	10.2500	2 300
			O	2013-01-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)	10.2500	0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Tech Leaders Income Fund									
<i>Parts</i>									
Tech Leaders Income Fund	1		O	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.1000	3 000
			O	2013-01-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1000	0
			M	2013-01-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1000	0
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	8.1000	1 700
			O	2013-01-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)	8.1000	0
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.1000	3 000
			O	2013-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1000	0
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.1000	3 000
			O	2013-01-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1000	0
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.1400	3 000
			O	2013-01-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1400	0
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.1700	3 000
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1700	0
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.0200	3 000
			O	2013-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.0200	0
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.2000	3 000
			O	2013-01-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.2000	0
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.2000	1 000
			O	2013-01-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.2000	0
			O	2013-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.2500	3 000
			O	2013-01-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.2500	0
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.2000	3 000
			O	2013-01-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.2000	0
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.2000	3 000
			O	2013-01-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.2000	0
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.1900	3 000
			O	2013-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1900	0
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.2100	3 000
			O	2013-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.2100	0
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.1600	3 000
			O	2013-01-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1600	0
TELUS Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Auchinleck, Richard H. (Dick)	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	6 000		9 185
Baillie, A. Charles	4		O	2003-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	67 200		67 200
Marilyn Baillie	PI		O	2003-07-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	C	36 - Conversion ou échange	1 400		1 400
Blair, Joshua Andrew	5		O	2013-02-04	D	99 - Correction d'information	(2 327)		0
BMO Nesbitt Burns	PI		O	2007-11-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-11-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	20 936		20 936

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2013-02-04	I	99 - Correction d'information	2 327		7 589
			O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	853		8 442
			O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	401		8 843
			O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	11 918		20 761
Bouchard, Micheline	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	3 332		5 045
Butler, Ronald John	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	4 263		5 247
Canfield, Brian	4								
Grandchild	PI		O	2003-02-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	C	36 - Conversion ou échange	15		15
Royal Trust Corporation	PI		O	2013-02-04	I	99 - Correction d'information	9 626		9 626
			O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	11 785		21 411
Spouse	PI		O	2013-02-04	C	36 - Conversion ou échange	206		506
Vale and Co.	PI		O	2013-02-04	I	99 - Correction d'information	(9 626)		0
Côté, François	5		O	2009-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	15 765		15 765
Day, Stockwell	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	22		909
Ducros, Pierre	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	3 189		3 518
Entwistle, Darren	4, 5								
Canaccord joint spousal account	PI		O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	77 570		77 570
CIBC Wood Gundy in trust	PI		O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	141 787		398 087
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 372		8 536
			O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120		8 656
Gardner, Robert	5		O	2003-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	6 272		6 272
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	351		4 894
			O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	186		5 080
GOEPEL, RUSTON ERNEST TREMAYNE	4								
463613 BC Ltd.	PI		O	2004-12-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	10 000		10 000
RRSP	PI		O	2004-12-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	2 500		2 500
Spouse's RRSP	PI		O	2004-12-07	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	C	36 - Conversion ou échange	4 000		4 000
Lacey, John Stewart	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	3 653		17 099
Mercier, Monique	5								
Computershare	PI		O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	565		2 921
			O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131		3 052
Natale, Joe	5		O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	996		
			O	2010-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13		
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130		12 930
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	55 060		67 990
Computershare	PI		M	2010-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	996		1 136
			M	2010-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13		1 149

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre Initié Porteur inscrit									
			O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 408		4 109
			O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170		4 279
Sayles, William Michael	5		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	659		4 816
			O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	175		4 991
Spadotto, Eros	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	972		5 675
			O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	258		5 933
			O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	2 824		8 757
RBC Dominion	PI		O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	5 522		13 022
Woodley, Donald	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	3 364		9 032
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Auchinleck, Richard H. (Dick)	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(6 000)		0
Baillie, A. Charles	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(67 200)		0
Marilyn Baillie	PI		O	2006-06-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	44.5500	
			M	2006-06-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	44.5500	1 000
			O	2013-02-04	C	36 - Conversion ou échange	(1 400)		0
Blair, Joshua Andrew	5								
BMO Nesbitt Burns	PI		O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	(20 936)		0
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117		11 918
			O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	(11 918)		0
Bouchard, Micheline	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	247		3 332
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(3 332)		0
Butler, Ronald John	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(4 263)		0
Canfield, Brian	4								
Grandchild	PI		O	2013-02-04	C	36 - Conversion ou échange	(15)		0
Spouse	PI		O	2013-02-04	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15		206
			O	2013-02-04	C	36 - Conversion ou échange	(206)		0
Vale and Co.	PI		O	2009-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 052		
			M	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 052		9 073
			O	2010-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 044		
			M	2010-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 044		10 117
			O	2011-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	772		
			M	2011-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	772		10 889
			O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	896		11 785
Côté, François	5		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	610		15 765
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(15 765)		0
Day, Stockwell	4		O	2011-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22		22

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Ducros, Pierre	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(22)		0
Entwistle, Darren	4, 5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(3 189)		0
Canaccord joint spousal account	PI		O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	(77 570)		0
CIBC Wood Gundy in trust	PI		O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	(141 787)		9
Gardner, Robert	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(6 272)		0
GOEPEL, RUSTON ERNEST TREMAYNE	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(500)		0
463613 BC Ltd.	PI		O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	(10 000)		0
RRSP	PI		O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	(2 000)		0
Spouse's RRSP	PI		O	2013-02-04	C	36 - Conversion ou échange	(4 000)		0
Lacey, John Stewart	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	533		3 653
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(3 653)		0
Natale, Joe	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(55 060)		0
Spadotto, Eros	7		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(5 522)		0
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2013-02-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138		2 824
			O	2013-02-04	I	36 - Conversion ou échange	(2 824)		0
Woodley, Donald	4		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(3 364)		0
<i>Deferred Share Units</i>									
Auchinleck, Richard H. (Dick)	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	508		52 032
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(52 032)		0
			O	2003-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	52 032		52 032
Baillie, A. Charles	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	491		50 301
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(50 301)		0
			O	2003-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	50 301		50 301
Bouchard, Micheline	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	898		30 686
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(30 686)		0
			O	2004-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	30 686		30 686
Butler, Ronald John	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 043		35 649
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(35 649)		0
			O	2003-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	35 649		35 649
Canfield, Brian	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 735		59 285
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(59 285)		0
			O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	292		6 076
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	59 285		65 361
Day, Stockwell	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	84		2 879
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(2 879)		0
			O	2011-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	2 879		2 879
Ducros, Pierre	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	337		34 470
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(34 470)		0
			O	2005-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	34 470		34 470

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
GOEPEL, RUSTON ERNEST TREMAYNE	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	895		30 587
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(30 587)		0
			O	2004-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	30 587		30 587
Lacey, John Stewart	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 209		41 302
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(41 302)		0
			O	2003-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	41 302		41 302
Mackinnon, William	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140		14 460
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(14 460)		0
			O	2009-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	14 460		14 460
Manley, John Paul	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12		1 607
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(1 607)		0
			O	2012-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	1 607		1 607
Woodley, Donald	4		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 043		35 649
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(35 649)		0
			O	2002-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	35 649		35 649
<i>Options</i>									
Blair, Joshua Andrew	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(73 707)		0
			O	2007-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	73 707		73 707
Côté, François	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(52 880)		0
			O	2009-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	52 880		52 880
Entwistle, Darren	4, 5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(303 180)		0
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	303 180		303 180
Gardner, Robert	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(25 510)		0
			O	2003-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	25 510		25 510
Mercier, Monique	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(12 040)		0
			O	2011-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	12 040		12 040
Natale, Joe	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(125 036)		0
			O	2003-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	125 036		125 036
Sayles, William Michael	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(16 212)		0
			O	2012-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	16 212		16 212
Spadotto, Eros	7		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(194 700)		0
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	194 700		194 700
<i>Restricted Share Units</i>									
Blair, Joshua Andrew	5		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	558		56 656
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(56 656)		0
			O	2007-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	56 656		56 656
Côté, François	5		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	529		53 832

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(53 832)		0
			O	2009-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	53 832		53 832
Entwistle, Darren	4, 5		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 510		255 034
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(255 034)		0
			O	2003-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	255 034		255 034
Gardner, Robert	5		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59		5 946
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(5 946)		0
			O	2003-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	5 946		5 946
Mercier, Monique	5		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98		10 019
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(10 019)		0
			O	2011-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	10 019		10 019
Natale, Joe	5		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(92 625)		0
			O	2003-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	92 625		92 625
Sayles, William Michael	5		O	2013-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124		12 598
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(12 598)		0
			O	2012-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	12 598		12 598
Spadotto, Eros	7		O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	(57 243)		0
			O	2003-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-02-04	D	36 - Conversion ou échange	57 243		57 243
TerraVest Capital Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
TerraVest Capital Inc.	1		O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	3.0000	6 300
			O	2013-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	3.0000	9 000
			O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	3.0000	10 100
The North West Company Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Coleman, Frank Joseph	4		O	2013-02-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	515	23.0200	9 254
Evans, Frances Wendy	4		O	2013-02-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	210	23.0200	18 046
Kennedy, Robert	4		O	2013-02-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	899	23.0200	25 473
Lukassen, Gary J.	4		O	2013-02-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	172	23.0200	14 793
Merasty, Gary	4		O	2013-02-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	362		3 476
Riley, Sanford	4		O	2013-02-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 289	23.0200	41 598
Stefanson, Eric	4		O	2013-02-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	198	23.0200	1 491
Verschuren, Annette Marie	4		O	2013-02-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	155	23.0200	2 259
theScore, Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>									
Levy, John S.	4, 5, 3		O	2013-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1950	675 860
Thomson Reuters Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bello, Stephane	5								
The Thomson 401(k) Savings Plan	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	29.1500USD	615
Collier, Timothy	7		O	2012-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	172	24.5650USD	32 398
			O	2012-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	29.5047USD	32 226

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre Initié Porteur inscrit									
			O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	24.1830USD	32 559
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	28.0491USD	32 409
			O	2012-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173	24.5310USD	32 744
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	29.5304USD	32 571
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	24.7010USD	32 905
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	29.0962USD	32 758
Gold, Marc E.	7								
The Thomson 401(k) Savings Plan	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	28.7400USD	363
Ilaw, Leslie	7		O	2012-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	24.5650USD	2 185
			O	2012-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	29.5047USD	2 121
			O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	24.1830USD	2 248
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	28.0491USD	2 191
			O	2012-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65	24.5310USD	2 319
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	29.5304USD	2 254
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	24.7010USD	2 382
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	29.0962USD	2 326
Monaghan, Paula R.	5		O	2012-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	27.0841	1 228
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	28.8031	1 266
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	29.1459	1 315
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	27.3018	1 378
			O	2012-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	27.0841	1 234
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	28.8031	1 272
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	29.1459	1 321
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	27.3018	1 385
			O	2012-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	24.5530	1 257
			O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	24.6530	1 307
			O	2012-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	24.1370	1 369
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	24.6020	1 440
Peccarelli, Brian S.	7, 5		O	2012-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	7	29.5047USD	21 864

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2012-06-15	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	28.0491USD	22 267
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	29.5304USD	22 274
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	29.0962USD	22 281
Warwick, Peter	7		O	2012-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	333	24.5650USD	117 288
			O	2012-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	29.5047USD	116 955
			O	2012-06-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	295	24.1830USD	82 257
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	28.0491USD	81 962
			O	2012-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	24.5310USD	82 514
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	29.5304USD	82 272
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	29.0962USD	82 531
<i>Deferred Share Units</i>									
Bello, Stephane	5		O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	27.5200USD	26 460
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	161	27.5200USD	26 621
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	122	29.2400USD	26 743
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153	29.2400USD	26 896
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123	29.2000USD	27 019
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	29.2000USD	27 174
Kibarian, Christopher A.	7, 5		O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	27.5200USD	1 130
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	29.2400USD	1 142
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	29.2000USD	1 155
Powell, James T.	7, 5		O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	129	27.5200USD	11 197
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123	29.2400USD	11 320
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124	29.2000USD	11 444
Smith, James Clifton	5		O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 065	27.5200USD	144 495
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	558	27.5200USD	145 053
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 014	29.2400USD	146 067
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	531	29.2400USD	146 598
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 027	29.2000USD	147 625

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	538	29.2000USD	148 163
Stanley, Deirdre	7, 5		O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	27.5200USD	43 436
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	391	27.5200USD	43 827
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	29.2400USD	43 896
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	372	29.2400USD	44 268
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	70	29.2000USD	44 338
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	376	29.2000USD	44 714
Walker, Linda	7, 5		O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61	27.5200USD	5 328
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	29.2400USD	5 386
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	29.2000USD	5 445
Warwick, Peter	7		O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	27.5200USD	43 084
			O	2012-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	312	27.5200USD	43 396
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	149	29.2400USD	43 545
			O	2012-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	297	29.2400USD	43 842
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151	29.2000USD	43 993
			O	2012-12-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	301	29.2000USD	44 294
Transition Therapeutics Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Damiani, Carl	5		O	2013-02-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	2.0500	35 992
Tree Island Steel Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bull, Peter Morris	3								
Arbutus Distributors Ltd.	PI		O	2012-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			311 000
<i>Bons de souscription</i>									
Bull, Peter Morris	3								
Arbutus Distributors Ltd.	PI		O	2012-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 125 000
<i>Débitures convertibles</i>									
Bull, Peter Morris	3								
Arbutus Distributors Ltd.	PI		O	2012-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 4 014 400.00
			M	2012-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
True North Commercial Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Baryshnik, Jeff Matthew	4		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.8300	70 000
Biggar, William John	4		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.8300	70 000
Cardy, Roland	4		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.8300	70 000
Drimmer, Daniel	4, 3		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.8300	512 500
Poklar, Sandy Ivan	4		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.8300	70 000
Sherren, Tracy	5		O	2013-02-12	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.8300	270 000
<i>Parts de fiducie</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Drimmer, Daniel	4, 3		O	2013-02-12	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 827 676	3.8300	1 885 532
D.D. Acquisitions Partnership	PI		O	2013-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	783 290	3.8300	2 668 822
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Robert James	4		O	2013-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 403		291 507
<i>Share Units-restricted</i>									
Brown, Robert James	4		O	2013-02-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 441)		69 274
Uni-Sélect Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Uni-Sélect Inc.	1		O	2013-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	23.7752	1 900
			O	2013-02-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	23.7752	0
			O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	23.6415	1 900
			O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	23.6415	0
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	23.6600	2 000
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	23.6600	0
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	23.6465	2 900
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 900)	23.6465	0
			O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	23.6200	200
			O	2013-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	23.6200	0
			O	2013-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	900	23.8733	900
			O	2013-02-12	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	23.8733	0
Uranium Focused Energy Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Uranium Focused Energy Fund	1		O	2013-02-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	2.3500	19 753 701
			O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	2.3400	19 755 201
			O	2013-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	2.3400	19 756 201
Vermilion Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davidson, Kenneth	4		O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48		31 555
			O	2013-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)		28 555
Virginia Energy Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coles, Jr., Walter	5		O	2013-02-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privéement	1 000	0.5760USD	86 665
Volta Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bullock, Kevin	4, 5		O	2013-02-11	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(40 000)		25 271
Kevin Bullock RRSP	PI		O	2013-02-11	I	90 - Changements relatifs à la propriété	10 000		190 000
Leslie Bullock SRSP	PI		O	2013-02-11	C	90 - Changements relatifs à la propriété	30 000		60 000
Wallbridge Mining Company Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kord-Gharachorloo, Faramarz	5		O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1170	60 000
			O	2013-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1200	90 000
WesternZagros Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
Stoerr, Eric Ernst	4		O	2012-08-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2013-01-30	D	50 - Attribution d'options	143 000	1.1500	143 000
WestJet Airlines Ltd.									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Cummings, Robert	5		O	2013-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	21.3606	21 118
Matthews, Wilmot Leslie	4		O	2013-02-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 400)	21.7300	1 245 471
Saretsky, Gregg Albert	5		O	2013-02-13	D	51 - Exercice d'options	6 663	13.0700	83 595
			O	2013-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 663)	22.2500	76 932
<i>Options 2010 Stock Options</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Saretsky, Gregg Albert	5		O	2013-02-13	D	51 - Exercice d'options	(16 719)	13.0700	0
Westport Innovations Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Douglas, Kevin	3								
K&M Douglas Trust	PI	R	O	2013-02-06	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(571 406)		2 310 342
World Energy Solutions, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bischoff, Patrick	4		O	2013-02-07	D	46 - Contrepartie de services	365	5.1500USD	49 298
Libbey, Edward	4		O	2013-02-07	D	46 - Contrepartie de services	243	5.1500USD	117 182
Wellard, John	4		O	2013-02-07	D	46 - Contrepartie de services	1 214	5.1500USD	20 396
Wolfe, Thad	4		O	2013-02-07	D	46 - Contrepartie de services	971	5.1500USD	23 588
<i>Restricted stock</i>									
Adams, Philip	5		O	2013-02-07	D	97 - Autre	25 000	5.1500USD	75 000
Yieldplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Orrico, Dean	5								
ITF Jacob and Joshua Orrico	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36		36
RRSP	PI		O	2012-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43		43
Yieldplus Income Fund	1		O	2013-02-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.4000	84 283 810
YM BioSciences Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Williams, Tarnie	4		O	2013-02-08	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(275 540)	2.9500	0
<i>Options Common Share</i>									
ALLAN, DAVID G. P.	4		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(1 689 502)		0
Allen, Thomas Ian Alexander	4		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(376 635)		0
Chapman, Wendy Anne	5		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(100 834)		0
DeLuca, Lisa Vanover	5		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(163 495)		0
Entwistle, Mark Andrew	4		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(364 440)		0
FRIESEN, HENRY	4		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(304 745)		0
Glover, Nick	5		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(635 000)		0
Kennard, David	4		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(247 000)		0
Kowalski, Mark Marion	5		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(180 000)		0
Mackey, Catherine	4		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(75 000)		0
Onetto, Nicole	4		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(75 000)		0
Smith, James Bentley	6		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(104 000)		0
Vernon, Leonard	5		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(612 126)		0
Williams, Tarnie	4		O	2013-02-08	D	38 - Rachat ou annulation	(245 000)		0
Wong, Ernest Shing-Yan	5		O	2013-02-08	D	52 - Expiration d'options	(131 250)		0

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Bagwell, James F.	American Bonanza Gold Corp.	2012-08-03	2013-02-07	BC
Bongani, Mtshisi	B2Gold Corp.	2013-02-06	2013-02-12	BC
breukelman, william	Fortune Minerals Limited	2013-01-31	2013-02-11	ON
Douglas, Kevin	Westport Innovations Inc.	2013-02-06	2013-02-12	BC
Doumet, George Michel	Fortune Minerals Limited	2013-02-01	2013-02-08	ON
GC-Global Capital Corp.	GC-Global Capital Corp.	2012-02-29	2013-02-12	ON
	GC-Global Capital Corp.	2012-03-16	2013-02-12	ON
	GC-Global Capital Corp.	2012-04-26	2013-02-12	ON
	GC-Global Capital Corp.	2012-04-30	2013-02-12	ON
	GC-Global Capital Corp.	2012-06-29	2013-02-12	ON
	GC-Global Capital Corp.	2012-10-29	2013-02-12	ON
Grenon, James Terrence	Foremost Income Fund	2012-12-10	2013-02-12	AB
Hardy, Roger	Coastal Contacts Inc.	2013-01-31	2013-02-07	BC
Hoffman, Brenda Lee	Groupe TMX Limitee	2013-02-07	2013-02-13	ON
Knutson, Harry Louis	Bonavista Energy Corporation	2013-01-18	2013-02-06	AB
Levin, Wayne	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2013-02-07	2013-02-13	BC
	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2013-02-07	2013-02-13	BC
Lobb, Gary	Shoreline Energy Corp.	2012-10-30	2013-02-07	AB
	Shoreline Energy Corp.	2013-01-08	2013-02-07	AB
Manji, Samir Aziz	Style de Vie Amica Inc.	2013-02-05	2013-02-12	BC
McIntosh, Ronald A	North American Energy Partners Inc.	2013-01-31	2013-02-07	AB
Ménard, Louise	ProMetic Sciences de la Vie inc.	2013-01-18	2013-02-12	QC

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
ROBBINS, PAUL	Exco Technologies Limited	2013-02-07	2013-02-13	ON
Schledwitz, Thomas	Ensign Energy Services Inc.	2013-01-29	2013-02-08	AB
Schroeder, John G.	Ensign Energy Services Inc.	2011-04-05	2013-02-08	AB
Sharma, Vikas	La Banque de Nouvelle - Ecosse	2012-12-10	2013-02-07	NS
	La Banque de Nouvelle - Ecosse	2012-12-10	2013-02-07	NS
Skanderbeg, Brian Neville	Claude Resources Inc.	2012-10-17	2013-02-07	SK
Stoerr, Eric Ernst	WesternZagros Resources Ltd.	2013-01-30	2013-02-11	AB
Stromquist, John Kevin	Shoreline Energy Corp.	2012-11-30	2013-02-07	AB
The Great-West Life Assurance Company	Great-West Life Capital Trust	2002-12-20	2013-02-12	MB
	Great-West Life Capital Trust	2003-12-31	2013-02-11	MB
	Great-West Life Capital Trust	2003-12-31	2013-02-11	MB
	Great-West Life Capital Trust	2003-12-31	2013-02-12	MB
	Great-West Life Capital Trust	2004-12-31	2013-02-11	MB
	Great-West Life Capital Trust	2004-12-31	2013-02-12	MB
	Great-West Life Capital Trust	2004-12-31	2013-02-12	MB
	Great-West Life Capital Trust	2005-12-31	2013-02-11	MB
	Great-West Life Capital Trust	2005-12-31	2013-02-12	MB
	Great-West Life Capital Trust	2006-12-31	2013-02-11	MB
	Great-West Life Capital Trust	2006-12-31	2013-02-12	MB
	Great-West Life Capital Trust	2007-12-31	2013-02-11	MB
	Great-West Life Capital Trust	2007-12-31	2013-02-12	MB
	Great-West Life Capital Trust	2008-12-31	2013-02-11	MB
	Great-West Life Capital Trust	2008-12-31	2013-02-12	MB
	Great-West Life Capital Trust	2009-12-31	2013-02-12	MB
VEILLETTE, CLAUDE	Ressources Affinor Inc.	2013-02-07	2013-02-13	QC
Wenger, John Eric	Pilot Gold Inc.	2013-02-05	2013-02-13	BC
Yat, Patrick Najum	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-05-24	2013-02-13	ON
	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2012-02-21	2013-02-13	ON

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2011-08-12	Actions ordinaires	2014-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2010-07-14	Actions ordinaires	2013-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2010-11-23	Actions ordinaires	2013-12-31
Ergorecherche Ltée	Actions inscrites	2012-12-18	Actions ordinaires	2015-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2013-01-14	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2012-07-05	Actions ordinaires	2015-12-31
Innovente inc.	Actions inscrites	2012-12-13	Actions ordinaires	2015-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2011-07-12	Actions ordinaires	2014-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2010-02-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Nemaska Lithium Inc.	Actions inscrites	2011-12-16	Actions ordinaires	2014-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Parta Dialogue Inc.	Actions inscrites	2012-03-28	Actions ordinaires	2015-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2012-04-27	Actions ordinaires	2015-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
PyroGenèse Canada Inc.	Actions inscrites	2011-11-08	Actions ordinaires	2014-12-31
Ressources Méтанor Inc.	Actions inscrites	2012-01-16	Actions ordinaires	2015-12-31
Sherbrook SBK Corp.	Actions inscrites	2011-06-17	Actions ordinaires	2014-12-31
Solutions Extenway Inc.	Actions inscrites	2011-07-18	Actions ordinaires	2014-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2010-09-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2012-09-12	Actions ordinaires	2015-12-31
Technologies Sonomax Inc.	Actions inscrites	2011-08-17	Actions ordinaires	2014-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2012-04-17	Actions ordinaires	2015-12-31
Urbanimmersive Technologies Inc.	Actions inscrites	2012-10-01	Actions ordinaires	2015-12-31
Xebec Adsorption Inc.	Actions inscrites	2010-09-13	Actions ordinaires	2013-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

**MODIFICATION DES NORMES DE LIVRAISON
CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
DE CINQ AND (CGF)**

**MODIFICATION DE L'ARTICLE 15613 DE LA RÈGLE QUINZE DE
BOURSE DE MONTRÉAL INC.**

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles, politiques et procédures de Bourse de Montréal inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 12 février 20 13 .

(s) *Pauline Ascoli*

Pauline Ascoli
Vice-présidente, Affaires juridiques, produits dérivés
BOURSE DE MONTRÉAL INC.



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

**MODIFICATION DES NORMES DE LIVRAISON
CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
DE 30 ANS (LGB)**

**MODIFICATION DE L'ARTICLE 15613 DE LA RÈGLE QUINZE DE
BOURSE DE MONTRÉAL INC.**

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles, politiques et procédures de Bourse de Montréal inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 12 février 20 13 .

(s) *Pauline Ascoli*

Pauline Ascoli
Vice-présidente, Affaires juridiques, produits dérivés
BOURSE DE MONTRÉAL INC.



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

MODIFICATION À L'ARTICLE C-1402 NORMES DE LIVRAISON DE LA RÈGLE C-14 DE LA CDCC CONTRATS À TERME SUR OBLIGATIONS DU CANADA - 5 ANS (CGF)

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 12 février 20 13 .

(s) Glenn Goucher

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

**MODIFICATION À L'ARTICLE C-1802
NORMES DE LIVRAISON DE LA RÈGLE C-18 DE LA CDCC
CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU
CANADA
DE TRENTE ANS (LGB)**

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 12 février 20 13 .

(s) Glenn Goucher

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.